



WAFASALAF

NOTE D'INFORMATION

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE NON COTE

Montant global maximum de l'émission : 200 000 000 dirhams
Maturité : 5 ans

Tranche « A » non cotée		Tranche « B » non cotée
Plafond	200 000 000 Dh	
Nombre maximum de titres	2 000 obligations subordonnées	
Valeur nominale	100 000 Dh	
Taux d'intérêt facial	Fixe , en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor au 15 octobre 2014 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 3,50% augmenté d'une prime de risque de 150 bps, soit 5,00%	Révisable annuellement : pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor du 15 octobre 2014 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 2,93% augmenté d'une prime de risque de 140 bps, soit 4,33%
Remboursement du principal	In fine au pair	
Prime de risque	150 pbs	140 pbs
Méthode d'allocation	Au prorata de la demande	
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors Bourse)	

Période de souscription : du 29 au 31 octobre 2014 inclus

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

ORGANISME CONSEIL ET COORDINATEUR GLOBAL



ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 21 octobre 2014 sous la référence n° VI/EM/032 /2014

ABREVIATIONS

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
BAM	Bank Al-Maghrib
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BPO	Business Project Outsourcing
BSF	Bons de Sociétés de Financement
CAC	Commissaire aux comptes
CACF	Crédit Agricole Consumer Finance
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEC	Comité des Etablissements de Crédit
CES	Créances en Souffrance
CGI	Code Général des Impôts
CIN	Carte d'Identité Nationale
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CMH	Compagnie Marocaines des Hydrocarbures
CNCE	Conseil National du Crédit et de l'Epargne
CPC	Compte de Produits et de Charges
CSP	Catégorie socioprofessionnelle
CTM	Compagnie de Transports au Maroc
Dh	Dirham
DRH	Directeur des Ressources Humaines
DSI	Direction des Systèmes d'Information
EDM	Equipement des ménages
FOSE	Fédération des Œuvres Sociales de l'Enseignement
GE	Grandes Entreprises
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HT	Hors Taxes
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
ITIL	Information Technology Infrastructure Library
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
Kdh	Milliers de dirhams
K€	Milliers d'euros
LOA	Location avec Option d'Achat
Mdh	Millions de dirhams
Mrds dh	Milliards de dirhams
N°	Numéro
N/A	Non applicable
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente

OTC	Over The Counter (de gré à gré)
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PNB	Produit Net Bancaire
PP	Prêt Personnel
PPR	Paierie Principale des Rémunérations
RA	Remboursement anticipé
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TCN	Titres de Créances Négociables
TFZ	Tanger Free Zone
TMIC	Taux Maximum des Intérêts Conventionnels
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VAC	Vente à Crédit
Var.	Variation

SOMMAIRE

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES	8
I. LE DIRECTOIRE.....	9
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	10
III. L'ORGANISME CONSEIL.....	28
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE.....	29
V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	30
PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION.....	31
I. CADRE DE L'OPERATION	32
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	33
III. STRUCTURE DE L'OFFRE.....	33
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES DE WAFASALAF	33
V. CALENDRIER DE L'OPERATION.....	39
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS.....	39
VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES.....	39
VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES ET ALLOCATION	41
IX. MODALITES DE REGLEMENT-LIVRAISON DES TITRES.....	42
X. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION.....	42
XI. FISCALITE	42
XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION	43
PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE WAFASALAF	44
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	45
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT DE WAFASALAF	46
III. ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION.....	51
PARTIE IV. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFASALAF	59
I. HISTORIQUE DE WAFASALAF	60
II. APPARTENANCE DE WAFASALAF A UN GROUPE	63
III. CONVENTIONS REGLEMENTEES.....	67
IV. LE SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION	72
V. ACTIVITE DE WAFASALAF	88
PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DE WAFASALAF	111
I. ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF	112
II. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF	137
PARTIE VI. PERSPECTIVES	157
I. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	158
II. PERSPECTIVES 2014-2015.....	159
PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUE	160
I. RISQUE DE CREDIT	161
II. RISQUE DE TAUX D'INTERET	161
III. RISQUE DE LIQUIDITE	161
IV. RISQUE OPERATIONNEL.....	161
V. RISQUE INFORMATIQUE.....	162
VI. RISQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE	162
VII. RISQUE CONCURRENTIEL	162
VIII. RISQUE DE RUPTURE DE PARTENARIAT	162
IX. RISQUE REGLEMENTAIRE	163

PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	164
PARTIE IX. ANNEXES	166
I. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF	167
II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF	212

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques du management de la Société Wafasalaf recueillis par la banque d'affaires ;
- les procès verbaux des organes de Direction et de surveillance et des assemblées d'actionnaires de Wafasalaf pour les exercices 2011, 2012 et 2013 et pour l'exercice en cours jusqu'à la date du visa ;
- les comptes sociaux de la Société Wafasalaf pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- les comptes consolidés de Wafasalaf pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- le rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés de Wafasalaf pour l'exercice 2013 ;
- la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés de Wafasalaf au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014 ;
- les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes relatives à la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés de Wafasalaf au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014 ;
- les rapports de gestion de Wafasalaf pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- les rapports de l'APSF et du Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que des statistiques de Bank Al-Maghrib.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - ✓ elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - Siège social de Wafasalaf : 72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah, Casablanca. Tél : 05.22.54.51.00 ;
 - Attijariwafa bank, organisme en charge du placement : 2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca, Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35.
 - ✓ elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE DIRECTOIRE

Dénomination ou raison sociale	Wafasalaf
Représentants légaux	M. Khalid AIT BENYAHYA M. Driss FEDOUL
Fonctions	Membres du Directoire
Adresse	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.54.51.00
Numéro de télécopieur	05.22.27.35.35
Adresses électroniques	k.aitbenyahia@wafasalaf.ma d.fedoul@wafasalaf.ma

Attestation

MM. Khalid Ait Benyahya et Driss Fedoul, membres du Directoire, agissant dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui leur a été attribuée par Mme Laïla Mamou, Président du Directoire, attestent que, à leur connaissance, les données de la présente note d'information dont ils assument la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafasalaf ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Pour le Directoire,

Khalid AIT BENYAHYA
Membre du Directoire

Driss FEDOUL
Membre du Directoire

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Commissaires aux comptes actuels		Ancien commissaire aux comptes
Prénoms et noms	M. Kamal MOKDAD	M. Bachir TAZI	M. Aziz BIDAHA
Dénomination ou raison sociale	Mazars Audit et Conseil	Ernst & Young	Price Waterhouse Coopers
Adresse	101, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca	101. Boulevard Massira Al Khadra, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.42.34.23	05.22.95.79.00	05.22.98.40.40/05.22.77.90.00
Numéro de télécopieur	05.22.42.34.02	05.22.39.02.26	05.22.77.90.90/05.22.99.11.96
Adresse électronique	kamal.mokdad@mazars.ma	bachir.tazi@ma.ey.com	aziz.bidah@ma.pwc.com
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2012	2003	2000
Date d'expiration du mandat actuel	2015	2015	2011

Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative aux comptes sociaux de Wafasalaf pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités de Wafasalaf.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux de Wafasalaf tels que audités par les co-commissaires aux comptes Price Waterhouse Coopers et Ernst & Young au titre de l'exercice 2011 et par nos propres soins au titre des exercices 2012 et 2013.

Casablanca, le 17 octobre 2014

Ernst & Young

Bachir TAZI
Associé

Mazars Audit et Conseil

Mohammed Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative aux états financiers consolidés de Wafasalaf pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées de Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf) contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers annuels consolidés selon les normes comptables nationales en vigueur, ayant fait l'objet d'un examen limité pour les exercices 2011 et 2012, et d'un audit pour l'exercice 2013.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers annuels consolidés selon les normes comptables nationales en vigueur du Groupe Wafasalaf au titre de l'exercice 2011 ayant fait l'objet d'un examen limité par les soins des co-commissaires aux comptes Price Waterhouse Coopers et Ernst & Young, les états financiers consolidés de Wafasalaf au titre de l'exercice 2012 ayant fait l'objet d'un examen limité par nos propres soins, ainsi que les états financiers consolidés de Wafasalaf au titre de l'exercice 2013 tels qu'audités par nos propres soins.

Casablanca, le 17 octobre 2014

Ernst & Young

Bachir TAZI

Associé

Mazars Audit et Conseil

Mohammed Kamal MOKDAD

Associé Gérant

Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative à la situation intermédiaire des comptes sociaux de Wafasalaf au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec la situation intermédiaire des comptes sociaux de Wafasalaf au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec la situation intermédiaire des comptes sociaux de Wafasalaf au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014, objet de notre examen limité.

Casablanca, le 17 octobre 2014

Ernst & Young

Bachir TAZI

Associé

Mazars Audit et Conseil

Mohammed Kamal MOKDAD

Associé Gérant

Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative à la situation intermédiaire consolidée de Wafasalaf au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées de Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf) contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014 selon les normes comptables nationales en vigueur, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec la situation intermédiaire des comptes consolidés selon les normes comptables nationales en vigueur du Groupe Wafasalaf au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014, objet de notre examen limité.

Casablanca, le 17 octobre 2014

Ernst & Young

Bachir TAZI
Associé

Mazars Audit et Conseil

Mohammed Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Wafasalaf, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KDH 1 644 856 dont un bénéfice net de KDH 336 370.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société Wafasalaf au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 mars 2012

M. Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

M. Aziz BIDAHA
Price Waterhouse Coopers
Associé

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1 715 478, dont un bénéfice net de KMAD 370 621.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1 569 329, dont un bénéfice net de KMAD 333 017.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 23 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Attestation d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux de Wafasalaf au 30 juin 2014

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Wafasalaf comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1 631 016, dont un bénéfice net de KMAD 185 052, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de Wafasalaf arrêtés au 30 juin 2014, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 10 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Attestation d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux de Wafasalaf au 30 juin 2013

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Wafasalaf comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1 524 454, dont un bénéfice net de KMAD 185 549, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de Wafasalaf arrêtés au 30 juin 2013, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 20 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Attestation des Commissaires aux Comptes sur la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges consolidés de l'exercice clos au 31 Décembre 2011

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf) comprenant le bilan et le compte de produits et charges consolidés au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant Kdh 1 769 628, dont un bénéfice net consolidé de Kdh 335 709.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et compte de produits et charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Wafasalaf arrêtés au 31 décembre 2011, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 13 mars 2012

M. Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

M. Aziz BIDAHA
Price Waterhouse Coopers
Associé

Attestation des Commissaires aux Comptes sur la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges consolidés de l'exercice clos au 31 Décembre 2012

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF) comprenant le bilan et le compte de produits et charges consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 719 947, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 350 333.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joint, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe WAFASALAF arrêtés au 31 décembre 2012, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 19 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 Décembre 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 671 056 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 330 261.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe WAFASALAF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

Casablanca, le 11 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Attestation d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur la situation intermédiaire consolidée de Wafasalaf au 30 juin 2014

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 709 047, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 161 357.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et du compte de produits et de charges consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe Wafasalaf arrêtés au 30 juin 2014, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 10 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Attestation d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur la situation intermédiaire consolidée de Wafasalaf au 30 juin 2013

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf) comprenant le bilan et le compte de produits et charges consolidés au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 506 004, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 165 208.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et du compte de produits et de charges consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe Wafasalaf arrêtés au 30 juin 2013, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 20 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

III. L'ORGANISME CONSEIL

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, Avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35
Numéro de télécopieur	05.22.47.64.32
Adresse électronique	i.berrada@attijari.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Wafasalaf à travers les éléments suivants :

- les commentaires, analyses et statistiques du management de la Société Wafasalaf recueillis par la banque d'affaires ;
- les procès verbaux des organes de direction et de surveillance et des assemblées d'actionnaires de Wafasalaf pour les exercices 2011, 2012 et 2013 et pour l'exercice en cours jusqu'à la date du visa ;
- les comptes sociaux de la Société Wafasalaf pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- les comptes consolidés de Wafasalaf pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- le rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés de Wafasalaf pour l'exercice 2013 ;
- la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés de Wafasalaf au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014 ;
- les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes relatives à la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés de Wafasalaf au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014 ;
- les rapports de gestion de Wafasalaf pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- les rapports de l'APSF et du Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que des statistiques de Bank Al-Maghrib.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank, et Wafasalaf est une filiale à 50,9% du groupe Attijariwafa bank. Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA
Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Dénomination ou raison sociale	Saaïdi Hdid Consultants
Représentant légal	M. Mohamed HDID
Fonction	Associé Gérant
Adresse	4, place Maréchal – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.29.54.29
Numéro de télécopieur	05.22.22.10.24
Adresse électronique	m.hdid@saaïdi-consultants.com

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Wafasalaf et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission de titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Wafasalaf, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohamed HDID
Associé Gérant

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Dénomination ou raison sociale	Wafasalaf
Représentant légal	M. Farouq MIAL
Fonction	Directeur Financier et Administratif
Adresse	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah
Numéro de téléphone	05.22.54.51.51
Numéro de télécopieur	05.22.27.35.35
Adresse électronique	f.mial@wafasalaf.ma

PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil de Surveillance de Wafasalaf, réuni en date du 16 juillet 2014, a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires le projet d'une émission obligataire subordonnée d'un montant de deux cents millions (200 000 000) de dirhams d'une maturité de 5 ans.

L'Assemblée Générale Ordinaire de Wafasalaf, réunie le 25 août 2014, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire plafonné à deux cents millions (200 000 000) de dirhams en application des dispositions des articles 292 à 315 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

Cette même assemblée a précisé que le montant de l'émission pourrait être limité au montant des souscriptions effectivement reçues à l'expiration du délai de souscription, le cas échéant.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire précitée a donné, conformément à l'article 294 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation au Président du Directoire, pour procéder à ladite émission d'obligations et en arrêter les modalités définitives, sous réserve du respect des modalités déjà arrêtées par l'Assemblée Générale Ordinaire, et notamment :

- déterminer la date d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêts des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités suivantes lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;
- et plus généralement, prendre toute disposition utile pour conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin de l'émission envisagée.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également ajouté que le Directoire devait recueillir la validation, avant mise en œuvre du placement de l'Opération, des caractéristiques de l'emprunt (notamment taux d'émission/ spread), par le Conseil de Surveillance.

Sur la base de ce qui précède, le Directoire de Wafasalaf réuni en date du 15 octobre 2014, et après avoir obtenu l'accord des membres du Conseil de Surveillance en date du 15 octobre 2014 sur les modalités de l'Opération telles qu'elles lui ont été présentées, a décidé de fixer les modalités et caractéristiques de la présente émission obligataire comme suit :

- Montant de l'opération : 200 000 000 Dh (deux cent millions de dirhams) ;
- Maturité : 5 ans ;
- Nombre d'obligations : 2 000 obligations ;
- Nature des obligations : obligations subordonnées ;
- Valeur nominale : 100 000 Dh ;

- Taux de sortie :
 - ✓ Tranche « A » non cotée à la Bourse de Casablanca à taux fixe, en référence au taux 5 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor du 15 octobre 2014, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, à savoir 3,50%, augmenté d'une prime de risque de 150 points de base (pbs) ;
 - ✓ Tranche « B » non cotée à la Bourse de Casablanca, à taux révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines¹ calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib, précédant chaque date d'anniversaire, augmenté d'une prime de risque de 140 points de base (pbs).
- Date de jouissance : 7 novembre 2014.

Le montant total de l'Opération adjudgé sur les deux tranches ne devra pas excéder la somme de deux cent millions (200 000 000) de dirhams.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, permet à Wafasalaf de maintenir sa présence sur le marché des capitaux et de diversifier ses sources de financement.

La présente émission vise les principaux objectifs suivants :

- renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité de Wafasalaf ;
- renforcer ses ressources stables et harmoniser la maturité moyenne de ses sources de financement avec la durée moyenne des encours de crédits ;
- diversifier les sources de financement et optimiser ses coûts de financement ;
- financer le développement et la croissance de la société.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Wafasalaf envisage l'émission de deux mille (2 000) obligations subordonnées non cotées, d'une maturité de 5 ans et d'une valeur nominale de cent mille (100 000) dirhams. Le montant maximal de l'Opération, objet de la présente note d'information, s'élève à deux cent millions (200 000 000) de dirhams, et se répartit comme suit :

- une Tranche « A » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 200 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une Tranche « B » à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 200 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total de l'Opération adjudgé sur les deux tranches ne devra pas excéder la somme de deux cent millions (200 000 000) de dirhams.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES DE WAFASALAF

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

¹ Cf. Partie Caractéristiques des titres de la Tranche B

Caractéristiques de la Tranche « A » (taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	2 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	Au pair , 100% de la valeur nominale
Maturité de l'emprunt	5 ans
Période de souscription	Du 29 au 31 octobre 2014 inclus
Date de jouissance	7 novembre 2014
Date d'échéance	7 novembre 2019
Méthode d'allocation	Au prorata de la demande
Taux d'intérêt facial	<u>Taux Fixe</u> Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 5 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor du 15 octobre 2014, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, à savoir 3,50%, augmenté d'une prime de risque de 150 points de base, soit 5,00%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 5 ans (base actuarielle).
Prime de risque	150 points de base (pbs)
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 7 novembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 7 novembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Wafasalaf. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{Taux facial}]$
Amortissement / Remboursement du principal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de Wafasalaf intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de Wafasalaf.

Remboursement anticipé	Wafasalaf s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, Wafasalaf se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Wafasalaf émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de Wafasalaf, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Wafasalaf tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Wafasalaf s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires	Conformément à l'article 299 alinéa 1 et l'article 300 alinéa 1 et 2 de la loi n°17-95 précitée, les porteurs d'obligations d'une même émission sont groupés de plein droit pour la défense de leurs intérêts communs en une masse dotée de la personnalité morale. En attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire tenu en date du 15 octobre 2014 a décidé de désigner M. Mohamed HDID, expert comptable, en qualité de mandataire provisoire représentant la masse des obligataires. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription, étant précisé que le mandataire provisoire est identique pour les Tranches A et B, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce, dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la Tranche « B » (taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	2 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	Au pair, 100% de la valeur nominale
Maturité de l'emprunt	5 ans
Période de souscription	Du 29 au 31 octobre 2014 inclus
Date de jouissance	7 novembre 2014
Date d'échéance	7 novembre 2019
Méthode d'allocation	Au prorata de la demande
Taux d'intérêt facial	<u>Taux révisable annuellement</u> Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor du 15 octobre 2014 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 2,93%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 140 points de base, soit 4,33%. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire), déterminé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 140 points de base.

Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire). Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$ où k : correspond au nombre de jours entre la date d'anniversaire et la date de paiement du coupon suivant. *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.
Prime de risque	140 points de base (pbs)
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 7 novembre de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué, par l'émetteur, aux porteurs d'obligations, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 7 novembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 7 novembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Wafasalaf. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{Taux facial} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].$
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de Wafasalaf intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de Wafasalaf.
Remboursement anticipé	Wafasalaf s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, Wafasalaf se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Wafasalaf émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de Wafasalaf, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Wafasalaf tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Wafasalaf s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Conformément à l'article 299 alinéa 1 et l'article 300 alinéa 1 et 2 de la loi n°17-95 précitée, les porteurs d'obligations d'une même émission sont groupés de plein droit pour la défense de leurs intérêts communs en une masse dotée de la personnalité morale. En attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire tenu en date du 15 octobre 2014 a décidé de désigner M. Mohamed HDID, expert comptable, en qualité de mandataire provisoire représentant la masse des obligataires. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription, étant précisé que le mandataire provisoire est identique pour les Tranches A et B, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce, dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

V. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Etapes	Délais
1	Obtention du visa du CDVM	21 octobre 2014
2	Publication de l'extrait de la note d'information	24 octobre 2014
3	Ouverture de la période de souscription	29 octobre 2014
4	Clôture de la période de souscription	31 octobre 2014
5	Dépouillement et synthèse des résultats	3 novembre 2014
6	Annonce des résultats aux investisseurs	4 novembre 2014
7	Règlement /Livraison	7 novembre 2014
8	Publication des résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales	7 novembre 2014

VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme Chargé du Placement et Centralisateur	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Organisme Chargé du Service Financier des Titres et de la Domiciliation	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

VII.1. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La période de souscription à la présente émission débutera le 29 octobre 2014 et sera clôturée le 31 octobre 2014 inclus.

VII.2. SOUSCRIPTEURS

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que définis ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du Rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi n° 17-99 portant Code des Assurances sous réserve du respect des dispositions statutaires, législatives, ou réglementaires, et des règles prudentielles qui les régissent ;

- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie des souscripteurs.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations subordonnées pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

VII.3. IDENTIFICATION DES SOUSCRIPTEURS

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées Wafasalaf par un souscripteur, l'Organisme Chargé du Placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A ce titre, il devra joindre au bulletin de souscription conçu pour l'Opération une copie du document attestant de l'appartenance du souscripteur à la catégorie.

Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire se présentent comme suit :

Catégorie de souscripteur	Documents attestant de l'appartenance à la catégorie
	Photocopie de la décision d'agrément :
OPCVM de droit marocain	- Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

VII.4. MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscriptions en spécifiant le nombre de titres, le montant, et la tranche. Les demandes de souscription sont cumulatives quotidiennement par montant et par tranche, et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'Organisme Chargé du Placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour la Tranche A et/ ou la Tranche B.

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité non chargée du placement, ou tout ordre collecté en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les conditions et les modalités de souscription.

Chaque souscripteur devra :

- remettre préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès d'Attijariwafa bank. Dans le cas où les souscripteurs envoient les bulletins de souscriptions par fax (au numéro +212 5 22 29 76 56), l'organisme chargé du placement doit confirmer leur réception par communication téléphonique enregistrée ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription ainsi que la (les) tranche(s) souhaitée(s).

VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES ET ALLOCATION

VIII.1. MODALITES DE CENTRALISATION DES ORDRES

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par Attijariwafa bank.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 31 octobre 2014, l'Organisme en Charge du Placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera procédé, le 3 novembre 2014 à 16h00, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation selon la méthode définie dans la sous-partie « Modalités d'allocation » ci-après.

VIII.2. MODALITES D'ALLOCATION

Les demandes exprimées et non rejetées seront servies jusqu'à ce que le montant maximum de l'émission soit atteint.

Il est à noter que le plafond autorisé pour l'opération, objet de la présente note d'information, est de deux cents millions (200 000 000) de dirhams ; ainsi, le montant adjugé ne pourra, en aucun cas, dépasser deux cents millions (200 000 000) de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Si, à la clôture de la période de souscription, le montant total des souscriptions reçues est inférieur ou égal au montant maximum de l'émission (200 000 000 dirhams), les demandes recevables seront entièrement satisfaites.

Dans le cas où le nombre des obligations subordonnées demandé est supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation calculé comme suit :

« Quantité offerte / Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle de prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, le nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

A l'issue de la séance d'allocation à laquelle assisteront les représentants de l'émetteur et de l'organisme chargé du placement, un procès-verbal d'allocation sera établi par l'organisme chargé du placement.

L'allocation sera déclarée et reconnue définitive et irrévocable par l'organisme chargé du placement et l'émetteur dès signature du procès-verbal.

VIII.3. MODALITES D'ANNULATION DES SOUSCRIPTIONS

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'Organisme en Charge du Placement.

VIII.4. ANNONCE DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'Opération seront communiqués aux investisseurs le 4 novembre 2014 par l'Organisme en charge du placement.

IX. MODALITES DE REGLEMENT-LIVRAISON DES TITRES

IX.1. MODALITES DE VERSEMENT DES SOUSCRIPTIONS

Le règlement / livraison entre l'émetteur et les souscripteurs s'effectue dans le cadre du module OTC (de gré à gré) offert par la plateforme de dénouement Maroclear, et se fera à la date de jouissance prévue le 7 novembre 2014. Les titres sont payables au comptant en un seul versement et seront inscrits au nom des souscripteurs le jour même, soit le 7 novembre 2014.

IX.2. DOMICILIATAIRE DE L'EMISSION

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliataire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

X. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'Opération seront publiés par l'Emetteur dans un journal d'annonces légales le 7 novembre 2014.

XI. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XI.1. REVENUS

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XI.1.1 Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;

- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

XI.1.2 Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- le numéro d'article d'imposition à l'IR.

XI.2. PLUS VALUES

Personnes morales

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, les profits de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de la dite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cessions et ou acquisition.

XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,6% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement ;
- la commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- la commission relative à Maroclear ;
- la communication.

PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE WAFASALAF

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Wafasalaf
Siège social	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah - Casablanca
Téléphone / télécopie	05.22.54.51.00 / 05.22.27.35.35
Site Internet	www.wafasalaf.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Date de constitution	23 avril 1986
Durée de vie	99 ans
Numéro du registre du commerce	Casablanca 48 409
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	L'article 3 des statuts de Wafasalaf stipule que la société a pour objet : - toutes opérations de financement et de crédit à la consommation en vue de permettre ou de faciliter l'acquisition de tout objet, article ou produit manufacturé, de tout matériel industriel, commercial ou agricole, de tout véhicule automobile et d'une manière générale de tout bien de consommation à usage ménager, collectif, agricole, commercial ou industriel, de tout bien immobilier, ainsi que tout service ; - toutes opérations de location de véhicules personnels ou utilitaires, soit à longue durée, soit avec option d'achat ; - la réception du public de fonds d'un terme supérieur à 2 ans ; - toutes opérations d'achat ou de vente, d'importation, d'exportation, au comptant ou à terme, d'arbitrage, de prime, de report ou de déport sur marchandises ou sur titres ; - la création, l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de tout immeuble, local, fonds de commerce, magasin ou atelier nécessaire ou simplement utile aux opérations sociales ; - plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités sus énoncées susceptibles de favoriser le développement de la société.
Capital social au 30 juin 2014	113 179 500 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques relatifs à Wafasalaf, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de la société.
Liste des textes législatifs applicables	De par son activité, Wafasalaf est régie par le droit marocain notamment : - la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 portant loi n° 20-05 relative aux sociétés anonymes ; - le Dahir portant loi n°1-93-147 du 6 juillet 1993 relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle ; - le Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ; - l'arrêté du Ministre des Finances et de la Privatisation du 29/09/2006 déterminant le taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédit ; - la circulaire de Bank Al-Maghrib N°19/G/06 du 23/10/2006 relative au taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédit. De par son appel public à l'épargne, Wafasalaf est soumise aux textes législatifs et réglementaires suivants : - le Dahir N°1-07-09 du 28 rabii I 1428 (17 avril 2007) portant promulgation de la loi n° 44-06 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil déontologique des valeurs mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à

- l'épargne, tel que modifié et complété ;
- la loi °35-94 relative à certains titres de créances négociables modifiée et complétée ;
- le Dahir n° 1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié et complété ;
- le Règlement Général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ;
- le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.

Régime fiscal	Wafasalaf est soumise, en tant que société de financement, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%) pour l'activité crédit amortissable et (20%) pour l'activité leasing.
Tribunal compétent	Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT DE WAFASALAF

Au 30 juin 2014, le capital social de Wafasalaf s'élève à 113 179 500 Dh et est intégralement libéré. Il se compose de 1 131 795 actions d'une valeur nominale de 100 Dh chacune.

II.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Wafasalaf a connu depuis sa création plusieurs augmentations de capital qui ont accompagné son développement. L'historique de cette évolution se détaille comme suit :

Année	Capital initial (en Dh)	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Prix par action (en Dh)	Montant de l'opération (en Dh)	Capital final en Dh
1986	-	Création de la société	1 000	100	100 000	100 000
1988	100 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	99 000	100	9 900 000	10 000 000
1990	10 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	300 000	100	30 000 000	40 000 000
1992	40 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	400 000	100	40 000 000	80 000 000
1995	80 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	200 000	100	20 000 000	100 000 000
1999	100 000 000	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	17 307	100	1 730 700	101 730 700
2000	101 730 700	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	6 354	100	635 400	102 366 100
2001	102 366 100	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	7 500	100	750 000	103 116 100
2002	103 116 100	Augmentation de capital par apport en numéraire	80 808	100	8 080 800	111 196 900
2002	111 196 900	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	5 500	100	550 000	111 746 900
2003	111 746 900	Augmentation de capital par apport en numéraire	13 339	100	1 333 900	113 080 800
2004	113 080 800	Augmentation de capital suite à la fusion avec Crédor (4 actions Crédor pour 1 action Wafasalaf)	987	100	98 700	113 179 500

Source : Wafasalaf

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Wafasalaf, réunie le 15 juin 1995, a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, au profit des cadres supérieurs de Wafasalaf, désignés par lui, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société dans les conditions suivantes :

- **les bénéficiaires** : les personnes appartenant à l'encadrement supérieur de Wafasalaf ;
- **l'enveloppe** : le montant total des options à attribuer donne droit à la souscription d'un nombre d'actions nouvelles n'excédant pas 5% du capital social au terme du plan.

A fin 2002, le nombre d'options levées était de 36 661 contre 17 307 en 1999 (une option donne droit à une action).

En 2004, 987 actions ont été créées suite à la fusion avec Crédor à raison de 4 actions Crédor pour 1 action Wafasalaf, conformément à la convention de fusion historique de l'actionnariat.

L'évolution de l'actionnariat de Wafasalaf se présente de la manière suivante :

	31/12/2011		31/12/2012		31/12/2013		30/06/2014	
	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote
Attijariwafa bank	576 186	50,9%	576 186	50,9%	576 186	50,9%	576 186	50,9%
CACF (ex Sofinco)	554 579	49,0%	554 579	49,0%	554 579	49,0%	554 579	49,0%
Administrateurs	43	0,0%	43	0,0%	43	0,0%	43	0,0%
Divers petits porteurs (ex-Crédor)	987	0,1%	987	0,1%	987	0,1%	987	0,1%
Total	1 131 795	100,0%	1 131 795	100,0%	1 131 795	100,0%	1 131 795	100,0%

Source : Wafasalaf

Au 30 juin 2014, le capital social de Wafasalaf est détenu en majorité par le Groupe Attijariwafa bank (50,91%) et CACF² (49,00%) suite à l'accord avec le Crédit Agricole conclu en novembre 2008 concernant la cession par le Groupe Attijariwafa bank de 15% de sa participation dans le capital de Wafasalaf à CACF.

II.2. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Attijariwafa bank

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Activité	Banque
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca – Maroc
Produit net bancaire consolidé (à fin 2013)	17,9 Mrds Dh
Résultat net part du Groupe (à fin 2013)	4,1 Mrds Dh
Capitaux propres part du Groupe (à fin 2013)	33,2 Mrds Dh
Actionnariat (à fin 2013)	✓ SNI : 48,0%
	✓ Groupe MAMDA-MCMA : 8,2%
	✓ Wafa Assurance : 6,6%
	✓ Santusa Holding : 5,3%
	✓ Personnel de la banque : 3,5%
	✓ Autres : 28,3%

Source : Attijariwafa bank

² Crédit Agricole Consumer Finance

CACF

Dénomination sociale	Crédit Agricole Consumer Finance
Activité	Crédit à la consommation
Siège social	128-130 boulevard Raspail – 75006 Paris – France
Produit net bancaire consolidé (à fin 2013)	2,7 milliards d’euros
Résultat net part du Groupe (à fin 2013)	27,3 millions d’euros
Capitaux propres part du Groupe (à fin 2013)	3,4 milliards d’euros
Actionnariat (à fin 2013)	Crédit Agricole S.A. (France) : 100%

Source : Crédit Agricole Consumer Finance

II.3. PACTE D’ACTIONNAIRES

Le 23 juillet 2004, un pacte d’actionnaires a été signé entre Wafabank et Sofinco concernant la société Wafasalaf. Un avenant de ce pacte a ensuite été signé entre Attijariwafa bank et Sofinco³ le 22 septembre 2009.

Ce pacte et son avenant prévoient notamment : (i) le mode de gouvernance de Wafasalaf, (ii) les modalités de sortie éventuelle de ses actionnaires, et (iii) un mécanisme de solution des éventuelles situations de blocage.

Par ailleurs, à travers ce protocole, les parties se sont engagées à doter Wafasalaf des moyens financiers nécessaires lui permettant de développer ses activités ainsi que le cas échéant de procéder à des opérations de croissance externe décidées d’un accord commun.

Mode de gouvernance (principales dispositions)

Les membres du conseil de surveillance de Wafasalaf sont nommés par les deux actionnaires de référence, à savoir Attijariwafa bank et CACF. Cette nomination est faite en fonction de la répartition du capital entre les deux parties.

Par ailleurs, le président et le vice président du conseil de surveillance sont nommés parmi les membres du conseil ayant été proposés par Attijariwafa bank.

Hypothèses de sortie des actionnaires Attijariwafa bank et CACF

Les hypothèses de sortie des actionnaires de référence peuvent se résumer comme suit :

- manquement grave d’une des deux parties au pacte d’actionnaires ou aux statuts ;
- changement de contrôle suite à une cession directe ou indirecte d’une des deux parties ;
- situation de divergence non résolue.

Dans ces trois cas, et selon la partie qui a subi le préjudice :

- CACF dispose d’une option de vente de sa participation dans Wafasalaf à Attijariwafa bank, ou
- Attijariwafa bank dispose d’une option d’achat de la participation de Wafasalaf détenue par CACF.

³ En 2010, Sofinco est devenue Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) suite à une fusion avec Finaref, la seconde filiale de crédit à la consommation du groupe Crédit Agricole.

II.4. MARCHE DES TITRES DE WAFASALAF

Wafasalaf dispose d'un programme en cours de bons de société de financement (BSF), d'un plafond global de 5 500 Mdh. Les principales caractéristiques des émissions au titre de ce programme sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Type	Date d'émission	Echéances	Montant émission (en Dh)	Nombre de titres émis	Encours au 30/06/2014	Durée (en mois)	Taux HT (fixe)	Mode de remboursement
BSF	01/07/2009	01/07/2011	300 000 000	3 000	0	24	4,15%	A l'échéance
BSF	31/07/2009	31/07/2011	400 000 000	4 000	0	24	4,20%	A l'échéance
BSF	17/09/2009	16/09/2011	200 000 000	2 000	0	24	4,20%	A l'échéance
BSF	07/10/2009	07/10/2011	400 000 000	4 000	0	24	4,15%	A l'échéance
BSF	30/12/2009	30/12/2011	400 000 000	4 000	0	24	4,25%	A l'échéance
BSF	20/01/2010	18/01/2013	350 000 000	3 500	0	36	4,45%	A l'échéance
BSF	26/01/2010	26/01/2015	200 000 000	2 000	200 000 000	60	4,79%	A l'échéance
BSF	18/10/2010	19/10/2015	150 000 000	1 500	150 000 000	60	4,70%	A l'échéance
BSF	01/07/2011	01/07/2013	400 000 000	4 000	0	24	4,17%	A l'échéance
BSF	22/08/2011	22/08/2013	400 000 000	4 000	0	24	4,15%	A l'échéance
BSF	16/09/2011	16/09/2013	200 000 000	2 000	0	24	4,16%	A l'échéance
BSF	28/10/2011	28/10/2013	400 000 000	4 000	0	24	4,20%	A l'échéance
BSF	14/11/2011	14/11/2013	450 000 000	4 500	0	24	4,30%	A l'échéance
BSF	05/12/2011	05/12/2013	250 000 000	2 500	0	24	4,32%	A l'échéance
BSF	23/01/2012	23/01/2014	300 000 000	3 000	0	24	4,36%	A l'échéance
BSF	16/07/2012	16/07/2014	200 000 000	2 000	200 000 000	24	4,28%	A l'échéance
BSF	28/08/2012	28/08/2017	298 500 000	2 985	298 500 000	60	4,90%	A l'échéance
BSF	10/09/2012	10/09/2014	621 000 000	2 985	621 000 000	24	4,70%	A l'échéance
BSF	18/03/2014	18/03/2016	200 000 000	2 000	200 000 000	24	4,37%	A l'échéance
BSF	28/05/2014	27/05/2016	200 000 000	2 000	200 000 000	24	4,05%	A l'échéance
BSF	10/06/2014	10/06/2016	200 000 000	2 000	200 000 000	24	4,00%	A l'échéance

Source : Wafasalaf

Au 30 juin 2014, l'encours des bons de sociétés de financement de Wafasalaf s'établit à 2 069,5 Mdh.

Dans une optique de diversification de ses sources de financement, Wafasalaf a également procédé à des émissions obligataires en 2004 et en 2008 :

- en 2004 : émission d'obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, pour un montant de 200 000 000 Dh à remboursement *in fine* sur une maturité de 5 ans, à un taux fixe de 5,54% HT, avec arrivée à échéance le 30/12/2009 ;
- en 2008 : émission d'obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, pour un montant de 100 000 000 Dh à remboursement *in fine* sur une maturité de 5 ans, à un taux fixe de 5,20% HT, avec arrivée à échéance le 31/12/2013.

Nantissement d'actions

Les actions de Wafasalaf détenues par Attijariwafa bank et CACF ne font pas l'objet d'un nantissement.

Nantissement d'actifs

Les actifs de Wafasalaf ne font l'objet d'aucun nantissement.

II.5. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Selon les statuts de Wafasalaf, le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est distribué sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'Assemblée Générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'Assemblée Générale Ordinaire sont fixées par elle-même, ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal, statuant en référé, à la demande du Directoire.

Le tableau ci-dessous reprend l'historique de distribution de dividendes de Wafasalaf sur la période 2011-2013 :

	2011	2012	2013
Résultat net social de l'exercice N (en Kdh)	336 370	370 621	333 017
Dividendes au titre de l'exercice N (en Kdh)	300 000	379 151	123 366
<i>Taux de distribution (en %)</i>	<i>89%</i>	<i>102%</i>	<i>37%</i>
Nombre d'actions	1 131 795	1 131 795	1 131 795
Dividende par action (en Dh)	265,07	335,00	109,00

Source : Wafasalaf

III. ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION

Wafasalaf est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, régie par les lois en vigueur au Maroc.

Conformément à l'article 20 des statuts de Wafasalaf, le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre, au nom de la société, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social à l'exception des actes soumis à autorisation préalable présentés au niveau de l'article 20 des statuts de Wafasalaf.

Le Président du Directoire assume la direction générale de la société selon l'article 21 de ses statuts.

Conformément à l'article 30 des statuts, le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi.

La gestion de Wafasalaf est assurée par un comité exécutif (ex-comité de gestion) composé de neuf membres. Ce comité, qui se réunit périodiquement, coordonne et suit l'exécution des plans d'actions découlant des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il est composé du Président du Directoire et des Directeurs de pôles.

III.1. CONSEIL DE SURVEILLANCE

La composition du Conseil de Surveillance de Wafasalaf, au 30 juin 2014, est la suivante :

Membres	Fonction	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
M. Boubker JAÏ Président du Conseil de Surveillance	Directeur Général d'Attijariwafa bank	Mai 2013	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
Attijariwafa bank représentée par M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général d'Attijariwafa bank	Mai 2013	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général d'Attijariwafa bank	Mai 2014	AGO de 2020 statuant sur l'exercice 2019
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général d'Attijariwafa bank	Mai 2013	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général d'Attijariwafa bank	Mai 2013	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
CACF représentée par M. Amir DJOURABTCHI	Directeur Général Adjoint de CACF	Mai 2013	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Stéphane GABALDA	Directeur Crédit International et Corporate	Mai 2013	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Jean François DERRIEN	Responsable Pays de CACF	Mai 2013	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Claude GRANDFILS	Directeur Financier	Mai 2013	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018

Source : Wafasalaf

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent en cette qualité aucune rémunération, excepté les jetons de présence.

Au titre des exercices 2011, 2012 et 2013, les membres du Conseil de Surveillance n'ont pas perçu de jetons de présence.

III.2. DIRECTOIRE

La composition du Directoire de Wafasalaf, au 30 juin 2014, se présente comme suit :

Membres du Directoire	Fonction	Date de nomination/ renouvellement	Date d'expiration
Mme Laïla MAMOU	Président du Directoire	Mai 2014	AGO de 2018 statuant sur l'exercice 2017
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Planification et Stratégie	Mai 2014	AGO de 2018 statuant sur l'exercice 2017
M. Driss FEDOUL	Directeur du Pôle Risque	Mai 2014	AGO de 2018 statuant sur l'exercice 2017

Source : Wafasalaf

Les membres du Directoire ne perçoivent en cette qualité aucune rémunération.

III.3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans une optique d'optimisation organisationnelle et de réalisation de ses objectifs, Wafasalaf dispose des principaux comités internes suivants :

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
Comité Consultatif	Revue générale de l'activité et revue des principaux projets Examen des études stratégiques en vue de la présentation de conclusions au Conseil de Surveillance	Quadrimestrielle	Comité Exécutif + membres CACF + membres représentant les Sociétés de Financement Spécialisées Attijariwafa bank (SFS)
Comité d'Audit et de Contrôle Interne	Evolution du dispositif du contrôle interne	Semestrielle	Comité présidé par Attijariwafa bank en présence de responsables de l'Audit, du contrôle Permanent et de la Conformité des deux actionnaires principaux (AWB/CACF) ainsi que les commissaires aux comptes
Comité Exécutif	Revue de l'avancement du plan stratégique, réalisations commerciales et examens des alertes	Bimensuelle	Président du Directoire Directeur Pôle Risque Directeur Contrôle des Risques, Conformité et Juridique Directeur Capital Humain Directeur Partenariats et l'International Directeur Pôle Commercial Directeur Systèmes d'Information, Opération et Organisation Directeur Pôle Finances Directeur Stratégie et Relations Client
Comité RH	Revue RH	Trimestrielle	Membres du Comité Exécutif + 1 responsable RH
Comité Développement Commercial	Point Commercial et Marketing ; plan d'action ; état d'avancement du Plan d'action Annuel Présentation des réalisations globales et des réalisations par activité Préparation et instruction des décisions importantes à demander au Comité des directeurs	Mensuelle	Président du Directoire Directeur du pôle Commercial Directeur des Partenariats Directeur stratégie et relations clients Directeur Themis Courtage Responsable Marketing Responsable des Marchés

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
Comité des directeurs	Revue de l'activité commerciale, du risque, du providing et veille concurrentielle, études des parts de marché, synthèse financière, arrêté comptable et infos environnement	Bimensuelle	Directeur Pôle Risque Directeur Contrôle des Risques et Conformité Directeur Pôle activité Commerciale Portée Directeur Capital Humain Directeur Partenariats et International Directeur Marketing Stratégique Directeur Pôle Finances Directeur Stratégie et Relations Client Directeur Organisation Directeur Risque Directeur Systèmes d'Information Directeur Finances et Trésorerie Directeur Systèmes d'Information, Opération et Organisation Directeur Automobile
Comité Stratégie et développement	Pilotage de l'exécution du plan stratégique de l'entreprise, décision des principaux projets à lancer, arbitrage sur l'allocation des investissements	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs exécutifs
Comité Tarification	Présentation des offres et budgets du mois M-1; présentation des offres et budgets pour validation du mois en cours de M+1	Ad hoc (au besoin)	Président du Directoire Directeur du pôle Commercial Directeur Stratégie et Relations Clients Responsables de Marché Responsable contrôle de Gestion Responsable Marketing
Comité Projets et Investissements	Décision des investissements à engager, validation du plan annuel des achats (en phase avec le budget), validation du choix des prestataires.	Bimestrielle	Président du Directoire Directeurs exécutifs Directeurs Organisation Directeur SI Responsable Marketing stratégique
Comité Risque	Maîtrise du coût du risque	Trimestrielle	Président du Directoire Directeur du Pôle Risque Direction du Traitement du Risque Responsable du Risk Management Responsable du Recouvrement Grands Comptes
Comité Sécurité	Définition des objectifs et arbitrage entre les choix et priorités en termes de sécurité et de continuité d'activité, suivi des incidents/ alertes et problèmes liés à la sécurité et à la disponibilité des SI, planification et ordre des différents tests de sécurité et de continuité d'activité	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs Executifs Responsable Audit Interne Responsable Logistique Responsable Sécurité Informatique
Comité Finance ALM	Analyse du marché des taux, Analyse ALM et plan de refinancement, présentation des indicateurs et perspectives sur l'activité et les marges Présentation des principaux projets de refinancement au Conseil de Surveillance pour validation	Quadrimestrielle	Président du Directoire Directeur du Pôle Finance Directeur Financier Responsable Trésorerie Responsable Contrôle de Gestion Directeur Plan et Stratégie

Source : Wafasalaf

III.3.1 Opérations conclues entre les membres de surveillance et de direction

Il n'existe aucune opération, de quelque forme que ce soit, conclue entre les membres des organes de Surveillance et de Direction de la société Wafasalaf, hormis les conventions conclues entre Attijariwafa bank et Wafasalaf (cf. partie Conventions réglementées).

III.3.2 Prêts accordés aux membres du Directoire

Le montant global des prêts accordés au 31/12/2013 en faveur des membres du directoire est de 1 893 840 dirhams.

III.3.3 Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance

Néant.

III.3.4 Intéressement et participation du personnel

Wafasalaf ne dispose pas d'un schéma de participation au capital au profit de son personnel. Elle a participé à l'image des autres filiales du groupe Attijariwafa bank aux offres réservées aux salariés lancées en 2005, 2007 et 2012.

Ces offres se sont opérées par le biais de la vente d'actions par Attijariwafa bank. Des formules ont été mises en place à des conditions avantageuses et ce, pour permettre au plus grand nombre de collaborateurs d'accéder au capital. Un ensemble de mesures associant des remises sur la valeur des actions, des attributions d'actions gratuites et des conditions de crédit privilégiées ont été mises en place.

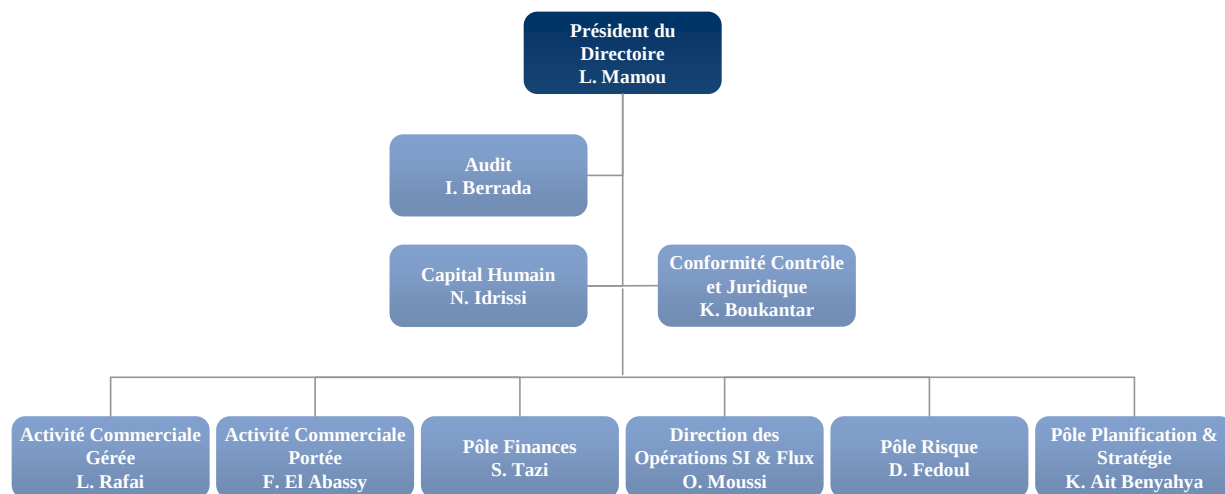
Pour la société Wafasalaf, les résultats de la dernière augmentation de capital d'Attijariwafa bank réservée aux salariés du groupe en 2012 se présentent comme suit :

- 295 378 actions de la Tranche 1 (Formule « Classique ») ont été souscrites par les collaborateurs de Wafasalaf à un prix par action de 240 Dh ;
- 92 552 actions de la Tranche 2 (Formule « Plus ») ont été souscrites par les collaborateurs de Wafasalaf à un prix par action de 290 Dh.

III.4. ORGANIGRAMME DE WAFASALAF

L'organigramme fonctionnel de la société Wafasalaf, au 30 juin 2014, se présente comme suit :

Organigramme fonctionnel de Wafasalaf au 30 juin 2014



Source : Wafasalaf

Wafasalaf est structurée en cinq pôles d'activité :

- un pôle Risque comprenant le traitement du risque, la Prévention Risque, le recouvrement grand comptes, la détection de la fraude, les engagements et le support Risque ;
- un pôle Finance englobant la Direction Financière et Administrative ainsi que le Département Budget & Contrôle de Gestion, Département des achats et le Département Logistique ;
- un pôle Planification et Stratégie organisé en trois départements : Planification, Marketing Stratégique et Etudes Sectorielles ;
- un pôle Commercial comprenant la Gestion pour Compte, le Support & Opérations Commerciales ainsi que le marché automobile, le marché des particuliers, le marché EDM et le Département Qualité ;
- un pôle DOSI et Flux englobant trois Directions : Informatique et technologie, Organisation, ainsi que la Direction des Flux et Monétique.

III.4.1 Liste des principaux dirigeants

La liste des principaux dirigeants de Wafasalaf, à fin juin 2014, se présente comme suit :

Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Mme Laila MAMOU	Président du Directoire	2004
M. Fayçal EL ABASSI	Directeur du Pôle Commercial Activité Portée et Marketing	2012
Mme Lamiaâ RAFAI	Directeur Commercial Activité Gérée et Partenariats International	2012
M. Khalid BOUKANTAR	Directeur du Pôle Conformité, Contrôle Risque et Juridique	2013
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Planification et Stratégie	2006
Mme Nadia IDRISI	Directeur Ressources Humaines	2012
M. Omar MOUSSI	Directeur des Systèmes d'Information, Organisation et Flux	2006
Mme Sahar TAZI	Directeur Financier et Administratif	2013
M. Driss FEDOUL	Directeur du Pôle Risque	2011

Source : Wafasalaf

III.4.2 CV des principaux dirigeants

Mme Laila MAMOU (50 ans)

Mme MAMOU a obtenu en 1987 un DESS à l'IAE de Caen, option Gestion des Entreprises et Administrations Publiques, après l'obtention, en 1986 à la faculté d'Aix-Marseille, d'une Maîtrise en Administration Economique et Sociale option Finances et Comptabilité.

En 1989, Mme MAMOU a démarré sa carrière professionnelle en tant qu'auditeur externe au sein du Cabinet Saba & Co. En 1990, elle intègre Wafasalaf en tant que Chargée des Opérations de Gestion.

Depuis, Mme MAMOU a occupé plusieurs fonctions au sein de Wafasalaf. Elle a été respectivement Responsable du Contrôle de Gestion, Directeur du Traitement du Risque et Directeur du Développement Commercial.

Depuis janvier 2004, Mme MAMOU assure la fonction de Président du Directoire de Wafasalaf.

M. Khalid AITBENYAHIA (45 ans)

M. AIT BENYAHIA est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Informaticien de l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée à Rabat (INSEA) ainsi que d'un Executive MBA de l'ISCAE.

Après un bref passage à la CTM, il a intégré la société Crédor en 1994 en tant que Responsable du Développement Informatique. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions dont la dernière en tant que Directeur de l'Exploitation en charge du Risque et des Systèmes d'Information.

M. AIT BENYAHIA intègre ensuite Wafasalaf en janvier 2006, pour assurer la responsabilité de la Direction de la Stratégie.

En mai 2008, M. Khalid AIT BENYAHIA est nommé Directeur du Programme OPUS.

Depuis mars 2012, M. Khalid AIT BENYAHIA occupe la fonction de Directeur Planification et Stratégie.

M. Omar MOUSSI (49 ans)

Titulaire d'un DESS en informatique et d'un DEA d'analyse numérique de l'Université de Rennes, M. MOUSSI a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 1993 et 1998 dont Responsable

Informatique à la société Sinmatex. Ensuite, il a intégré le Groupe Wafabank à travers la filiale Wafa Systèmes Consulting en qualité d'Ingénieur Chef de Projet.

En 2000, il rejoint Wafasalaf en qualité de Responsable Organisation avant d'occuper en 2004 le poste de Directeur des Opérations.

En 2006, M. Omar MOUSSI est nommé Directeur des Systèmes d'Informations.

Depuis avril 2012, M. Omar MOUSSI occupe la fonction de Directeur Pôle Systèmes d'Informations, Organisation et Gestion des Flux.

M. Driss FEDDOUL (39 ans)

Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en 1998.

Après un passage de 2 ans à la Société Générale en tant que Responsable régional de la clientèle des entreprises, M. Driss FEDDOUL a intégré Wafasalaf en 2001 en tant que Directeur d'Agence. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions au sein du Pôle Commercial dont la dernière en tant que Responsable des Partenariats Institutionnels.

Depuis juin 2010, M. Driss FEDDOUL occupe le poste de Directeur du Pôle Traitement Risque.

M. Khalid BOUKANTAR (50 ans)

Titulaire d'une Maîtrise en Commerce et Affaires de l'Université de Clermont-Ferrand II en 1988 et d'un diplôme de troisième cycle en commerce de l'ISCAE en 1995.

M. KHALID BOUKANTAR a intégré en 1989 la banque SMDC (actuellement Banque Populaire) en tant que Creditman « Grands Comptes ».

En 1991, il rejoint Wafasalaf en tant que Responsable de Production. Ensuite, il exerce plusieurs fonctions au sein de la Direction Commerciale et Marketing de Wafasalaf avant d'être nommé Directeur des Réseaux Agences et Plateformes en janvier 2007.

En 2009, M. BOUKANTAR est nommé Directeur Adjoint du Pôle Commercial et Marketing, en charge des « Marchés et Partenariats », au sein du Pôle Commercial et Marketing.

Depuis 2013, il occupe le poste de Directeur de Pôle Conformité Contrôle Risque interne et Juridique.

M. Fayçal EL ABASSI (36 ans)

Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris en 2002, M. EL ABASSI a débuté sa carrière au poste de Product Definition à AMADEUS (NICE) où il a passé deux ans.

En 2004, il intègre Sofac Crédit (Groupe CDG) en tant que Responsable Risque.

En 2006, il rejoint Wafasalaf en tant que Directeur Marketing. En 2009, il est nommé Directeur du Réseau Commercial au sein du Pôle Commercial et Marketing.

Depuis 2012, M. AL ABASSI occupe le poste de Directeur Pôle Commercial Activité Portée.

Mme Lamia RAFAI (50 ans)

Titulaire d'un Master Professionnel en Economie et Management, Mme RAFAI a intégré Wafasalaf en 1991. Après avoir occupé plusieurs fonctions, elle rejoint la Direction du Risque en tant que Responsable de la Cellule Assainissement et en tant que Responsable du Département Phoning en 1996. En janvier 2007, elle est nommée Directeur du Risque Amiable au sein du Pôle Risque.

Entre 2010 et 2012, elle occupe la fonction de Directeur de la Gestion pour Compte au sein du Pôle Opérations, Organisation et Partenariats.

Depuis 2012, elle occupe le poste de Directeur du Pôle Partenariats et International.

Mme Nadia IDRISSE (48 ans)

Titulaire d'un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques de la faculté de Lettres d'Avignon, Mme IDRISSE a occupé le poste d'Assistante Commerciale Circuit Long à Sofinco de mars 1990 à juillet 1991, avant d'intégrer Wafasalaf en août 1991.

Depuis, elle a occupé plusieurs fonctions au sein de Wafasalaf. Mme IDRISSE a été respectivement Responsable Recouvrement (Département Gestion & paiement & Phoning), Responsable Contentieux, Responsable Département Conventions Collectives, Responsable Département Service Clientèle, Responsable Animation du Réseau Circuit Court et de l'entité Supports & Animation avant d'être nommée Directeur Marché Clientèle des Particuliers.

Depuis Octobre 2009, Mme Nadia IDRISSE occupe la fonction de Chargée de Mission auprès du Directeur du Pôle Commercial en tant que chef de Projet métier de Développement des nouveaux Outils d'Aide à la Vente (OAV) de Wafasalaf.

Depuis août 2012 Mme IDRISSE occupe le poste de Directeur des Ressources Humaines.

Mme Sahar TAZI (40 ans)

Titulaire d'un MBA in International Business – diplôme de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de Paris (« ENPC ») en association avec l'Ecole Hassania des Travaux Publics, Mme Sahar TAZI a occupé le poste de chargée d'étude à CITECH Ingénierie en 1997 puis celui de responsable Contrôle de Gestion et reporting du groupe SONASID en passant par d'autres postes au sein du même groupe, avant d'intégrer le groupe Attijariwafa bank en 2002 en tant que contrôleur de Gestion à l'ex-BCM.

Entre 2007 et 2013, elle occupe le poste de Responsable du Contrôle de Gestion Groupe à Attijariwafa bank.

En juillet 2013, Mme Sahar TAZI intègre Wafasalaf en qualité de Directeur Pôle Finances.

III.4.3 Rémunération attribuée aux principaux dirigeants

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants de Wafasalaf, au titre de l'exercice 2013, s'établit à 10 112 186 dirhams.

PARTIE IV. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFASALAF

I. HISTORIQUE DE WAFASALAF

1986	Création de Wafasalaf par Wafabank et Sofinco. Sofinco est un groupe français de crédit à la consommation et filiale du Groupe Crédit Agricole Indosuez.
1988	Démarrage de l'activité.
1989	Lancement du prêt personnel. Wafasalaf est la première société de financement à diversifier son catalogue de produits en commercialisant des crédits non adossés à des biens durables (les véhicules automobiles ou l'équipement des ménages).
1991	Découverte par les consommateurs marocains du crédit revolving lancé par Wafasalaf.
1995	Mise en place par Wafasalaf du crédit loisirs en partenariat avec des tour-opérateurs ou des agences de voyages.
1996/1997	Signature d'un accord de partenariat avec Fiat suivi l'année suivante par un accord avec Sony et Whirlpool.
2000	Mise en place par Wafasalaf d'une plateforme de télégestion permettant de fluidifier les opérations de gestion ainsi que le traitement des réclamations de la clientèle. Par ailleurs, Wafasalaf conclut de nouveaux partenariats d'une part, dans le domaine de l'informatique et de l'ameublement visant à développer les prêts d'équipement des ménages et d'autre part, avec Barid Al Maghrib afin de développer sa présence dans des régions non couvertes par son réseau propre.
2001	Enrichissement de la gamme des financements automobiles par deux nouveaux produits : « Packoto » qui est une offre globale conçue en synergie avec Wafa Assurance incluant, en exclusivité sur le marché marocain, la mensualisation gratuite de l'assurance automobile et le financement de l'entretien ; - et « Leasoto », formule de Location avec Option d'Achat (LOA) qui cible davantage la montée en gamme de la clientèle des particuliers s'adressant à Wafasalaf pour le financement de leur voiture particulière. Par ailleurs, une nouvelle formule de recrutement de clientèle, le parrainage, a été lancée avec succès, capitalisant ainsi sur l'image de Wafasalaf auprès de ses clients.
2002	Utilisation d'un nouveau système d'information totalement intégré. Cela permet, entre autres, la mise en place de l'outil vendeur, solution extranet permettant l'optimisation des délais de traitement du circuit long. Lancement de la carte OK (carte Visa Electron), totalement sécurisée et assortie d'une prime de fidélité annuelle récompensant les achats réglés avec la carte. Création de la carte Mazaya, première carte de fidélité spécialement dédiée aux fonctionnaires et donnant accès à des services additionnels et à un programme de réductions auprès d'un réseau de commerces et de prestataires de services.
2003	Signature d'une convention de collaboration avec la Fédération des Œuvres Sociales de l'Enseignement (FOSE) permettant aux adhérents de cette fédération de bénéficier de nombreux avantages auprès des agences de Wafasalaf. Signature d'une convention avec Maroc Telecom pour le financement de packs PC et internet contribuant ainsi à la démocratisation de l'accès à l'Internet. Par ailleurs, Wafasalaf lance la gestion de crédit pour le compte de Wafabank.
2004	Fusion du Groupe Wafabank avec la Banque Commerciale du Maroc. Wafasalaf est désormais une filiale du Groupe Attijariwafa bank, issu du rapprochement entre les deux groupes bancaires.
2004	Acquisition du contrôle de Crédor. Wafasalaf ambitionne ainsi de devenir un opérateur national de premier ordre dans le secteur du crédit à la consommation. Cette année, Wafasalaf a lancé une OPR visant la détention de 95% du capital de la société Crédor, suivie d'une OPR obligatoire pour l'acquisition de l'intégralité des actions de la société. L'objectif de ces 2 OPR étant de finaliser la fusion entre Wafasalaf et Crédor.
2005	Signature d'un accord de partenariat avec Marjane, Renault, Citroën et Peugeot. Aménagement d'un nouveau siège social. Création du Centre de Relations Clientèle.
2006	Adoption d'une nouvelle identité visuelle. Lancement de la carte renouvelable Mazeed.

- 2007**
- Lancement de 5 nouveaux produits permettant de maintenir l'avance en terme d'innovation produits de Wafasalaf :
 - ✓ Sahel Mahel ;
 - ✓ Salaf Couple ;
 - ✓ Salaf Wajed ;
 - ✓ Parrainage ;
 - ✓ Financement de matériels de santé.
 - Déploiement de 7 campagnes promotionnelles permettant de consolider la notoriété et stimuler l'activité commerciale de Wafasalaf.
 - Extension du réseau propre : ouverture de 4 nouvelles agences : Rabat Hay Riad, Rabat Temara, Casablanca Bernoussi, Casablanca El Fida.
 - Mise à niveau de l'organisation des métiers informatiques aux normes ITIL⁴ niveau 3 : formalisation, formation, application et pilotage.
 - Mise en place d'un nouvel organigramme : séparation claire des tâches et des responsabilités, renforcement de la DSI des moyens humains nécessaires.
 - Fiabilisation de la justification des comptes de suspens, formalisation de l'ensemble du paramétrage comptable, élimination des opérations manuelles de redressement des comptes.

- 2008**
- Lancement de 6 nouveaux produits permettant de maintenir l'avance en terme d'innovation produits de Wafasalaf :
 - ✓ Pause Septembre « Fonctionnaires » ;
 - ✓ Taksit (Mourabaha), Salaf Arboune ;
 - ✓ Crédit Cash ;
 - ✓ Pack Crédit-assurance auto ;
 - ✓ Salaf toutes Options.
 - Déploiement de 7 campagnes promotionnelles permettant de consolider la notoriété et de stimuler l'activité commerciale de Wafasalaf.
 - Lancement du site internet marchand de Wafasalaf, appuyé en 2008 par une plateforme de télémarketing avec une production réalisée de 76 Mdh.
 - Extension du réseau propre avec l'ouverture de 5 nouvelles agences à Casablanca : Oulfa Hay Hassani/ Marjane Hay Hassani / Ain chok, Salé et Oujda ; et rénovation de 9 agences.
 - Équipement de la totalité du réseau d'un nouveau «mode» de mobilier.
 - Redéfinition des axes stratégiques de développement et des 16 principales initiatives métiers du plan stratégique de développement de Wafasalaf (2008-2010).
 - Animation d'une caravane «stratégique» au sein de l'entreprise pour le partage des orientations stratégiques et l'affirmation de la culture de l'entreprise.

- 2009**
- Lancement d'une nouvelle signature de « Dima Maak » faisant référence à la vocation de Wafasalaf, notamment à ses valeurs : Proximité (avec la clientèle), Innovation, Implication, Esprit d'équipe et Ethique.
 - Signature d'une convention avec l'enseigne « Electroplanet », filiale de Marjane Holding spécialisée dans la commercialisation de produits d'électroménagers.
 - Etablissement d'une convention avec « Carrefour » dont le premier magasin au Maroc a été lancé en partenariat avec « Label Vie ».
 - Signature d'une convention avec le groupe « Afriquia » pour la commercialisation de la première carte post-paiement de carburant destinée aux particuliers.
 - Mise en place d'une plateforme de communication sécurisée avec la CIMR, permettant de répondre instantanément aux demandes de crédit formulées par les retraités affiliés audit établissement ; conclusion d'un partenariat institutionnel avec la CIMR, au profit des retraités adhérents de la CIMR.
 - Finalisation de l'accord avec le Crédit Agricole avec la cession par Attijariwafa bank de 15 % de sa participation dans le capital de Wafasalaf à Sofinco ; renforcement de l'activité de gestion pour compte à travers le démarrage de la nouvelle convention de traitement et de gestion des dossiers de crédit avec Crédit Agricole du Maroc.
 - Extension de l'offre de gestion pour compte à travers la nouvelle convention signée avec l'opérateur téléphonique Wana pour la gestion du risque de ses clients particuliers.
 - Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture de 4 nouvelles agences (Safi, Mohammedia, Casablanca Emile Zola et Tanger 2) portant son réseau à 42 agences.
 - Lancement de nouveaux produits, en ligne avec la politique d'innovation ainsi que le lancement de plusieurs campagnes (campagne Internet pour des demandes de crédit, campagne destinée aux fonctionnaires et retraités CMR (Caisse Marocaine de retraites).

⁴ ITIL : « Information Technology Infrastructure Library » est un ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques pour la gestion des services informatiques, édictées par l'Office Public Britannique du Commerce ;

2010	- Participation au salon Auto Expo 2010. - Lancement de l'activité de Themis Courtage. Cette filiale spécialisée dans le courtage en assurance a été créée en décembre 2009. - Lancement d'une nouvelle formule de Location avec Option d'Achat (LOA) avec dépôt de garantie. - Lancement de « Salaf Tasbik », produit spécial entreprises conventionnées, destiné à financer les avances sur salaire des collaborateurs. - Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture de 2 nouvelles agences (Rabat et Larache) portant son réseau à 44 agences.
2011	- Lancement du partenariat avec le Groupe Aksal pour le Morocco Mall dans un objectif de captation et fidélisation de nouveaux clients. - Lancement du partenariat SNTL pour le lancement d'une gamme de crédits aux fonctionnaires. - Refonte totale du site afin de mettre en place un espace dédié aux clients Wafasalaf conformément à la loi de Protection du consommateur et la loi de protection des données. - Création d'une agence de Vente à distance pour les Pré-acceptations en ligne des dossiers client. - Déploiement de la solution CRM en Mars 2011. - Déploiement des premiers tableaux de bord OBIEE en Octobre 2011. - Lancement de nouveaux produits : LOA Société, offre fonctionnaire auto et occasion. - Décentralisation du SAV dans le réseau afin d'améliorer la qualité de services clients. - Développement de nouveaux produits pour le partenariat RCI. - Lancement du Providing pour le recouvrement et Contentieux d'Attijariwafa bank. - Lancement du recouvrement des chèques impayés Marjane. - Accompagnement de AWB à l'international par transfert d'expertise métier en gestion de crédit à la consommation pour la CBAO et AttijariBank Tunisie. - Déménagement au nouveau siège. - Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture d'une nouvelle agence à Laayoune.
2012	- Gestion pour Compte et Providing : Wafasalaf renforce sa ligne de métier en se positionnant en tant que leader expert dans ce domaine et en fait un levier de sa stratégie commerciale ; - Transfert d'expertise en Afrique : Accompagnement du Groupe Attijarwafa bank dans son développement régional : CBAO Sénégal,... - Extension du réseau avec la création de 2 nouvelles agences à Kénitra et Nador ; - Salon Auto Expo : Sponsor de la 8ème édition du Salon Auto Expo qui s'est tenu du 17 au 27 mai 2012, événement majeur ; - Le client au cœur de la stratégie de Wafasalaf : - Intégration de, l'ensemble des mentions relatives à la Publicité et information du consommateur (Article 3) sur tous les supports publicitaires (affichage, presse, radio, internet,...) dans le cadre de la Loi sur la Protection du Consommateur ; - Introduction d'un nouveau document appelé O.P.C. (Offre Préalable des Crédits), dont le modèle a été établi par voie réglementaire ; - Dès promulgation la loi n° 09-08, Wafasalaf s'est organisée en interne afin de se conformer aux règles dictées par cette loi.
2013	- Signature d'une convention avec Al Omrane pour le recouvrement des recettes des ventes de produits immobiliers ; - Etablissement d'une convention avec Kitea Géant ; - Reconduction des offres de crédits gratuits avec Ford et Fiat, et mise en place d'une formule spéciale pour les marques Volkswagen et Skoda ; - Finalisation de l'accord avec CFAO pour une convention de partenariat sur trois ans ; - Sur le plan fiscal, les nouvelles mesures relatives à la TVA sur les produits de cession des véhicules ont contribué à la baisse des ventes à crédit, la LOA avec dépôt avec de garantie n'étant plus compétitive par rapport au crédit bancaire ; - Accompagnement du développement du réseau Marjane par la mise en place de desks Wafasalaf sur les nouveaux hypermarchés de Larache et El Jadida ; - Sur le plan conformité, Wafasalaf a été l'une des premières sociétés du secteur à faire une déclaration auprès de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) pour se conformer aux exigences réglementaires ; - Poursuite de la mise en conformité avec la Loi sur la Protection du Consommateur.

Source : Wafasalaf

II. APPARTENANCE DE WAFASALAF A UN GROUPE

Au 30 juin 2014, le capital social de Wafasalaf est détenu à 50,9% par Attijariwafa bank et à 49,0% par CACF.

II.1. PRESENTATION DE ATTIJARIWAFABANK

Attijariwafa bank est un des groupes bancaires et financiers prédominants au Maroc et au Maghreb. En 2013, la part de marché⁵ du Groupe s'élève à 24,2% sur les crédits particuliers et à 27,9% sur les crédits entreprises, avec un réseau national de 2 541 agences (+272 par rapport à 2012).

Basée au Maroc, Attijariwafa bank est également implantée dans 23 pays, notamment :

- en Afrique (Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo, Cameroun, Libye) et en Europe (France, Allemagne, Pays bas et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque ;
- à Abu-Dhabi, Dubai, Londres, Riyad, Shanghai et Tripoli à travers des bureaux de représentation.

Le groupe Attijariwafa bank est présent sur :

- le segment du crédit à la consommation par le biais de sa filiale Wafasalaf ;
- le marché du leasing à travers Wafabail ;
- le segment des crédits immobiliers à travers sa filiale Wafa Immobilier ;
- les activités de banque d'investissement à travers ses filiales Attijari Finances Corp., Wafa Gestion et Attijari Invest ;
- les activités de marché (change, taux, produits dérivés, etc.) à travers sa Salle des Marchés ;
- l'activité d'intermédiation boursière à travers Attijari Intermédiation.

Le groupe est également présent dans le secteur de l'assurance à travers sa filiale Wafa Assurance, dont elle détient 79,29% du capital (à travers l'Omnium de Gestion Marocain). Avec 21,5%⁶ de parts de marché en 2013, Wafa Assurance est le leader national du secteur de l'assurance.

Faits marquants 2013

- Finalisation avec succès de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% des dividendes 2012 en actions pour un montant de 685,2 millions de dirhams (soit un taux de réalisation de 76%) ;
- Signature des accords définitifs avec les autorités togolaises pour l'acquisition de 55% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIA- Togo) ;
- Inauguration d'un bureau de représentation à Dubai et fusion de Attijariwafa bank Europe avec CBIP (filiale de la CBAO en France) ;
- Ouverture de la succursale de CBAO au Niger ;
- Signature d'Attijariwafa bank et Qatar National Bank (QNB) d'un protocole d'accord d'envergure à l'international. Cet accord de partenariat vise à promouvoir et développer les échanges commerciaux et les investissements dans les pays de présence des deux groupes bancaires ;
- Signature d'un accord stratégique entre Attijariwafa bank et Bank of China favorisant les échanges commerciaux et les investissements entre l'Afrique et la Chine ;

⁵ Source : Attijariwafa bank

⁶ Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance.

- Signature du Groupe Attijariwafa bank et l'Agence Française de Développement d'un accord permettant aux opérateurs marocains et français de déployer leurs activités en Afrique ;
- Signature d'un Mémoire d'Entente entre Attijariwafa bank et US Ex-Im Bank, en novembre 2013, à Washington. Ce partenariat stratégique vise à promouvoir et à développer les échanges commerciaux et les investissements entre les pays de présence d'Attijariwafa bank en Afrique et les Etats-Unis d'Amérique ;
- Signature de deux conventions de financement entre Attijariwafa bank et Citi garantie par Overseas Private Investment Corporation (OPIC). Ces accords portent sur le soutien et l'octroi des crédits aux PME au Maroc et dans plusieurs pays de présence du groupe en Afrique Subsaharienne ;
- Signature d'une convention de garantie entre Attijariwafa bank et la SFI. L'objectif étant d'intégrer les filiales africaines dans le programme SFI de financement du commerce international (GTFP) en tant que banque émettrice. A la fin du premier trimestre 2014, 6 filiales (CBAO, CDS, CDC, SCB, Attijari bank Mauritanie et SIB) ont déjà bénéficié de garanties au titre du GTFP.

Les principaux agrégats financiers⁷ d'Attijariwafa bank, sur les trois derniers exercices, se présentent comme suit :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Produit net bancaire	15 882	17 049	17 877	7,3%	4,9%
Résultat d'exploitation	7 930	8 143	8 063	2,7%	-1,0%
Résultat net	5 302	5 309	5 066	0,1%	-4,6%
Résultat net part du groupe	4 459	4 501	4 141	0,9%	-8,0%

Source : Attijariwafa bank

II.2. PRESENTATION DE CACF

Présente à l'échelle internationale, CACF est spécialisée dans tous les métiers du crédit à la consommation. Ses activités couvrent :

- **la vente directe** : elle concerne les prêts personnels, les rachats de créances, les crédits renouvelables adossés à une carte bancaire, etc. ;
- **le financement sur le lieu de vente** : il couvre le marché de l'équipement de la maison, les marchés des véhicules et du nautisme, etc ;
- **les partenariats** avec de grandes enseignes de la distribution, et des institutionnels ; filiale du Crédit Agricole, CACF partage ses compétences avec les réseaux bancaires du Groupe pour développer leur activité de crédit à la consommation ;
- **l'assurance** ;
- **le courtage.**

Avec une présence dans 21 pays à fin 2013, CACF réalise plus de 62% de son activité hors de France.

En mai 2009, CACF (Crédit Agricole Consumer Finance) est née de la fusion entre Sofinco et Finaref⁸. De 2008 à 2010, CACF a réalisé trois fusions d'envergure afin de renforcer son efficacité opérationnelle : outre celle de Sofinco et Finaref intervenue en France, la fusion d'Agos et de Ducato en Italie et celle d'Interbank et de Ribank aux Pays Bas ont créé un leader national du crédit à la consommation dans chacun de ces deux pays.

⁷ Il s'agit des comptes consolidés IFRS

⁸ Filiale du Crédit Agricole spécialisée dans la vente à distance des produits financiers

A fin 2013, les encours consolidés⁹ de CACF s'élèvent à 43,2 milliards d'euros.

Les principaux agrégats financiers¹⁰ de CACF, sur les 3 derniers exercices, se présentent comme suit :

En K€	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Produit net bancaire	3 337 954	2 902 048	2 683 631	-13,1%	-7,5%
Fonds propres part du groupe	5 323 464	3 445 384	3 488 229	-35,3%	1,2%
Résultat net	142 976	-1 954 763	-15 802	Ns	Ns
Résultat net part du groupe	121 122	-1 736 583	27 297	Ns	Ns

Source : Wafasalaf – CACF

Le déficit constaté en 2012 au niveau Groupe CACF s'explique principalement par une dépréciation de goodwill d'un montant de -1 622 210 K€. Cette dépréciation est liée à divers facteurs financiers, dont l'évolution des fonds propres normatifs, l'évolution des taux d'actualisation (risque pays notamment), l'évolution de la structure de refinancement, le contexte Italie, etc.

II.3. FLUX FINANCIERS ENTRE WAFASALAF ET SES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Le tableau suivant présente les principaux flux financiers entre Wafasalaf et ses principaux actionnaires (Attijariwafa bank et CACF) au titre des trois derniers exercices :

En Mdh	2011	2012	2013
Dividendes distribués par Wafasalaf à ses actionnaires	254,42	299,72	378,81
AWB	129,64	152,73	193,02
CACF	124,78	147,00	185,78
Commissions versées par Attijariwafa bank à Wafasalaf au titre de la production gérée (TTC)	100,27	114,27	123,29
Crédit express	95,76	110,38	120,14
Mizane	3,35	2,29	2,25
Izdihar	1,16	1,60	0,90
Encours au 31 décembre des emprunts bancaires AWB accordés à Wafasalaf	4 340	4 035	5 685

Source : Wafasalaf

⁹ Encours consolidés après retraitement des opérations de cessions en cours fin 2013

¹⁰ Il s'agit des comptes consolidés IFRS

II.4. FILIALE DE L'EMETTEUR

Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Themis Courtage
Siège social	72 Angle rue Boulevard Abdelmoumen et rue RamAllah, Casablanca
Capital social	300 000 Dh
% du capital et des droits de vote détenu par Wafasalaf	100%

Source : Wafasalaf

Activité

Themis courtage, Société Anonyme à Conseil d'Administration détenue à 100% par Wafasalaf, prend en charge l'intermédiation et la gestion de la totalité des activités d'assurance de Wafasalaf.

Les produits distribués par le réseau Wafasalaf sous l'intermédiation de Themis Courtage sont :

- Assurance Décès Emprunteur (couverture crédit en cas de décès ou d'invalidité totale de l'emprunteur) ;
- Dommages Automobile Perte Totale (garanties vol, incendie, perte totale en cas d'accident et perte financière) ;
- Assistance médicale et en cas de décès.

La rémunération de Themis Courtage est constituée par les commissions servies par la compagnie au titre de l'intermédiation.

Wafasalaf met à disposition de Themis Courtage des locaux ainsi que des services de fonctions support, contre une redevance mensuelle de 6 000 Dh par mois.

Organes de gouvernance

Le Conseil d'Administration de Themis courtage est constitué des membres suivants :

- Mme Leila MAMOU en qualité de Président du Conseil d'Administration ;
- M. Khalid AITBENYAHYA en qualité d'Administrateur ;
- Mme Sahar TAZI en qualité d'Administrateur ;
- Mme Chadia ABABOU en qualité d'Administrateur Directeur Général Responsable du cabinet de courtage.

Chiffres-clés

Le tableau suivant présente les principaux agrégats financiers de Themis Courtage pour les exercices 2011, 2012 et 2013 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Chiffre d'affaires	34 225	38 762	47 368	13,3%	21,9%
Résultat net	22 914	26 656	32 398	16,3%	21,3%
Total bilan	28 196	39 172	37 170	38,9%	-5,1%
Montant des dividendes perçus par Wafasalaf au titre de l'exercice	20 000	25 000	30 000	25,0%	20,0%

Source : Wafasalaf – Themis Courtage

III. CONVENTIONS REGLEMENTEES

III.1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Convention de location de l'agence de Tanger TFZ conclu entre Wafasalaf et Wafa Assurance :

- **Nature et objet de la convention :** l'objet de la convention est la location d'un espace à usage de bureau au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la zone franche de Tanger TFZ lot 46 A d'une superficie de 86 m².
- **Charges comptabilisées au titre de l'exercice :** 77 436 Dh (T.T.C.) ;
- **Montant décaissé au cours de l'exercice :** 77 436 Dh (T.T.C.) ;
- **Date de conclusion :** 01/07/2013 ;
- **Durée :** 9 années entières et consécutives, renouvelable par tacite reconduction par période de 3 ans ;
- **Modalités de rémunération :** loyer mensuel total (hors taxes et hors charges) de 12 906 Dh ;
- **Délais de paiement :** payable d'avance, le 10 de chaque mois.

III.2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2013

Convention de gestion spéciale des crédits à la consommation et des prêts sociaux liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa bank :

- **Nature et objet de la convention :** cette convention « Izdihar » a pour objectif la gestion par Wafasalaf de l'activité de crédit à la consommation et des prêts sociaux accordés aux membres du personnel d'Attijariwafa bank.

Cette convention couvre principalement les domaines suivants :

- ✓ étude financière et technique des dossiers de crédit ;
- ✓ autorisation de crédit ;
- ✓ gestion de la facturation et des prélèvements ;
- ✓ négociation des remboursements anticipés ;
- ✓ transmission à Attijariwafa bank de l'ensemble des flux comptables relatifs à la vie du crédit.

Un avenant de la convention a été signé en date du 16/05/2013, les parties conviennent de la modification de la clause relative à la rémunération et à la périodicité de la facturation du mandat de gestion.

- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** 750 000 Dh (H.T.) ;
- **Montant encaissé au cours de l'exercice :** 3 252 075,70 Dh (TTC) ;
- **Date de conclusion :** 16/05/2013, date d'effet le 01/01/2013 ;
- **Durée :** une année renouvelable par tacite reconduction ;
- **Modalités de rémunération :** un montant forfaitaire annuel de 900 000 Dh TTC ;
- **Délais de paiement :** 30 jours après réception de la facture.

Convention de gestion de l'activité de crédit à la consommation entre Wafasalaf et sa société mère Attijariwafa bank :

- **Nature et objet de la convention** : la convention « Crédit Express » a pour objectif d'arrêter le fonctionnement du partenariat liant Wafasalaf à Attijariwafa bank.
Ce partenariat se rapporte aux crédits particuliers commercialisés dans le réseau d'Attijariwafa bank et dont la prise de décision et la mise en gestion sont de la compétence de Wafasalaf.
- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice** : 103 430 467 Dh (H.T.) ;
- **Montant encaissé au cours de l'exercice** : 57 653 465 Dh (T.T.C.) ;
- **Date de conclusion** : 28/06/2004 ;
- **Durée** : 5 ans, concertation dans les six mois avant l'échéance pour la définition des conditions de renouvellement ;
- **Modalités de rémunération** : en contrepartie de sa prestation de gestion du crédit Express, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa bank :
 - ✓ une commission de gestion :

Encours global moyen		Coût de gestion (HT) par palier
1 ^{er} palier	$X \leq 500$ Mdh	1,8%
2 ^e palier	$500 \text{ Mdh} < X \leq 1\,000$ Mdh	1,6%
3 ^e palier	$1\,000 \text{ Mdh} < X \leq 1\,500$ Mdh	1,4%
4 ^e palier	$1\,500 \text{ Mdh} < X \leq 2\,500$ Mdh	1,3%
5 ^e palier	$2\,500 \text{ Mdh} < X \leq 4\,000$ Mdh	1,2%
6 ^e palier	$X > 4\,000$ Mdh	1%

- ✓ rémunération de l'effort consenti : 0,40% H.T. de l'encours global moyen majorée ou minorée à hauteur de 50%, en fonction de l'intéressement sur le coût du risque.
- **Délais de paiement** : 30 jours après réception de la facture:

Convention de gestion de la carte Mizane entre Wafasalaf et sa société mère Attijariwafa bank :

- **Nature et objet de la convention** : La convention « Mizane » a pour objet la gestion de la carte « Mizane » ;
- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice** : 1 877 607 Dh (H.T.) ;
- **Montant encaissé au cours de l'exercice** : 1 350 910 Dh (T.T.C.) ;
- **Date de conclusion** : 31/12/2006 ;
- **Modalités de rémunération** :
 - ✓ commission sur la prestation de gestion :

- commission flat/ dossier traité/ an :

Nombre demandes d'ouverture traitées	< 5 000	< 10 000	> 10 000
Commission	500 Dh	350 Dh	200 Dh

- coût de gestion sur l'encours global :

Encours global moyen (en Kdh)	< 200 000	Entre 200 000 et 750 000	> 750 000
Coût de gestion	2%	1,95%	1,82%

- commission sur la prestation risque : une marge de 0,4% sur l'encours global moyen. Cette marge sera majorée ou minorée avec un plafond de 50% en fonction de la réalisation du coût du risque cible.
- **Délais de paiement** : 30 jours après réception de la facture.

Convention de partenariat pour le recouvrement des créances en souffrance liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa bank :

- **Nature et objet de la convention** : la convention « Providing » a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers des créances en souffrance qui lui seront confiés par Attijariwafa Bank afin de rechercher les débiteurs et leurs éventuels coobligés, identifier leur patrimoine et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à la banque.
Wafasalaf peut également, sous réserve de l'autorisation d'Attijariwafa Bank, déclencher les procédures judiciaires.

Cette convention couvre principalement les domaines suivants :

- ✓ recherche d'adresses des débiteurs ;
- ✓ recherche de patrimoines ;
- ✓ prise en charge du recouvrement à l'amiable ;
- ✓ prise en charge du recouvrement judiciaire ;
- ✓ information d'Attijariwafa Bank sur l'avancement des dossiers confiés.
- **Produits comptabilisés au titre de l'exercice** : 787 762 Dh (H.T.) ;
- **Montant encaissé au cours de l'exercice** : 821 698 Dh (T.T.C.) ;
- **Date de conclusion** : 06/01/2011 ;
- **Durée** : 5 ans, renouvelable par tacite reconduction ;
- **Modalités de rémunération** : en contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa bank une rémunération en fonction de la nature de la mission.

- ✓ Localisation :

	Casablanca	Hors Casablanca
Localisation de l'adresse	300 Dh	500 Dh
Localisation du patrimoine	500 Dh	700 Dh

- ✓ Recouvrement des créances en souffrance :

Frais de justice	Sur justificatif	
	Jusqu'à 10 000 Dh	12%
Recouvrement des CES	De 10 000 Dh à 50 000 Dh	8%
	De 50 000 Dh à 100 000 Dh	6%

- ✓ Recouvrement judiciaire des créances :

Honoraires forfaitaires	1 000 Dh par dossier
Frais de justice	Sur justificatif

- **Délais de paiement** : 30 jours après réception de la facture.

Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Attijariwafa bank :

Il s'agit des contrats de location de 8 agences conclus entre Attijariwafa bank et Wafasalaf :

Agence	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2013	Montants décaissés	Délais de paiement
Agence Mohamed V	1, avenue Hassan II, Casablanca	01/11/1990	180 000	180 000	1er du mois
Agence Maâni	163, avenue Hassan II, Casablanca	01/06/1993	458 040	458 040	1er du mois
Agence Marrakech 2	Marrakech	01/06/2004	48 000	48 000	1er du mois
Agence Kenitra 2	1, rue Haj Omar Riffi, Kénitra	01/12/2008	132 000	132 000	1er du mois
Agence Tétouan	Angle Bd Al Ourouba et Yacoub El Mansour	29/06/2006	52 800	52 800	1er du mois
Agence Rabat Ryad	Rabat	01/02/2007	363 000	363 000	1er du mois
Agence Safi	5, rue de la Marne, Safi	07/09/2009	36 000	36 000	1er du mois
Agence Laâyoune	Bd Chahid Bouchraya, place Dcheira	20/01/2011	132 000	132 000	1er du mois
TOTAL			1 401 840	1 401 840	

Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafa Assurance :

Il s'agit de contrats de location conclus entre Wafa Assurance et Wafasalaf pour la location d'un ensemble de locaux à usage de bureaux totalisant une superficie de 211 m², dépendant de l'immeuble sis à Casablanca Angle boulevard Abdelmoumen et rue Ram Allah.

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2013	Montants décaissés	Délais de paiement
Site Back up	5, bd Abdelmoumen, Casablanca	01/10/2011	377 520	377 520	1er du mois
Nouveau siège	72, angle rue Ram Allah et bd Abdelmoumen	13/09/2010(*)	10 233 660	10 233 660	Payable d'avance le 10 de chaque mois
TOTAL			10 611 180	10 611 180	

* Avenant signé en date du 1^{er} juillet 2012

Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafacash :

Il s'agit d'un contrat de bail pour la location d'une agence à Nador :

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2013	Montants décaissés	Délais de paiement
Agence Nador	90, bv Ibn Tachfine	27/10/2011	104 700	104 700	1er du mois

Convention de location d'un local entre Wafasalaf et Wafa Immobilier :

Il s'agit d'un contrat de bail pour une location à Larache :

- Date de conclusion du contrat : 01/08/2010 ;
- Loyers facturés : 60 000 Dh ;
- Loyers décaissés : 60 000 Dh.

III.3. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2014

Le Conseil de Surveillance de Wafasalaf tenu en date du 16 juillet 2014 a pris connaissance de la signature de trois conventions réglementées avec Attijariwafa bank :

- Convention pour le recouvrement amiable des créances dont le montant est inférieur à 10 000 Dh et qui couvre les prestations suivantes : envoi de courriers de relance interne, envoi de SMS, relance téléphonique, visites aux domiciles des clients, opérations de cadrage pour localiser les débiteurs dont les coordonnées s'avéreraient erronées ou incomplètes.

Les conditions de rémunération consistent en une commission de 13% sur les montants recouvrés avec un délai de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture par la banque.

- Convention pour le recouvrement judiciaire des créances en souffrance de masse dont le montant est inférieur à 100 000 Dh.

Les conditions de rémunération sont les suivantes : une commission sur recouvrement effectif de créance en souffrance de 8% jusqu'à 50 000 Dh et de 5% de 50 001 à 100 000 Dh sur les montants recouvrés, avec un délai de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture par la banque.

- Convention pour le recouvrement amiable des créances dont le montant est inférieur à 10 000 Dh et qui couvre les prestations suivantes : envoi de courriers de relance interne, envoi de SMS, relance téléphonique, visites aux domiciles des clients, opérations de cadrage pour localiser les débiteurs dont les coordonnées s'avéreraient erronées ou incomplètes.

Les conditions de rémunération consistent en une commission de 13% sur les montants recouvrés avec un délai de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture par la banque.

IV. LE SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION

IV.1. DISPOSITIONS LEGALES

IV.1.1 Cadre réglementaire

Les sociétés de crédit à la consommation sont soumises à un cadre réglementaire très strict, régi par le Dahir n°1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et assimilés, appelée « la nouvelle loi bancaire ».

La loi considère comme établissement de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quelque soit le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui effectuent, à titre de profession habituelle, une ou plusieurs des activités détaillées ci-après :

- la réception de fonds du public ;
- les opérations de crédit ;
- la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Les établissements de crédit comprennent deux catégories, les banques et les sociétés de financement pouvant être classées par Bank Al Maghrib en sous catégories, en fonction notamment des opérations qu'elles sont autorisées à effectuer et de leur taille.

Les modalités d'application de la loi sont fixées par les circulaires du Gouverneur de Bank Al-Maghrib et par les arrêtés du Ministère des Finances.

Nouvelles mesures de la nouvelle loi bancaire

La nouvelle loi bancaire publiée en février 2006 au Bulletin Officiel a élargi le périmètre de supervision et a renforcé les attributions et l'autonomie de la banque centrale en matière de contrôle, en lui attribuant notamment le monopole en matière d'octroi d'agrément et en l'habilitant à édicter la réglementation comptable et prudentielle, ainsi qu'à assurer la gestion des difficultés des établissements de crédit.

Par ailleurs, la composition et les attributions des organes consultatifs ont fait l'objet de remaniements, notamment au niveau du Comité des Etablissements de Crédit au sein duquel les représentants des associations professionnelles ne siègent plus lorsque son avis est sollicité sur des questions à caractère individuel. Pour sa part, la Commission de discipline, qui a vu sa composition renforcée avec l'adjonction d'un deuxième magistrat, est consultée sur toutes infractions passibles de sanctions autres que pécuniaires.

D'autre part, des mécanismes de concertation ont été institués entre Bank Al-Maghrib et les commissaires aux comptes, qui ont vu s'élargir leur domaine d'intervention.

Par ailleurs, pour accroître l'efficacité du contrôle consolidé des groupes bancaires, une commission de coordination des organes de supervision du secteur financier marocain a été instituée et Bank Al-Maghrib a été habilitée à conclure des accords de coopération et d'échange d'informations avec les autorités de supervision bancaire étrangères.

Enfin, Bank Al-Maghrib, dans le cadre d'une plus grande transparence, procède à la publication d'un rapport annuel sur ses activités de supervision.

a. Agrément et conditions d'exercice

Les principales conditions et agréments d'exercice de l'activité de société de financement se détaillent comme suit :

- les sociétés de financement sont soumises à l'agrément du gouverneur de Bank Al-Maghrib après avis du Comité des Etablissements de Crédit ;
- les dirigeants des sociétés de financement doivent répondre à des conditions d'honorabilité et d'expérience fixées par la loi et par le gouverneur de Bank Al-Maghrib ;
- les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de financement sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de Bank Al-Maghrib ;
- les sociétés de financement ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe, à l'exception de celles que la loi a doté d'un statut particulier ;
- selon l'Article 2 de la Circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 20/G/2006 du 30 novembre 2006 relative au capital minimum ou la dotation minimum des établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la Circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n°1/G/2011 du 14 avril 2011, tout établissement de crédit agréé en qualité de société de financement doit justifier à son bilan d'un capital effectivement libéré ou d'une dotation totalement versée d'un montant minimum de :
 - ✓ 50 000 000 Dh (cinquante millions de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de crédit immobilier ou les opérations de crédit-bail ou les opérations de crédit à la consommation ou les opérations de crédit autres que celles visées par le présent article ;
 - ✓ 40 000 000 Dh (quarante millions de dirhams) pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations de cautionnement autres que le cautionnement mutuel ;
 - ✓ 30 000 000 Dh (trente millions de dirhams) pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations d'affacturage ;
 - ✓ 10 000 000 Dh (dix millions de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement et leur gestion ;
 - ✓ 1 000 000 Dh (un million de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de cautionnement mutuel.
- les sociétés de financement ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans. Par dérogation à cette disposition, Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des Etablissements de Crédit, peut agréer des sociétés de financement à collecter des fonds d'un terme supérieur à un an ;
- par ailleurs, les sociétés de financement ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leurs sont propres.

b. Contrôle

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du Crédit et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

La nouvelle loi bancaire de 2006 vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est ainsi habilité à octroyer ou retirer les agréments ou encore à s'opposer à la

nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

c. Les autorités de contrôle

Bank Al-Maghrib

Dans le cadre des prérogatives qui leur sont dévolues notamment par le dahir n°1-05-178 du 15 moharrem 1427 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, les autorités monétaires ont édicté un ensemble de règles prudentielles d'ordre quantitatif visant à prémunir les établissements de crédit contre certains risques tels que les risques de liquidité, de solvabilité, de concentration des crédits et de dépréciation des actifs.

Afin de renforcer le dispositif prudentiel susvisé et dans le but d'amener les établissements de crédit à maîtriser davantage les risques qu'ils encourent, les autorités monétaires estiment que ces établissements doivent se doter d'un système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs conçus et mis en œuvre, par les instances compétentes, en vue d'assurer en permanence, notamment :

- la vérification des opérations et des procédures internes ;
- la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- la fiabilité des conditions de la collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- l'efficacité des canaux de la circulation interne de la documentation et de l'information ainsi que de leur diffusion auprès des tiers ;
- la conception, la mise en œuvre et le suivi des tâches du contrôle interne ;
- le dispositif de vérification des opérations et des procédures internes ;
- le dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques ;
- le dispositif de contrôle de la comptabilité ;
- les dispositions diverses et transitoires.

Le Ministère des Finances

La nouvelle loi bancaire de 2006 accorde un rôle de tutelle au Ministère des Finances dans le cadre du contrôle des établissements de crédit. En l'occurrence, la loi prévoit que « le ministre chargé des finances peut fixer par arrêtés, pour l'ensemble des établissements de crédit ou pour chaque catégorie ou sous-catégorie de ces établissements, les conditions de collecte de fonds du public et de distribution de crédits, après avis du Comité des établissements de crédit ».

Les commissaires aux comptes

Les établissements de crédit sont tenus de désigner deux commissaires aux comptes, après approbation de Bank Al-Maghrib. Les modalités d'approbation sont fixées par circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des Etablissements de Crédit.

Par dérogation aux dispositions de l'article 70 et à celles de l'article 159 de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes, les sociétés de financement désignent un seul commissaire aux comptes, lorsque leur total du bilan est inférieur à 1,5 milliard de dirhams.

Afin d'encadrer les missions de commissariat aux comptes au sein des établissements de crédit, Bank Al-Maghrib a publié en date du 30/11/2006 une circulaire relative aux modalités d'approbation des commissaires aux comptes des établissements de crédit et à l'exercice de leur mission (21/G/2006) ainsi

qu'une lettre circulaire relative aux termes de référence de la mission des commissaires aux comptes au sein des établissements de crédit.

Les commissaires aux comptes ont pour mission :

- de contrôler les comptes conformément aux dispositions du titre VI de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes ;
- de s'assurer du respect des mesures prises en application des dispositions des articles 45, 50 et 51 de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes ;
- de vérifier la sincérité des informations destinées au public et leur concordance avec les comptes.

Par dérogation aux dispositions de l'article 163 de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes, le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ayant effectué leur mission auprès d'un même établissement, durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de trois ans après le terme du dernier mandat et sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes établissent des rapports dans lesquels ils rendent compte de leur mission telle que définie ci-dessus. Ces rapports sont communiqués à Bank Al-Maghrib et aux membres du Conseil d'Administration ou de Surveillance de l'établissement de crédit concerné selon les modalités fixées par Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes sont tenus de signaler immédiatement à Bank Al-Maghrib, tout fait ou décision dont ils ont connaissance au cours de l'exercice de leur mission auprès d'un établissement de crédit qui constituent une violation des dispositions législatives ou réglementaires qui leur sont applicables et qui sont de nature notamment :

- à affecter la situation financière de l'établissement contrôlé ;
- à mettre en danger la continuité de l'exploitation ;
- à entraîner l'émission de réserves ou le refus de certification des comptes.

Bank Al-Maghrib peut demander aux commissaires aux comptes de lui fournir tout éclaircissement et explication à propos des conclusions et opinions exprimées dans leurs rapports et, le cas échéant, de mettre à sa disposition les documents de travail sur la base desquels ils ont formulé ces conclusions et opinions.

Le Comité des Etablissements de Crédit (CEC)

Le CEC a un rôle consultatif sur les questions jugées intéressantes sur l'activité des établissements de crédit : octroi et retrait d'agréments, conditions de prises de participation, etc.

Le CEC est présidé par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib. Il regroupe les représentants du Ministère de la Finance, ceux de la profession bancaire, le président et un membre de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF).

Le Conseil National du Crédit et de l'Epargne

La nouvelle loi bancaire a instauré le CNCE en lieu et place du Conseil National de la Monnaie et de l'Epargne. Son rôle est de débattre de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans le cadre de sa compétence.

L'Association Professionnelle des Sociétés de Financement

L'APSF (Association professionnelle des sociétés de financement) a été instituée par la loi du 6 juillet 1993 régissant l'activité et le contrôle des établissements de crédit et a été confirmée par la loi du 14 février 2006 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, la loi du 14 février 2006 ayant abrogé et remplacé celle du 6 juillet 1993.

L'APSF regroupe toutes les sociétés de financement, qui sont considérées, au sens des lois précitées, comme des établissements de crédit au même titre que les banques.

Les sociétés de financement exercent, selon agrément délivré par Bank Al-Maghrib (par le ministère des Finances en vertu de la loi du 6 juillet 1993) plusieurs métiers, allant du crédit-bail à la gestion des moyens de paiement, en passant par l'affacturage, le cautionnement et la mobilisation de créances, le crédit immobilier, la gestion des moyens de paiement ou le crédit à la consommation.

L'APSF réunit également les sociétés spécialisées en matière de transfert de fonds qui exercent leur activité après agrément délivré par Bank Al-Maghrib. Ces sociétés effectuent, à titre de profession habituelle, les opérations consistant en la réception ou l'envoi, par tous moyens, de fonds à l'intérieur du territoire marocain ou à l'étranger.

d. Règles de gestion

Sont considérées comme créances en souffrance, les créances qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ ou future de la contrepartie. Les crédits par décaissement, y compris le crédit bail, les engagements par signature donnés (cautions, avals) sont considérés comme des créances en souffrance quand ils présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et / ou future de la contrepartie.

La loi bancaire promulguée par dahir le 14 février 2006, telle que modifiée et complétée, fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels. Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à l'insuffisance de ressources liquides des sociétés, à l'insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires. Les règles prudentielles sont les suivantes :

- i. un coefficient de liquidité (applicable aux banques) fixé à 100%, donné par le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, leurs exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés ;
- ii. un coefficient de solvabilité au titre du risque de crédit fixé à un minimum de 12%, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres des établissements de crédits et, d'autre part, le total de leurs risques de crédit, de marché et opérationnels pondérés ;
- iii. un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base et d'autre part, le total de leurs risques de crédit, de marché et opérationnels pondérés ;
- iv. un coefficient maximum de division des risques de 20%, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction du degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets.

Les fonds propres et les fonds propres de base définis par les dispositions de la circulaire n° 7/G/2010 relative aux fonds propres des établissements de crédit, représentent le numérateur retenu pour le calcul des coefficients décrits aux points (ii) et (iii) ci-dessus. Les établissements de crédit sont tenus de respecter les exigences visées à ces deux paragraphes depuis le 30 juin 2013.

Parallèlement, Bank Al-Maghrib, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Edictée par Bank Al-Maghrib le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1er janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 est applicable depuis le 30 juin 2003.

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

Par ailleurs, depuis 2000, les sociétés de financement sont tenues de publier leurs comptes sous le format du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et de les transmettre à Bank Al-Maghrib. En outre, à partir du 16 juillet 2002, les sociétés de financement sont tenues de publier ces états de synthèse certifiés dans un journal d'annonces légales et au Bulletin Officiel.

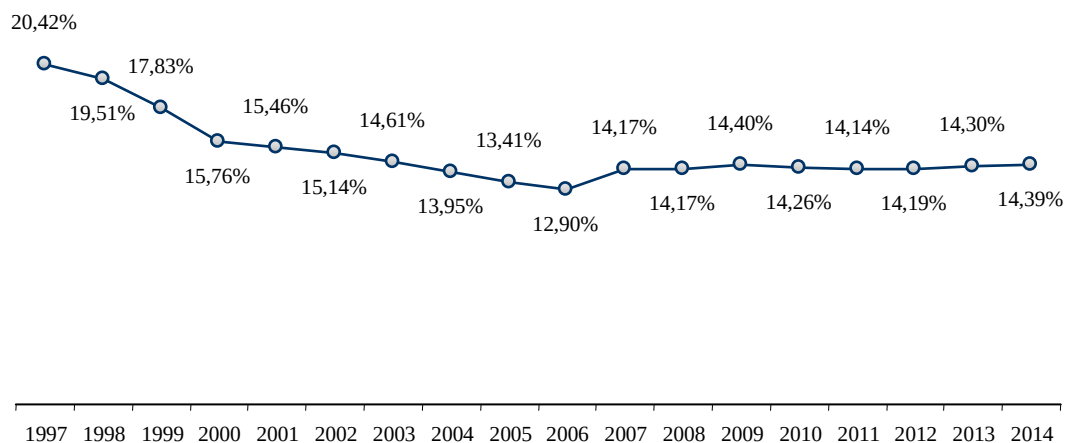
Protection de la clientèle

Les Autorités Monétaires fixent un coût maximum du crédit et définissent un taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC). Ce taux est corrigé au 1^{er} avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure. Concrètement, il s'agit du taux qui plafonne les taux de sortie des banques et des sociétés de financement.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier.

Le graphique suivant donne l'évolution du TMIC entre 1997 et 2014 :

Evolution du TMIC entre 1997 et 2014



Source : APSF

Par ailleurs, les sociétés de crédit à la consommation ont l'obligation de publier les conditions d'attribution de crédit, notamment les taux d'intérêts appliqués et les commissions. Ces conditions doivent être affichées dans les agences propres des sociétés et chez les correspondants ou vendeurs agréés.

En outre, toute fermeture, par une société de financement, d'une agence doit être portée à la connaissance de la clientèle par tout moyen approprié, deux mois au moins avant la date de fermeture effective.

Fonds collectif de garantie des dépôts

Les établissements de crédit recevant des fonds du public sont tenus de contribuer au financement du Fonds collectif de garantie des dépôts par le versement d'une cotisation annuelle dont le taux ne peut dépasser 0,25% des dépôts et autres fonds remboursables.

Ce Fonds est destiné à :

- indemniser les déposants des établissements de crédit en cas d'indisponibilité de leurs dépôts ou de tous autres fonds remboursables ;
- consentir, à titre préventif et exceptionnel, des concours remboursables à l'un de ses membres dont la situation laisse craindre à terme une indisponibilité des dépôts ou de tous autres fonds remboursables, à condition qu'il présente des mesures de redressement jugées acceptables par Bank Al-Maghrib.

Traitement des difficultés

Les sociétés de financement en redressement ne sont pas soumises aux procédures de prévention et de traitement des difficultés de l'entreprise prévues respectivement par les dispositions des titres I et II du livre V de Bank Al-Maghrib qui initie et supervise cette procédure et non le pouvoir judiciaire. Elles sont soumises aux dispositions du chapitre I du titre V de la loi bancaire.

Les sociétés de financement en liquidation sont, pour leur part, régies par le code de commerce sauf en ce qui concerne la nomination des liquidateurs qui relève de la compétence du gouverneur de Bank Al-Maghrib.

IV.2. PANORAMA DU SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION

IV.2.1 Aperçu général

L'activité du crédit à la consommation a débuté au Maroc à la fin des années 30. Ce secteur se caractérise actuellement par une concurrence accrue, qui s'est traduite notamment, ces dernières années, par un mouvement de concentration. En effet, le nombre des sociétés du secteur n'a cessé de reculer depuis quelques années, s'établissant à 17 sociétés¹¹ en 2013 vs 36 sociétés en 1996. Cette évolution s'explique par le mouvement de restructuration et d'assainissement qu'ont connu les sociétés du secteur suite à la baisse du taux maximum des intérêts conventionnels ainsi que par le renforcement du cadre réglementaire et prudentiel pour une meilleure protection de la clientèle.

Le crédit à la consommation constitue une composante importante de l'endettement des ménages marocains. En effet, le changement des modes de consommation, l'évolution des coûts de la vie, la tendance baissière des taux, la dynamisation et l'ajustement de l'offre des sociétés de crédit à la consommation sont autant de facteurs qui favorisent cette évolution. Le crédit à la consommation constitue ainsi un levier fondamental pour le développement de la consommation et recèle des potentialités importantes.

Cette situation est notamment attribuable aux procédures instituées, pour le traitement de leurs demandes de prêts, par la convention conclue en octobre 1999 entre la Paierie Principale des Rémunérations (PPR) et l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF).

IV.2.2 Principaux intervenants du crédit à la consommation

Les banques et les sociétés de financement sont les deux grands opérateurs de cette activité.

¹¹ Sociétés affiliées à l'APSF à fin 2013

Les banques ont toujours été présentes sur ce segment d'activité, mais jusqu'au début des années 90, elles réservaient généralement leurs crédits à leur propre clientèle. Depuis, les banques réinvestissent le secteur en élargissant leur clientèle.

Le secteur comporte trois catégories principales de sociétés de financement :

- les sociétés de crédit-bail ou de leasing qui financent l'acquisition de biens d'équipement des entreprises et des professionnels ;
- les sociétés spécialisées dans le financement de véhicules automobiles de tourisme et utilitaires, neufs ou d'occasion ;
- les sociétés de crédit à la consommation qui couvrent les biens de consommation courante (électroménager, cyclomoteur, audio vidéo, etc.).

En 2013, le secteur du crédit à la consommation compte 17 sociétés¹² contre 36 en 1996. Les principaux intervenants se présentent comme suit :

	Wafasalaf fait partie du groupe Attijariwafa bank. Elle a été créée en 1986 par Wafabank et par Sofinco, filiale de crédit à la consommation du groupe français Crédit Agricole S.A. Elle a fusionné avec Crédor en 2004. Produits commercialisés : Crédit automobile (LOA et classique), équipement domestique, crédit personnel, crédit revolving.
	Eqdom a été créée en 1974 par la Société Nationale d'Investissement et la Caisse de Dépôts et de Gestion. Elle est introduite en Bourse en 1978. En 2002, le Groupe Société Générale en devient l'actionnaire de référence. Produits commercialisés : Crédit automobile classique, LOA, équipement domestique, Revolving et crédit personnel.
	Vivalis (ex Assalaf Chaabi) a été créée en 1989 et est détenue à hauteur de 61% par la Banque Centrale Populaire et à 26% par les Banques Populaires Régionales. Produits commercialisés : Crédit automobile (LOA et classique), Crédit personnel (équipement et autres).
	Créée en 1963 sous le nom de SOVAC, SOFAC Crédit a été introduite en Bourse en 1973. En 1999, la CDG en devient l'actionnaire principal. Le 30 décembre 2011, le CIH procède à l'acquisition des participations de la CDG dans SOFAC Crédit à hauteur de 46,21%. En 2013, la valeur SOFAC est radiée de la cote suite à une procédure d'offre publique de retrait initiée par le CIH. Produits commercialisés : LOA, Crédit automobile, Crédit personnel.
	Issue d'une fusion-absorption avec Cetelem Maroc à fin juin 2011, BMCI Crédit Conso¹³ est aujourd'hui filiale de la BMCI. Produits commercialisés : Crédit automobile, Crédit personnel et Revolving.
	Créée en 1997, Salafin est filiale de la BMCE Bank à hauteur de 74,48% à fin 2013 Produits commercialisés : Crédit automobile (LOA, Mourabaha et classique), Crédit personnel et Revolving.

¹² Sociétés affiliées à l'APSF à fin 2013

¹³ BMCI-Crédit Conso cessera d'exister de plein droit suite à la fusion avec BMCI en 2014



Créée en 1954, **AXA crédit** a été introduite en Bourse en 1975. Aujourd'hui, l'actionnaire principal de la société est AXA Assurances Maroc, à hauteur de 62,16%.

Produits commercialisés : crédit automobile classique, crédit personnel.

Source : Bourse de Casablanca, sites Internet et comptes annuels

IV.2.3 Catégorie de produits

a. Produits classiques

Les produits proposés par les sociétés de crédit à la consommation peuvent être répartis selon les catégories suivantes :

- **le prêt affecté** est un crédit dont l'octroi est subordonné à l'acquisition d'un bien ou d'un service. Il est proposé directement par la société de crédit ou son correspondant agréé ;
- **le prêt non affecté**, aussi appelé crédit personnel, est proposé, soit directement par la société de crédit soit par son correspondant agréé. Les sommes prêtées sont utilisées librement par l'emprunteur ;
- **le crédit renouvelable** ou revolving offre une réserve d'argent permanente au client qui l'utilise en partie ou en totalité. Les intérêts payés ne sont dus que sur le montant effectivement utilisé. Le client dispose d'une carte qui lui est confiée par la société. Cette carte permet d'effectuer des achats auprès de commerçants affiliés et, dans certains cas, des retraits au niveau des guichets automatiques bancaires ;
- **la Location avec Option d'Achat (LOA)** est aussi connue comme location avec promesse de vente ou bail avec option d'achat. Cette formule est adaptée à l'acquisition de biens d'équipement permettant à l'acquéreur une jouissance du bien sans en être le propriétaire tout en lui offrant la possibilité de l'acquérir en fin de contrat. L'utilisateur, locataire du bien, doit s'acquitter des charges (assurance, carburant, entretien, etc.) comme s'il en était le propriétaire.

b. Produits alternatifs : produits islamiques

Bank Al-Maghrib a procédé, en 2007, au lancement de produits conformes à la Chariâ islamique. L'introduction de ces nouveaux produits permet d'élargir la gamme de services bancaires et de contribuer à une meilleure bancarisation de l'économie marocaine. Ces nouveaux produits sont : « Ijara », « Moucharaka » et « Mourabaha ». Bank Al-Maghrib a défini, en concertation avec le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), le cadre devant régir l'offre de ces produits par les établissements de crédit marocains :

- l'opération « Ijara » est définie comme étant tout contrat selon lequel un établissement de crédit met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble à la disposition d'un client ;
- l'opération « Moucharaka » est définie comme étant tout contrat ayant pour objet la prise de participation, par un établissement de crédit, dans le capital d'une société existante ou en création, en vue de réaliser un profit. Les deux parties participent aux pertes à hauteur de leur participation et aux profits selon un prorata prédéterminé ;
- l'opération « Mourabaha » est définie comme étant tout contrat par lequel un établissement de crédit acquiert, à la demande d'un client, un bien meuble ou immeuble en vue de le lui revendre moyennant une marge bénéficiaire convenue d'avance. Le règlement par le client se fait en un ou plusieurs versements, à une date ultérieure, n'excédant pas 48 mois.

Bank Al-Maghrib a édicté la recommandation n° 33/G/07 relative à ces produits. Cette recommandation fixe les conditions générales selon lesquelles les établissements de crédit peuvent présenter les produits islamiques au public. Selon cette recommandation, les banques peuvent offrir l'ensemble des produits, tandis que les sociétés de financement ne peuvent offrir que ceux entrant dans le cadre de leur agrément.

c. Réseaux de distribution

Il existe différents circuits de distribution du secteur du crédit à la consommation :

- les agences appartenant à la société ;
- le réseau bancaire du groupe d'appartenance ;
- les revendeurs (il s'agit des commerçants conventionnés pouvant servir d'intermédiaires entre les clients et les sociétés de crédit à la consommation) ;
- les correspondants : il s'agit des entités indépendantes commercialisant les produits du crédit à la consommation dans le cadre d'accords de partenariat ;
- la grande distribution : il s'agit d'une présence directe des sociétés de crédit à la consommation au sein des grandes surfaces.

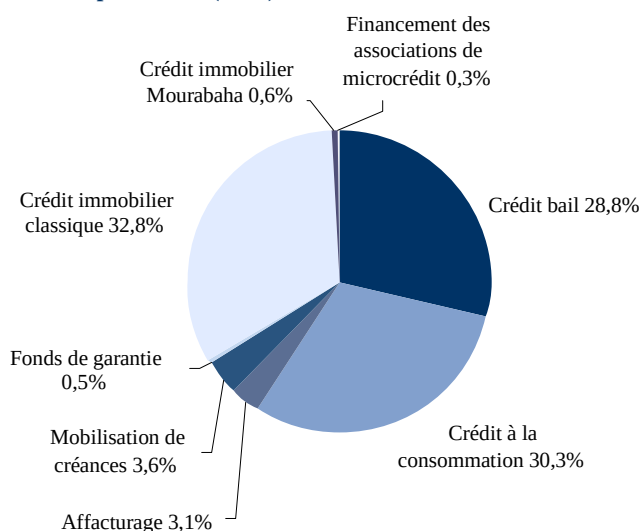
IV.2.4 Concours des sociétés de financement à l'économie nationale¹⁴

Selon les données de l'APSF, les concours des sociétés de financement à l'économie se sont établis à fin 2013 à 143,2 milliards de dirhams, en progression de 5,2 milliards de dirhams, soit 3,8% d'augmentation par rapport à 2012. Ces concours se répartissent comme suit en 2013 :

- crédit bail : 41,3 Mrds dh (en augmentation de 464 Mdh par rapport à 2012, soit +1,1% d'évolution annuelle) ;
- crédit à la consommation : 43,4 Mrds dh (en augmentation de 71 Mdh par rapport à 2012, soit +0,2% d'évolution annuelle) ;
- mobilisation des créances¹⁵ : 5,1 Mrds dh (en augmentation de 1 Mrd dh par rapport à 2012, soit +25,7% d'évolution annuelle) ;
- fonds de garantie¹⁶ : 693 Mdh (en augmentation de 133 Mdh par rapport à 2012, soit +24% d'évolution annuelle) ;
- affacturage : 4,4 Mrds dh (en baisse de 407 Mdh par rapport à 2012, soit -8,5% d'évolution annuelle) ;
- crédit immobilier « classique » : 47 Mrds dh (en augmentation de 3,7 Mrds dh par rapport à 2012, soit +8,5% d'évolution annuelle) ;
- crédit immobilier « Mourabaha » : 802 Mdh (en progression de 200 Mdh par rapport à 2012, soit +33,1% d'évolution annuelle) ;
- financement des associations de microcrédit : 473 Mdh (en recul de 70 Mdh par rapport à 2012, soit -12,9% d'évolution annuelle).

La structure de l'encours des sociétés de financement, au titre de l'exercice 2013, se présente comme suit :

Encours des sociétés de financement par métier (2013)



Source : Association Professionnelle des Sociétés de Financement

¹⁴ Source : Association Professionnelle des Sociétés de Financement

¹⁵ La mobilisation de créances concerne l'activité de Finéa (ex Caisse Marocaine des Marchés), filiale de la CDG, qui finance la trésorerie des entreprises sous forme de cautions administratives, d'avances sur marchés nantis et de la commande publique

¹⁶ La garantie concerne l'activité de Dar Ad-Damane, établissement de garantie des crédits ayant pour objectif de faciliter aux entreprises, et aux PME en particulier, l'accès au financement en garantissant les crédits d'investissement et les crédits de fonctionnement nécessaires au financement du cycle d'exploitation.

L'encours des crédits alloués par les sociétés de crédit à la consommation représente une part significative de l'encours global des sociétés de financement avec 30,3% en 2013, juste derrière le crédit immobilier classique qui représente pour sa part 32,8% de l'encours global.

Au titre de l'exercice 2013, l'encours brut des crédits à la consommation s'est établi à 43,41 milliards de dirhams, et se répartit comme suit :

- prêt personnel (27,7 milliards de dirhams) ;
- crédit automobile (14,9 milliards de dirhams) ;
- crédit d'équipement domestique et autre crédit (470 millions de dirhams) ;
- crédit revolving (387 millions de dirhams).

L'encours des créances en souffrance s'établit à 5,7 milliards de dirhams en 2013, soit 13,3% de l'encours global contre 12,8% une année auparavant.

IV.2.5 Performances du secteur du crédit à la consommation

a. Les encours

L'évolution des encours bruts des sociétés de crédit à la consommation, sur les 3 derniers exercices, se détaille comme suit :

En Mdh	2011	2012	2013 (*)	Var. 12/11	Var. 13/12	TCAM 13/11
Crédits affectés	13 891	15 979	15 349	15,0%	-3,9%	5,1%
Véhicules	13 373	15 505	14 879	15,9%	-4,0%	5,5%
<i>Crédit classique</i>	7 369	6 768	6 951	-8,2%	2,7%	-2,9%
LOA	5 727	8 534	7 788	49,0%	-8,7%	16,6%
Mourabaha	277	203	140	-26,8%	-30,9%	-28,9%
Equipement domestique	508	464	470	-8,7%	1,3%	-3,8%
Autres	11	10	0	-4,1%	-100,0%	-100,0%
Crédits non affectés	29 084	28 105	28 059	-3,4%	-0,2%	-1,8%
Prêt Personnel	28 545	27 670	27 672	-3,1%	0,0%	-1,5%
Revolving	539	434	387	-19,4%	-10,9%	-15,3%
Total	42 975	44 083	43 408	2,6%	-1,5%	0,5%
<i>Crédits affectés (% du total)</i>	32,3%	36,2%	35,4%	3,9 pts	-0,9 pt	
<i>Crédits non affectés (% du total)</i>	67,7%	63,8%	64,6%	-3,9 pts	0,9 pt	

Source : APSF

(*) En 2013, l'encours affiché du secteur tient compte de l'alignement de l'un des opérateurs sur la norme qui prévoit une déclaration en encours financiers (et non en encours comptables)¹⁷

En 2013, les encours bruts des crédits à la consommation s'établissent à plus de 43 milliards de dirhams : ils sont composés principalement des crédits non affectés, avec une part de 64,6% sur l'exercice. Ces derniers sont, pour l'essentiel, constitués de Prêts Personnels (à 98,6%), le reliquat étant représenté par les crédits Revolving. En 2013, les encours de crédits non affectés accusent un repli de 0,2% dû essentiellement à la baisse du Revolving (-10,9% par rapport à 2012).

Concernant les crédits affectés, ces derniers sont essentiellement destinés à l'achat de véhicules (96,9%) et à l'équipement des ménages (3,1%). Au titre de l'exercice 2013, les crédits affectés s'affichent à 15 349 Mdh.

¹⁷ La différence entre l'encours financier et l'encours comptable provient des retraitements liés à la LOA : en social, l'encours comptable est équivalent à la valeur d'entrée du bien au bilan moins le total des amortissements, alors que l'encours financier équivaut au capital à amortir.

b. La production

L'évolution de la production nette des sociétés de crédit à la consommation, sur la période 2011-2013, se présente comme suit :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	TCAM 13/11
Crédits affectés	6 547	8 145	6 473	24,4%	-20,5%	-0,5%
Crédit Automobile	6 060	7 633	5 925	25,9%	-22,4%	-1,1%
Crédit Equipement des ménages	480	507	548	5,7%	7,9%	6,8%
Autres	6	5	0	-22,6%	-100,0%	-100,0%
Crédits non affectés	8 766	7 829	7 502	-10,7%	-4,2%	-7,5%
Prêt Personnel	8 528	7 656	7 360	-10,2%	-3,9%	-7,1%
Revolving	238	173	142	-27,1%	-18,3%	-22,8%
Total	15 313	15 974	13 975	4,3%	-12,5%	-4,5%
Crédits affectés (% du total)	42,8%	51,0%	46,3%	8,2 pts	-4,7 pts	
Crédits non affectés (% du total)	57,2%	49,0%	53,7%	-8,2 pts	4,7 pts	

Source : APSF

N.B.: les données de l'APSF pour la production sont retraitées pour inclure le dépôt de garantie de la LOA avec dépôt de garantie

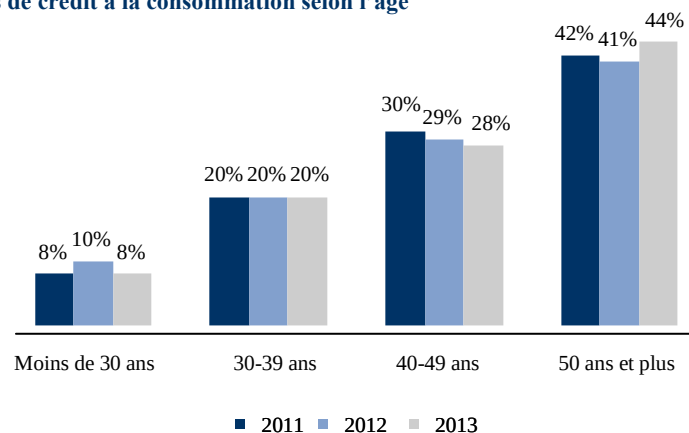
Au titre de l'exercice 2012, la production de crédit à la consommation marque une progression de 4,3% par rapport à l'année précédente, pour se chiffrer à 15 974 Mdh, soutenue essentiellement par la hausse de la production de Crédit Automobile (en progression de +25,9% à 7 633 Mdh, grâce notamment à l'évènement du Salon de l'Automobile 2012). La production des crédits d'équipement des ménages marque aussi une augmentation de +5,7% à 507 Mdh. La baisse des encours de ces crédits durant l'exercice (-8,7%) est essentiellement liée à une production plus importante de crédits d'une durée inférieure à 12 mois, la hausse de la production ne se traduisant ainsi pas nécessairement sur l'encours affiché en fin d'année.

En 2013, la production des sociétés de crédit à la consommation s'est élevée à 13 975 Mdh, en baisse de 12,5% par rapport à l'exercice précédent, principalement suite au repli du Crédit Automobile (-22,4% à 5 925 Mdh). La part du Crédit Automobile dans la production totale passe ainsi de 47,8% en 2012 à 42,4% en 2013, tandis que le Prêt Personnel voit sa part passer de 47,9% en 2012 à 52,7% en 2013.

c. Catégorie de clientèle

La répartition du nombre de dossiers de crédit à la consommation selon l'âge se présente comme suit :

Répartition des dossiers de crédit à la consommation selon l'âge

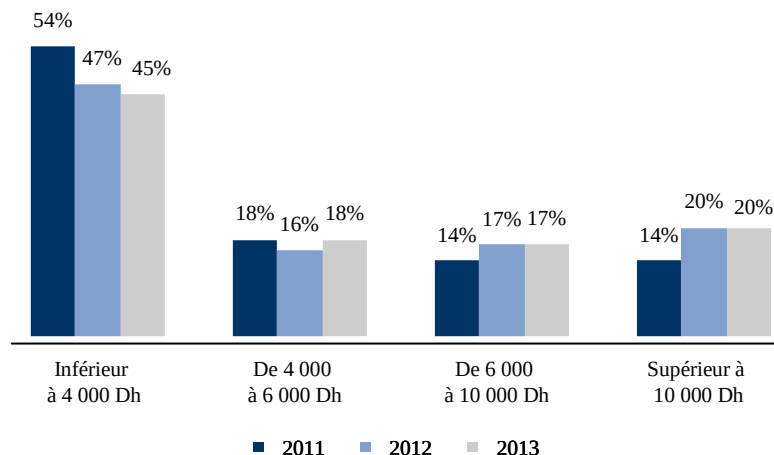


Source : Bank Al-Maghrib

Le taux de pénétration du crédit à la consommation demeure assez différencié selon les tranches d'âge : s'il reste ainsi relativement faible pour les personnes âgées de moins de 30 ans, soit 8% en 2013, il est plus important pour les personnes âgées de 50 ans et plus avec 44% des dossiers de crédit en 2013.

La répartition du nombre de dossiers de crédit à la consommation selon le niveau de revenu se présente comme suit :

Répartition des dossiers de crédit à la consommation en fonction du niveau de revenu



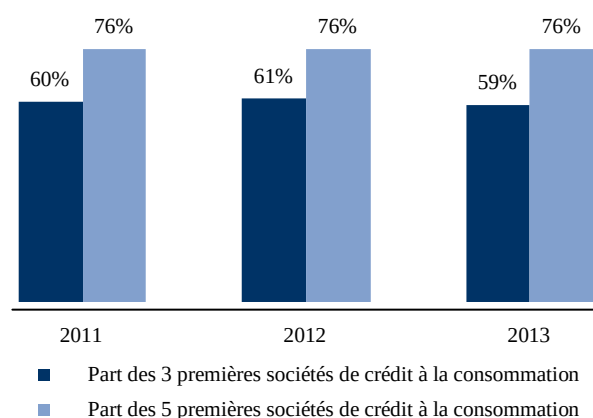
Source : Bank Al-Maghrib

Le revenu est également une variable importante expliquant le recours au crédit à la consommation. En effet, la répartition des dossiers de crédit à la consommation selon le revenu fait ressortir que les revenus inférieurs à 4 000 Dh détiennent 45% des dossiers en 2013. Les revenus supérieurs à 10 000 Dh ne représentent pour leur part que 20% des dossiers en 2013.

d. Concentration du secteur du crédit à la consommation

L'évolution de la concentration du total actif des sociétés de crédit à la consommation sur la période 2011-2013 se présente de la manière suivante :

Concentration du total actif¹⁸ des sociétés de crédit à la consommation



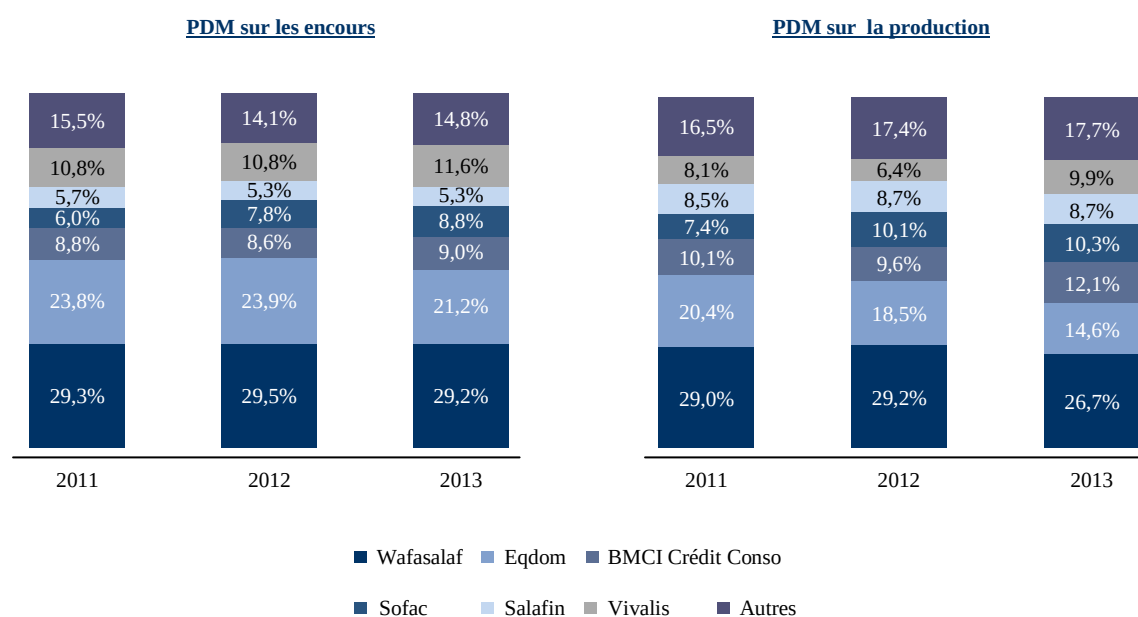
Source : Bank Al-Maghrib

¹⁸ Concentration du total actif : part dans le total de l'actif au bilan cumulé des sociétés de crédit à la consommation

Le secteur du crédit à la consommation est caractérisé par une forte concentration. En effet, à fin 2013, la part des trois et cinq premières sociétés de crédit à la consommation dans le total actif du secteur s'établit respectivement à 59% et 76%.

L'évolution des parts de marché des sociétés du crédit à la consommation, sur la période 2011-2013, se présente comme suit :

Parts de marché des sociétés de crédit à la consommation (2011-2013)



Source : Wafasalaf

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la plus forte concentration de part de marché se retrouve au niveau de Wafasalaf et Eqdom.

Cette concentration sur le marché s'explique notamment par :

- le rapprochement opéré entre Wafasalaf et Crédor en 2004 ;
- le positionnement historique d'Eqdom sur le crédit fonctionnaire.

Sur la période 2011-2013, Eqdom et Wafasalaf représentent ainsi une part de marché cumulée de 52,3% en moyenne sur les encours et de 46,1% en moyenne sur la production.

e. Créances en souffrance

Le tableau suivant donne l'évolution des créances en souffrance, ainsi que leur poids dans l'encours brut sur la période 2011-2013 :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	TCAM 13/11
Encours brut des crédits à la consommation	42 975	44 083	43 408(*)	2,6%	-1,5%	0,5%
Créances en souffrance	5 724	5 659	5 766	-1,1%	1,9%	0,4%
Taux des créances en souffrance	13,3%	12,8%	13,3%	-0,5 pt	0,4 pt	

Source : APSF

(*) En 2013, l'encours affiché du secteur tient compte de l'alignement de l'un des opérateurs sur la norme qui prévoit une déclaration en encours financiers (et non en encours comptables)

Au cours de l'exercice 2012, les créances en souffrance des sociétés de crédit à la consommation marquent un repli de 1,1%, s'établissant ainsi à 5 659 Mdh, ce qui ramène le taux de créances en souffrance du secteur à 12,8% en 2012 contre 13,3% en 2011.

En 2013, les créances en souffrance du secteur affichent une hausse de 1,9% pour se chiffrer à 5 766 Mdh contre 5 659 Mdh au cours de l'année précédente. Le taux des créances en souffrance est également en légère progression et s'établit ainsi à 13,3% en 2013 (vs 12,8% en 2012).

Le tableau suivant donne l'évolution des provisions nettes des sociétés de crédit à la consommation sur la période 2011-2013 :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	TCAM 13/11
Provisions nettes *	769	533	494	-30,7%	-7,4%	-19,9%

Source : Bank Al Maghrib

(*) Dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance + autres dotations nettes de reprises de provisions dans l'état des soldes de gestion cumulé des sociétés de crédit à la consommation

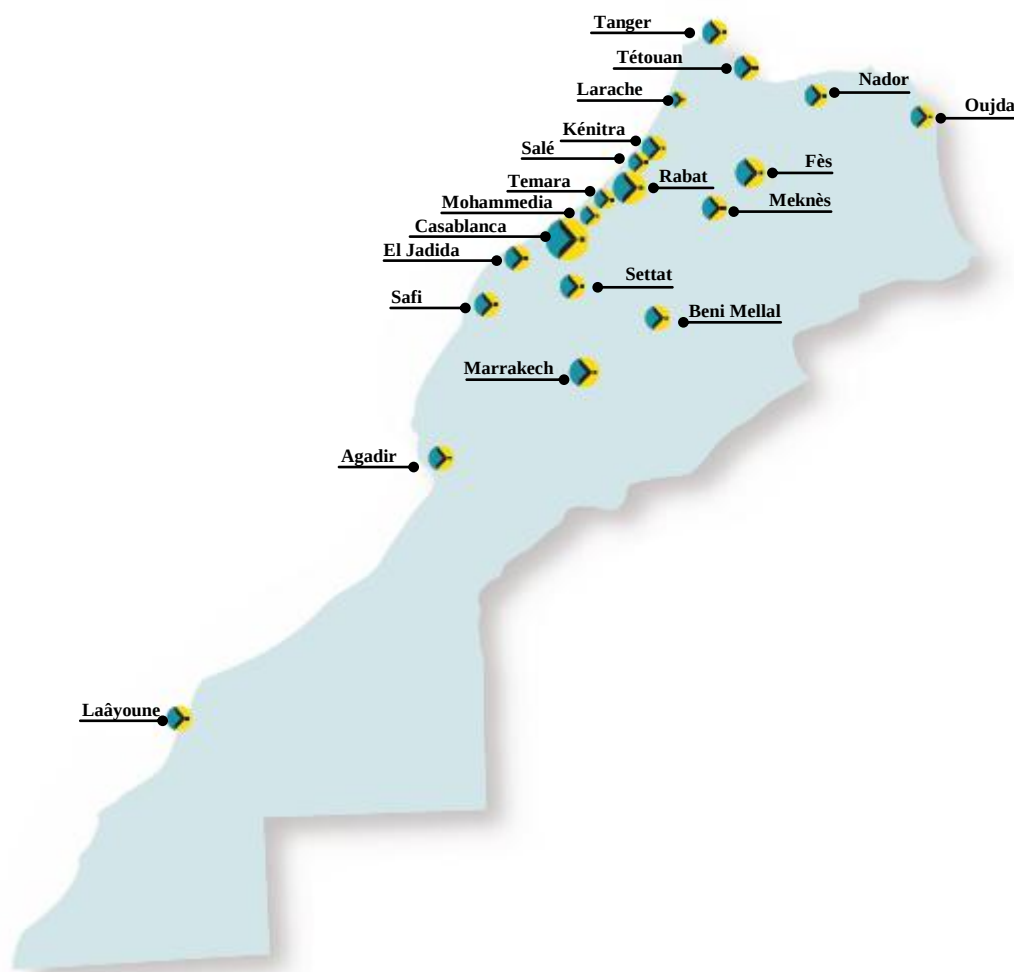
En 2012, les provisions nettes de fin d'exercice des sociétés de crédit à la consommation atteignent 533 Mdh contre 769 Mdh durant l'exercice précédent, en recul de 30,7%. A fin 2013, ces provisions nettes marquent un repli de 7,4%, pour s'établir à 494 Mdh.

V. ACTIVITE DE WAFASALAF

V.1. RESEAU DE DISTRIBUTION

Wafasalaf est présente sur plusieurs villes du Maroc. La répartition géographique de son réseau d'agences se présente comme suit :

Réseau de distribution Wafasalaf (2013)



Source : Wafasalaf

Entre 2011 et 2013, le réseau de Wafasalaf a évolué comme suit :

En nombre de points de vente	2011	2012	2013
Agences propres	41	43	44
Intermédiaires	242	386	397
Réseau grande distribution	45	56	48

Source : Wafasalaf

En 2012, le réseau de distribution de Wafasalaf connaît l'ouverture de deux nouvelles agences, et une augmentation respective des intermédiaires (+144) et des points de vente chez les partenaires de grande distribution (+11), correspondant à l'extension du réseau existant avec les partenaires.

En 2013, le réseau de Wafasalaf s'agrandit par l'ouverture d'une agence supplémentaire au cours de l'exercice. Le réseau s'enrichit également de 11 intermédiaires du fait de l'évolution des recrutements chez le réseau externe (partenaires agréés).

L'évolution des points de vente en grande distribution en 2013 (-8) s'explique à la fois par la perte de points de vente Carrefour et Acima, contrebalancée toutefois par la signature d'une convention avec Kitea Géant en décembre 2013, outre des ouvertures chez les partenaires existants (Marjane et Aswak Assalam notamment).

V.2. METIERS DE WAFASALAF

Depuis 25 ans, Wafasalaf a acquis une forte expertise et un savoir-faire confirmé dans le secteur du crédit à la consommation au Maroc, lui permettant de s'adapter aux habitudes et besoins des clients et de proposer une gamme très large en termes de solutions de financement.

Forte d'une stratégie axée sur la diversification et la différenciation lui permettant d'assurer une meilleure proximité avec ses clients et partenaires, la société est spécialisée dans :

- la vente du crédit à la consommation à travers son réseau d'agences propres et partenaires sur les marchés directs et les marchés prescripteurs (auto, équipement de la maison, intermédiaires agréés...) ;
- la gestion pour le compte de tiers partenaires compte tenu de son expertise dans le domaine du crédit à la consommation, auprès de banques et d'autres sociétés de services sous marque blanche.

En termes de production gérée pour le compte de tiers, les principaux clients de Wafasalaf sont :

- Attijariwafa bank (AWB) ;
- Crédit du Maroc (CDM) ;
- Renault Crédit International (RCI) ;
- Crédit Agricole du Maroc (CAM).

Au cours de la période 2011-2013, la contribution des principaux clients dans le PNB de Wafasalaf a évolué de la manière suivante :

	2011	2012	2013
Activité propre	87,2%	85,5%	82,4%
AWB	8,2%	9,2%	10,5%
RCI	1,9%	2,3%	3,0%
CAM	1,8%	2,3%	2,8%
CDM	0,6%	0,7%	1,1%
Autres	0,3%	0,1%	0,2%
Total	100 %	100 %	100 %

Source : Wafasalaf

A travers son expertise et son savoir faire, Wafasalaf met à la disposition des partenaires une offre de services visant à sous-traiter totalement ou partiellement le processus de la chaîne de crédit allant de l'instruction du dossier de crédit à son recouvrement, en passant par sa notation (scoring) et sa gestion (SAV).

Cette offre de services est matérialisée par un accord de partenariat qui en définit le périmètre, ainsi que les rôles et les responsabilités de chaque partie. Wafasalaf touche à l'issue de sa prestation une commission de gestion.

Il est à noter que la distribution du crédit se fait dans le réseau du partenaire selon la marque du partenaire, les fonds distribués étant financés par le partenaire et les encours portés dans son bilan.

De manière générale, le rôle de Wafasalaf se présente comme suit :

- mettre en place les grilles de score nécessaires à la gestion de l'activité ;
- gérer les prêts concernés par la convention partenaire ;
- assister et mettre les moyens nécessaires pour l'octroi et la gestion des crédits ;
- effectuer la gestion du recouvrement amiable ;
- affecter les ressources humaines, matérielles et informatiques.

Par ailleurs, le rôle du partenaire se présente comme suit :

- diffuser, distribuer et financer le produit auprès de sa clientèle ;
- veiller au respect – par toutes les entités intervenantes dans cette activité – des procédures de gestion établies ;
- assurer la promotion et la communication de l'offre ;
- affecter les ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires à la gestion de cette activité ;
- assurer la formation et l'animation de son réseau.

V.3. DESCRIPTION DES PRODUITS DE WAFASALAF

V.3.1 Crédits affectés

a. Le crédit automobile

- Salaf Auto, crédit automobile, disponible dans toutes les concessions automobiles du Maroc, permettant le financement jusqu'à 100% du prix d'un véhicule avec une adaptation des mensualités du prêt en fonction du budget du consommateur ;
- Leasoto, formule de financement basée sur le principe du leasing destinée exclusivement aux Particuliers. A ce titre, des formules souples sont proposées avec différents niveaux d'apports et des possibilités de financement pouvant aller jusqu'à 100% du montant du véhicule ;
- Leasoto société, une formule de financement basée sur le principe de location avec option d'achat, exclusivement destinée aux sociétés : la valeur résiduelle de cette offre est incluse dans l'apport initial, et au terme du crédit le véhicule appartient au client sans autre montant à déboursier.

b. Le crédit ménager

Les crédits d'équipement du foyer sont diversifiés et se déclinent comme suit :

- le crédit équipement électroménager ;
- le crédit équipement meubles ;
- le crédit équipement micro ;
- le crédit Moto ;
- le crédit voyage.

Par ailleurs, Wafasalaf développe des offres de financement à travers des partenariats. Ces offres sont déclinées en Crédit Gratuit (de 3 à 24 mois) ou en Crédit Classique (de 6 à 48 mois).

En outre, Wafasalaf dispose de cartes privatives (Al Faiz, Aksal...), qui constituent des moyens de paiement au comptant en fin de mois ou à crédit destinés aux clients des magasins partenaires.

V.3.2 Crédits non affectés

- Le prêt personnel est composé de montants de crédit allant de 3 000 Dh à 200 000 Dh, d'une durée de remboursement allant jusqu'à 84 mois avec prélèvement sur le compte bancaire ou à la source (convention employeur, conventions avec organismes de paiement des salaires ou des pensions de retraite (CNT, CMR,...)) ;
- Le crédit renouvelable, pouvant être adossé à une carte, est un produit présentant une flexibilité en termes de montant de financement, de maturité et de modalités de remboursement.

Wafasalaf se distingue comme un opérateur multi-produit, offrant des solutions de crédit à la fois en prêt personnel, financement automobile et équipement des ménages. Les caractéristiques des produits commercialisés par la société se présentent comme suit :

Produit	Objet	Réseau de distribution	Montant du crédit	Durée de remboursement
Prêt Personnel	Prêt amortissable dont l'utilisation n'est pas affectée à l'acquisition d'un bien ou d'un service déterminé	Agences propres et intermédiaires agréés	de 3 000 à 200 000 Dh	de 6 à 84 mois
Crédit renouvelable Mazeed	Prêt non affecté qui se reconstitue au fur et à mesure des remboursements	Agences propres Réseau acceptant : Marjane, Acima, Aksal	De 5 000 à 50 000 Dh	Durée de 3 à 48 mois
Crédit Mazaya Al Mouaddaf	Prêt personnel destiné aux salariés de la fonction publique	Agences propres et intermédiaires agréés	De 3 000 à 350 000 Dh	De 6 à 84 mois
Salaf Aarboune	Prêt destiné à financer l'apport personnel de l'achat d'un bien immobilier	Agences propres et intermédiaires agréés	De 50 000 à 200 000 Dh	De 12 à 84 mois
Salaf Al Moutaqaid	Prêt personnel destiné aux retraités affiliés à la CMR, CIMR ainsi que les retraités avec pension mensuelle	Agences propres et intermédiaires agréés	De 3 000 à 200 000 Dh	De 6 à 60 mois
Salaf Nejma	Prêt personnel destiné exclusivement aux femmes	Agences propres et intermédiaires agréés	De 3 000 à 200 000 Dh	De 6 à 84 mois
Salaf Ouahed	Rachat de créances, permettant aux clients de rembourser les crédits contractés auprès des organismes financiers et de les regrouper en un seul crédit chez Wafasalaf	Agences propres et intermédiaires agréés	De 3 000 à 150 000 Dh (pour les clients bancarisés) De 3 000 à 200 000 Dh (pour les salariés des GE conventionnés)	De 6 à 84 mois
Salaf Couple	Prêt personnel permettant aux couples d'accéder à des montants de prêt plus importants, ou d'octroyer un crédit à un client n'y ayant pas accès	Agences propres et intermédiaires agréés	De 3 000 à 200 000 Dh	De 6 à 84 mois
Salaf auto	Financement automobile par crédit amortissable	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 6 à 72 mois
Leasoto (LOA)	Financement automobile via un système de contrat de Location avec Option d'Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 24 à 60 mois
Leasoto Société	Financement automobile destiné aux sociétés (hors loueurs) via un système de contrat de Location avec Option d'Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 80%	De 24 à 60 mois

Produit	Objet	Réseau de distribution	Montant du crédit	Durée de remboursement
Salaf Haut de Gamme	Package offre premium permettant aux particuliers de financer leur voiture en mode crédit classique ou en location avec Option Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 24 à 60 mois
Sayarat Al Mouaddaf	Prêt amortissable destiné particulièrement aux fonctionnaires du secteur public	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 6 à 96 mois
Salaf Occasion	Solution de financement permettant l'achat à crédit d'un véhicule déjà mis en circulation	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 70%	48 mois
Equipement des Ménages (EDM)	Prêt pour l'équipement en électroménager, meubles, informatique domestique	Enseignes opérant dans l'électroménager, meubles et équipement informatique	de 2 000 à 50 000 Dh (200 000 Dh et plus pour le financement des cuisines)	De 6 à 48 mois (jusqu'à 84 mois pour le financement des cuisines)
Salaf Moto	Financement de tout type de Moto	Revendeurs agréés	à partir de 2 000 Dh	de 6 à 48 mois

Source : Wafasalaf

V.4. STRUCTURE DE LA PRODUCTION

L'évolution de la production de Wafasalaf, sur les trois derniers exercices, ainsi qu'au 30 juin 2013 (S1 2013) et au 30 juin 2014 (S1 2014), se présente comme suit :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Production portée	5 930	5 969	5 010	0,7%	-16,1%	2 556	2 853	11,6%
Prêt Personnel	3 500	3 308	3 320	-5,5%	0,4%	1 705	1 745	2,4%
Revolving	61	49	37	-19,9%	-23,3%	20	17	-14,8%
Automobile	2 020	2 238	1 240	10,8%	-44,6%	641	869	35,7%
dont vente à crédit (VAC)	925	777	751	-16,0%	-3,4%	446	402	-9,9%
dont LOA	1 095	1 461	489	33,4%	-66,5%	195	468	> 100%
Equipement des ménages	349	374	412	7,2%	10,2%	191	221	16,1%
<i>Production affectée en % de la production portée</i>	<i>40,0%</i>	<i>43,8%</i>	<i>33,0%</i>	<i>3,8 pts</i>	<i>-10,8 pts</i>	<i>32,5%</i>	<i>38,2%</i>	<i>5,7 pts</i>
<i>Production non affectée en % de la production portée</i>	<i>60,0%</i>	<i>56,2%</i>	<i>67,0%</i>	<i>-3,8 pts</i>	<i>10,8 pts</i>	<i>67,5%</i>	<i>61,8%</i>	<i>-5,7 pts</i>
Production gérée	5 298	6 336	6 720	19,6%	6,1%	3 605	3 669	1,8%
AWB	3 829	4 228	4 350	10,4%	2,9%	2 347	2 248	-4,2%
CDM	95	168	469	76,9%	> 100%	239	418	74,8%
CAM	546	569	610	4,3%	7,2%	340	331	-2,8%
RCI	827	1 370	1 290	65,6%	-5,8%	678	673	-0,8%
TOTAL	11 228	12 305	11 730	9,6%	-4,7%	6 161	6 522	5,9%

Source : Wafasalaf

N.B. : la production inclut le montant des dépôts de garantie de la LOA avec dépôt de garantie

Il est à noter que, sur le plan comptable, seule la production portée est comptabilisée en tant que production propre de Wafasalaf.

Production portée (réalisée par Wafasalaf)

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, la production portée de Wafasalaf enregistre une progression de 0,7% pour se chiffrer à 5 969 Mdh (vs 5 930 Mdh à fin 2011). Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation de la production portée des produits Automobile, en progression de 10,8% à 2 238 Mdh. L'évolution positive des produits Automobile vient ainsi contrebalancer l'évolution des prêts personnels, dont le recul de 5,5% à 3 308 Mdh en 2012 (vs 3 500 Mdh en 2011) peut s'expliquer par une baisse généralisée de la production de cette branche sur le marché du crédit à la consommation (-10,2% en 2012).

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, la production portée de Wafasalaf s'élève à 5 010 Mdh, en baisse de 16,1% par rapport à l'exercice antérieur, suite au repli des crédits Automobile qui s'établissent à 1 240 Mdh en 2013 (contre 2 238 Mdh en 2012), suite à :

- l'arrêt de la LOA avec dépôt de garantie (la production portée brute de LOA avec dépôt de garantie représentait près de 1 433 Mdh en 2012, soit environ 64% de la production portée automobile brute totale) ;

- une conjoncture morose du marché automobile notamment chez les sociétés, sans oublier que l'année de référence 2012 avait connu une bonne performance en termes de production (période du Salon de l'Automobile) ;
- l'arrêt de la production chez Sopriam en août 2012 du fait de la signature de ce dernier d'un partenariat exclusif avec un opérateur concurrent du crédit à la consommation.

Parallèlement, le Prêt Personnel connaît une très légère progression (0,4%) à 3 320 Mdh en 2013, tandis que les produits d'Equiperment des ménages sont en augmentation de 10,2% à 412 Mdh (contre 374 Mdh en 2012).

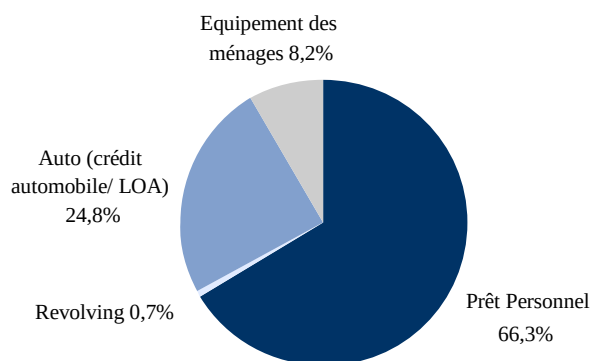
Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Au 30 juin 2014, la production portée de Wafasalaf est en croissance de 11,6% par rapport au premier semestre 2013, s'établissant ainsi à 2 853 Mdh (vs 2 556 Mdh à fin juin 2013). Sa progression s'explique principalement par :

- la hausse de la production Automobile (+35,7%), notamment avec la reprise de la production LOA, qui passe de 195 Mdh à fin juin 2013, à 468 Mdh à fin juin 2014. Cette évolution s'explique par l'attractivité des offres LOA commercialisées par Wafasalaf lors du Salon de l'Automobile (tenu en mai 2014) et la mobilisation de la force de vente durant cet événement ;
- les prêts personnels et les crédits d'équipement des ménages sont également en augmentation sur le premier semestre 2014, respectivement de +40 Mdh et +31 Mdh par rapport à S1 2013.

Le graphique ci-après donne la répartition de la production portée par type de produit au titre de l'exercice 2013 :

Répartition de la production portée (2013)



Source : Wafasalaf

Concernant le portefeuille produit, Wafasalaf a réalisé, en 2013, plus 66% de sa production portée sur le segment Prêt Personnel, suivi du Crédit Auto (24,8%) et du segment Equiperment des ménages (8,2%).

Production gérée

Il est à noter que la production gérée par Wafasalaf donne lieu à la facturation de commissions comptabilisées au niveau du poste « Commissions sur prestation de service » (cf. Analyse du compte de produits et de charges).

Revue analytique 2011-2012

Sur la période 2011-2012, la production gérée a évolué de 19,6% atteignant 6 336 Mdh. Cette progression est essentiellement expliquée par :

- l'activité gérée pour le compte d'Attijariwafa bank, dont la croissance passe de 16,0% en 2011 à +10,4% en 2012, du fait de l'arrivée à maturité de cette activité. Cette évolution explique par ailleurs le ralentissement de la croissance de la production gérée de Wafasalaf (19,6% en 2012 vs 20,5% en 2011) étant donné le poids d'Attijariwafa bank dans la production gérée totale de Wafasalaf ;
- la croissance de l'activité gérée pour le compte Renault Crédit International, qui s'établit à 1 370 Mdh en 2012 contre 827 Mdh en 2011, soit une augmentation de 65,6%.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, la production gérée de Wafasalaf a enregistré une hausse de 6,1% pour se chiffrer à 6 720 Mdh contre 6 336 Mdh en 2012. Cette évolution est principalement due à la croissance de l'activité gérée pour le compte de :

- Attijariwafa bank avec une évolution de +2,9% à 4 350 Mdh en 2013 vs 4 228 Mdh en 2012 ;
- Crédit du Maroc, dont la production gérée passe de 168 Mdh en 2012 à 469 Mdh en 2013, du fait des éléments suivants :
 - ✓ ciblage de la population des fonctionnaires ;
 - ✓ changement des conditions d'éligibilité (durée de remboursement, délais entre deux crédits, taux d'endettement...) ;
 - ✓ augmentation du montant maximum du crédit destiné aux fonctionnaires à 300 000 Dh ;
 - ✓ lancement d'une tarification attractive (campagne printemps, campagne rentrée et vacances) ;
 - ✓ déploiement d'actions d'animation conjointe Wafasalaf/ CDM en faveur du réseau des agences ;
 - ✓ lancement du challenge en faveur de la force de vente.

La production gérée pour RCI marque pour sa part un repli de 5,8% à 1 290 Mdh du fait du recul du marché automobile et de l'arrêt de la commercialisation du produit LOA avec dépôt de garantie.

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Au terme du premier semestre 2014, la production gérée connaît une croissance de 1,8% pour s'établir à 3 669 Mdh (vs 3 605 Mdh à fin juin 2013), essentiellement sous l'impulsion d'une croissance de la production gérée pour le compte de Crédit du Maroc à 418 Mdh (vs 239 Mdh au 30 juin 2013), tandis que la production gérée pour le compte de AWB, RCI et CAM accuse une baisse de respectivement 4,2%, 0,8% et 2,8%.

V.4.1 Production portée par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition de la production portée par Catégorie Socioprofessionnelle (CSP), sur les trois derniers exercices ainsi qu'au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014, se présente comme suit :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Particuliers	4 945	4 925	4 294	-0,4%	-12,8%	2 129	2 405	13,0%
Commerçants	399	410	261	2,8%	-36,4%	144	177	23,4%
Loueurs	206	175	172	-15,4%	-1,7%	113	124	9,9%
Sociétés hors loueurs	380	460	284	21,1%	-38,3%	170	147	-13,9%
Total	5 930	5 969	5 010	0,7%	-16,1%	2 556	2 853	11,6%

Source : Wafasalaf

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, la production portée est composée majoritairement des crédits attribués aux particuliers.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les crédits attribués s'établissent à 5 969 Mdh contre 5 930 Mdh en 2011, soit une progression de 0,7%, s'expliquant principalement par :

- une hausse de 21,1% des crédits accordés aux sociétés hors loueurs, due à la mise en place des offres automobiles visant le renforcement du segment des sociétés hors location de voitures (LOA sociétés) ;
- une progression de 2,8% sur les crédits accordés aux commerçants.

Le ralentissement de la croissance sur le segment des commerçants s'explique notamment par le dispositif prudentiel vis-à-vis de ce segment, qui concerne entre autres :

- la suspension de plusieurs conventions GE (Grandes Entreprises) considérées comme risquées (dans des secteurs tels que le textile, l'hôtellerie, les centres d'appel...) ;
- la mise en application d'une consultation en interne d'une liste noire Employeurs, sur la base d'une veille marché, dans l'objectif de détecter les sociétés en difficulté financière ou des entreprises conventionnées pour lesquelles les collaborateurs commencent à enregistrer des impayés.

La baisse du segment des particuliers (dont la production passe de 4 945 Mdh en 2011 à 4 925 Mdh en 2012, soit -0,4%), s'explique quant à elle par la quasi-absence de Wafasalaf sur certaines marques orientées vers le segment des particuliers (Renault, Peugeot et Citroën).

Revue analytique 2012-2013

En 2013, la production portée de Wafasalaf s'inscrit en baisse sur l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, notamment :

- -12,8% sur la catégorie des particuliers (4 294 Mdh en 2013 vs 4 925 Mdh en 2012)
- -36,4% sur la catégorie des commerçants (261 Mdh en 2013 vs 410 Mdh en 2012)
- -38,3% sur les sociétés hors loueurs (284 Mdh en 2013 vs 460 Mdh en 2012) ;
- -1,7% sur la catégorie loueurs (172 Mdh en 2013 vs 175 Mdh en 2012).

La baisse généralisée de la production sur toutes les catégories socioprofessionnelles est liée principalement au repli des ventes automobiles. En effet, les ventes du marché automobile sont passées d'environ 130 000 unités en 2012 à environ 120 000 unités en 2013. Outre la tendance baissière du marché, la perte du partenariat Sopriam a affecté les catégories particuliers et loueurs dans la production

portée de Wafasalaf. Enfin, Wafasalaf a également procédé en 2013 à un durcissement des conditions d'octroi de crédit à la catégorie des loueurs.

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

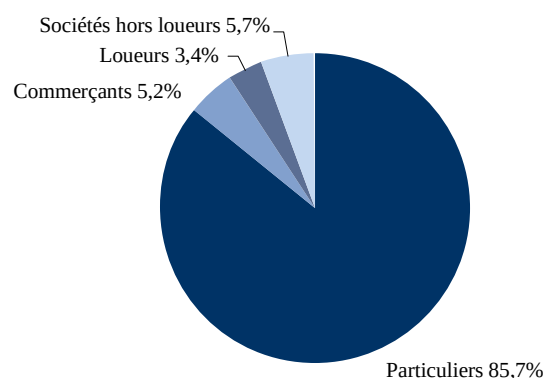
A fin juin 2014, la hausse de la production portée de Wafasalaf se retrouve pratiquement au niveau de toutes les catégories de clientèle, avec notamment :

- une hausse de 13,0% de la production sur les particuliers (2 405 Mdh en S1 2014 vs 2 129 Mdh en S1 2013) ;
- une croissance de 23,4% de la production sur les commerçants (177 Mdh en S1 2014 vs 144 Mdh en S1 2013) ;
- une progression de 9,9% de la production sur les loueurs (124 Mdh en S1 2014 vs 113 Mdh en S1 2013).

La catégorie des sociétés hors loueurs baisse pour sa part de 13,9% pour s'établir à 147 Mdh à fin juin 2014.

Le graphique suivant donne la répartition de la production portée par CSP en 2013 :

Répartition de la production portée par CSP (2013)



Source : Wafasalaf

Le poids des crédits attribués aux particuliers enregistre une hausse entre 2012 et 2013 pour s'établir à 85,7% des crédits attribués en 2013 (vs 82,5% en 2012) au détriment de la catégorie des commerçants (5,2% en 2013 vs 6,9% en 2012) et celle des sociétés hors loueurs (5,7% en 2013 vs 7,7% en 2012).

V.4.2 Production par réseau de distribution

L'évolution de la production portée par réseau de distribution, sur les 3 derniers exercices ainsi qu'au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014, se présente comme suit :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Réseau propre	5 669	5 713	4 689	0,8%	-17,9%	2 398	2 656	10,8%
Réseau externe	261	257	320	-1,6%	24,9%	158	197	24,2%
Total	5 930	5 969	5 010	0,7%	-16,1%	2 556	2 853	11,6%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, la production du réseau propre s'est élevée à 5 713 Mdh en hausse de 0,8% comparée à 2011. Par ailleurs, la production du réseau externe a enregistré une baisse de 1,6% par rapport à l'exercice 2011 pour s'établir à 257 Mdh. Ces évolutions s'expliquent par une meilleure maîtrise par Wafasalaf de la production portée par son réseau propre.

Revue analytique 2012-2013

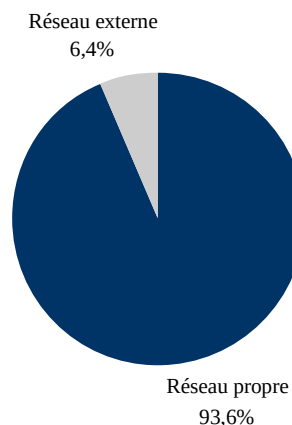
En 2013, la production du réseau propre enregistre une baisse de 17,9% pour s'élever à 4 689 Mdh, contre 5 713 Mdh au cours de l'exercice précédent. Le réseau externe voit pour sa part sa production passer de 257 Mdh en 2012 à 320 Mdh, soit une progression de 24,9%.

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Au terme du premier semestre 2014, l'augmentation de la production portée de Wafasalaf (+11,6%) résulte de la performance aussi bien du réseau propre (+10,8%) que du réseau externe (+24,2%).

Le graphique suivant donne la répartition de la production portée de Wafasalaf par type de réseau au titre de l'exercice 2013 :

Répartition de la production par réseau de distribution (2013)



Source : Wafasalaf

La production portée de Wafasalaf résulte en majorité de la production du réseau propre de la société, dont la part s'établit à 93,6% de la production portée totale de Wafasalaf à fin 2013.

V.4.3 Montant moyen financé

Les produits commercialisés par Wafasalaf, sur la période 2011 – S1 2014, présentent l'évolution suivante :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Production portée (en Mdh)	5 930	5 969	5 010	0,7%	-16,1%	2 556	2 853	11,6%
Nombre de dossiers financés	153 106	147 838	142 220	-3,4%	-3,8%	68 132	73 569	8,0%
Montant moyen financé (en Dh)	38 730	40 377	35 225	4,3%	-12,8%	37 517	38 780	3,4%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Durant l'année 2012, la production portée de Wafasalaf est en légère progression de +0,7%, tandis que le nombre de dossiers financiers s'inscrit en baisse de 3,4%. Cette évolution croisée s'explique par une hausse du montant moyen financé par dossier, qui affiche une progression de 4,3% à 40 377 Dh en 2012 vs 38 730 Dh en 2011.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le nombre de dossiers financés s'inscrit en baisse de 3,8% pour se chiffrer à 142 220 dossiers contre 147 838 dossiers en 2012. Le montant moyen financé enregistre également un repli de 12,8% pour s'établir à 35 225 Dh en 2013 vs 40 377 Dh en 2012. Cette évolution s'explique en grande partie par l'arrêt de la commercialisation de la LOA avec dépôt de garantie.

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

A fin juin 2014, le nombre de dossiers financés par Wafasalaf enregistre une hausse de 8,0% et s'établit à 73 569 dossiers, ce qui équivaut à un montant moyen financé de 38 780 Dh, en croissance de 3,4% par rapport au premier semestre 2013.

V.5. STRUCTURE DES ENCOURS¹⁹

L'évolution des encours bruts de Wafasalaf, sur les 3 derniers exercices et sur le premier semestre 2014, se présente de la manière suivante :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/13
Prêt Personnel	7 160	7 159	7 169	0,0%	0,1%	7 175	0,1%
Revolving	241	205	175	-14,9%	-14,6%	162	-7,7%
Auto	2 804	2 382	2 045	-15,0%	-14,2%	1 974	-3,4%
LOA	2 080	2 951	2 982	41,9%	1,0%	2 984	0,1%
Equiperment des Ménages	326	303	312	-7,1%	3,3%	328	4,9%
Total	12 611	13 001	12 683	3,1%	-2,4%	12 623	-0,5%
Encours sectoriel brut	42 975	44 083	43 408(*)	2,6%	-1,5%	43 672	0,6%
Quote-part Wafasalaf	29,3%	29,5%	29,2%	0,15 pt	-0,27 pt	28,9%	-0,31 pt

Source : Wafasalaf

(*) En 2013, l'encours affiché du secteur tient compte de l'alignement de l'un des opérateurs sur la norme qui prévoit une déclaration en encours financiers (et non en encours comptables)

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012 l'encours brut a enregistré une hausse de 3,1%, pour s'établir à 13 001 Mdh. Cette progression est principalement due à la conjugaison des facteurs suivants :

- une augmentation de l'encours LOA à 2 951 Mdh en 2012 vs 2 080 Mdh en 2011 (+41,9%), dont le poids dans le total des encours est également en progression à 22,7% en 2012 (vs 16,5% en 2011) par rapport aux autres produits ;
- une quasi-stagnation des encours de prêts personnels, qui s'élèvent à 7 159 Mdh en 2012 contre 7 160 Mdh au titre de l'exercice précédent, et dont l'évolution est imputable notamment aux remboursements anticipés avec complément de crédit ;

¹⁹ Encours brut = créances saines + créances en souffrance brutes

- une baisse des encours de crédits Auto, qui reculent à 2 382 Mdh en 2012 vs 2 804 Mdh en 2011 (-15,0%) du fait de l'orientation des clients vers la formule de crédit LOA avec dépôt de garantie.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les encours bruts des crédits à la consommation de Wafasalaf sont en repli de 2,4% pour se chiffrer à 12 683 Mdh vs 13 001 Mdh en 2012. Cette évolution résulte :

- d'un recul des encours auto qui passent de 2 382 Mdh en 2012 à 2 045 Mdh en 2013, soit un repli de 14,2%, liée à une conjoncture morose des ventes automobiles en 2013 ;
- d'une baisse des encours Revolving qui se chiffrent à 175 Mdh en 2013 vs 205 Mdh en 2012 (soit une variation de -14,6%), s'expliquant par le désintérêt des clients vis-à-vis de ce produit.

Pour leur part, les encours de prêts personnels, de LOA et d'équipement des ménages connaissent une légère hausse sur l'exercice, de l'ordre de 0,1%, 1,0% et 3,3% respectivement.

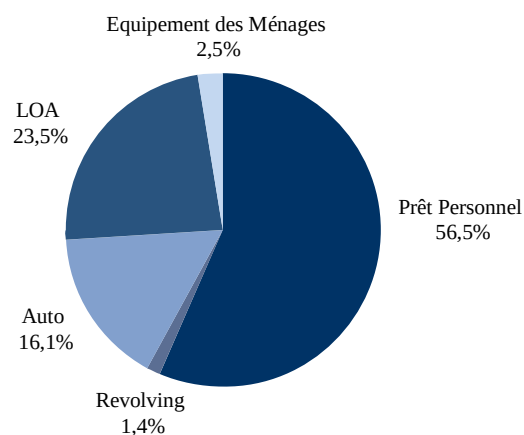
Revue analytique 2013 – S1 2014

A fin juin 2014, l'encours brut s'établit à 12 623 Mdh, ne marquant ainsi qu'une légère évolution de -0,5% par rapport à 2013, résultant de :

- la baisse de 3,4% des encours Auto à 1 974 Mdh, le niveau de production ne compensant pas l'amortissement des encours échus au premier semestre 2014 ;
- le repli de 7,7% des encours de crédits Revolving à 162 Mdh (vs 175 Mdh à fin 2013) ;
- la croissance des encours de crédit LOA (+0,1%), équipement des ménages (4,9%), et prêt personnel (0,1%).

Le graphique suivant donne la répartition des encours bruts de Wafasalaf par type de produit au titre de l'exercice 2013 :

Répartition des encours bruts (2013)



Source : Wafasalaf

V.5.1 Encours par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition des encours par CSP, sur la période 2011 – S1 2014, se présente comme suit :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/13
Commerçants	1 120	1 101	990	-1,7%	-10,1%	966	-2,4%
Loueurs	360	309	334	-14,3%	8,2%	358	7,0%
Sociétés hors loueurs	877	980	849	11,8%	-13,4%	836	-1,6%
Particuliers	10 255	10 610	10 510	3,5%	-0,9%	10 463	-0,4%
Total	12 611	13 001	12 683	3,1%	-2,4%	12 623	-0,5%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, l'encours brut de Wafasalaf a enregistré une hausse de 3,1% s'établissant à 13 001 Mdh, suite essentiellement à :

- la progression de 3,5% des encours des particuliers ;
- l'augmentation de 11,8% des encours des sociétés hors loueurs, notamment suite à la mise en place du nouveau produit LOA sociétés ;

La catégorie Loueurs accuse pour sa part une baisse de -14,3%, s'expliquant par une politique restrictive sur l'octroi de crédits sur ce segment.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, la baisse de l'encours brut de Wafasalaf à 12 683 Mdh (-2,4%) se retrouve au niveau de la quasi-totalité des catégories socioprofessionnelles, notamment les particuliers (-0,9% à 10 510 Mdh), les commerçants (-10,1% à 990 Mdh) et les sociétés hors loueurs (-13,4% à 849 Mdh).

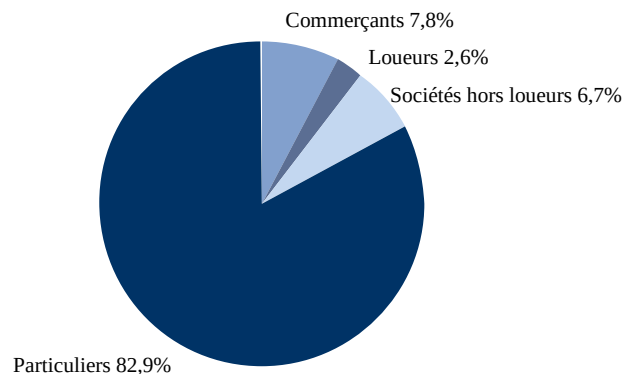
Revue analytique 2013 – S1 2014

Sur le premier semestre 2014, l'évolution de -0,5% des encours de Wafasalaf, à 12 623 Mdh, est impactée par :

- une baisse de 0,4% des encours des particuliers à 10 463 Mdh ;
- un repli de 2,4% des encours des commerçants à 966 Mdh ;
- une diminution de 1,6% des encours de sociétés hors loueurs à 836 Mdh ;
- une croissance de 7,0% des encours des loueurs à 358 Mdh.

Les encours des crédits attribués aux particuliers représentent une majorité des encours totaux avec une part de 82,9% en 2013 :

Répartition des encours bruts par type de clientèle (2013)



Source : Wafasalaf

V.5.2 Créances en souffrance par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition des créances en souffrance²⁰ par CSP, sur les 3 derniers exercices et 30 juin 2014, se présente comme suit :

En Mdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/13
Particuliers	948	940	991	-0,9%	5,5%	1 037	4,6%
Commerçants	203	187	177	-7,8%	-5,6%	171	-3,5%
Loueurs	65	64	74	-1,0%	14,7%	75	1,5%
Sociétés hors loueurs	105	110	107	5,2%	-2,8%	109	2,2%
Total des créances en souffrance	1 321	1 301	1 349	-1,5%	3,7%	1 392	3,2%
<i>En % de l'encours</i>	<i>10,5%</i>	<i>10,0%</i>	<i>10,6%</i>	<i>-0,47 pt</i>	<i>0,63 pt</i>	<i>11,0%</i>	<i>0,39 pt</i>
Total des créances en souffrance du secteur	5 724	5 659	5 766	-1,1%	1,9%	5 929	2,8%
Quote-part Wafasalaf	23,1%	23,0%	23,4%	-0,08 pt	0,40 pt	23,5%	0,08 pt

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au terme de l'exercice 2012, les créances en souffrance de Wafasalaf se sont établies à 1 301 Mdh contre 1 321 Mdh en 2011, soit une baisse de 1,5% sur la période. Cette diminution s'explique principalement par les évolutions suivantes :

- la baisse des créances en souffrance sur les crédits accordés aux commerçants de 7,8%, à 187 Mdh en 2012 (vs 203 Mdh en 2011) ;
- le recul des créances en souffrance sur les crédits accordés aux particuliers de 0,9%, à 940 Mdh en 2012 (vs 948 Mdh en 2011) ;
- la diminution des créances en souffrance sur la catégorie Loueurs (-1,0%) à 64 Mdh en 2012 ;
- la hausse des créances en souffrance sur la catégorie sociétés hors loueurs (+5,2%) à 110 Mdh en 2012 vs 105 Mdh en 2011, liée à la forte hausse de l'encours productif de ce segment.

²⁰ Le décalage observé sur les créances en souffrance entre la partie activité et la partie analyse financière est dû aux effets de bord entre les données comptables et les données de gestion

Cette diminution des créances en souffrance (en particulier sur les segments des commerçants et des particuliers) est liée à :

- une politique d'acceptation très sélective, avec des dispositifs de :
 - ✓ scoring ;
 - ✓ règles d'acceptation ;
 - ✓ consultation des bases externes : CNSS pour les particuliers, et Tribunaux de Commerce pour les commerçants avec RC.
- une chaîne de traitement du risque très performante sur le segment des personnes physiques (commerçants + particuliers).

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les créances en souffrance de Wafasalaf s'élèvent à 1 349 Mdh, en hausse de 3,7% par rapport à 2012, combinant :

- une hausse de 5,5% des créances en souffrance des particuliers à 991 Mdh en 2013 ;
- une progression de 14,7% des créances en souffrance des loueurs à 74 Mdh ;
- un repli de 5,6% des créances en souffrance des commerçants à 177 Mdh.

Cette hausse des créances en souffrance s'explique par :

- une légère dépréciation de la qualité de la production automobile (principalement chez les loueurs) ;
- l'augmentation du capital de financement pour les nouveaux dossiers en contentieux (augmentation plus importante de l'encours en souffrance).

Les créances en souffrance de Wafasalaf (en évolution de 3,7% entre 2012 et 2013) rapportées aux créances en souffrance totales du secteur (en augmentation de 1,9% sur la même période) font ressortir une quote-part de 23,4% pour Wafasalaf, en hausse de 0,40 point en 2013 par rapport à 2012.

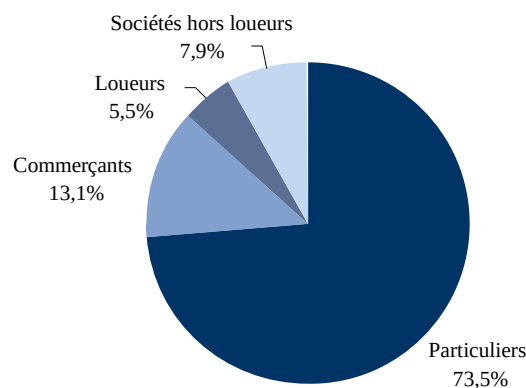
Revue analytique 2013 – S1 2014

A fin juin 2014, les créances en souffrance de Wafasalaf enregistrent une augmentation de 3,2% pour s'établir à 1 392 Mdh, principalement du fait de la progression des créances en souffrance de la catégorie des particuliers (+4,6% à 1 037 Mdh).

Les créances en souffrance à l'issue du premier semestre 2014 représentent ainsi 11,0% de l'encours total (contre 10,6% à fin 2013).

Le graphique suivant donne la répartition des créances en souffrance par CSP au titre de l'exercice 2013 :

Répartition des créances en souffrance par type de clientèle (2013)



Source : Wafasalaf

Les particuliers et les commerçants représentent 86,6% des créances en souffrance de Wafasalaf. En effet, en 2013, les particuliers et les commerçants participent respectivement à hauteur de 73,5% et 13,1% des créances en souffrance.

En 2013, le calcul du taux de créances en souffrance par type de clientèle²¹ montre que la catégorie des loueurs est celle qui présente le risque le plus élevé avec un taux de créances en souffrance de 22,0%, contre 17,9% pour les commerçants, 12,6% pour les sociétés hors loueurs et 9,4% pour les particuliers.

Procédure de recouvrement

Dans une optique de gestion optimisée du risque lié au crédit, Wafasalaf a procédé à la mise en place d'une organisation de recouvrement structurée en trois entités :

- **Entité de traitement phoning** : constitué d'une plate-forme téléphonique de télé recouvreurs spécialisés par produit, ce département se charge du traitement des dossiers ayant 1 à 3 impayés ;
- **Entité de traitement précontentieux** : en charge du traitement des dossiers présentant 4 à 6 impayés. Ce département est constitué d'une plate-forme téléphonique et d'encaisseurs externes spécialisés par nature de prélèvement ;
- **Entité de traitement contentieux** : en charge du traitement des dossiers contentieux (à partir du 7^{ème} impayé). Ce département est constitué d'une plate-forme téléphonique et de recouvreurs externes spécialisés par région et par produit.

V.6. POSITIONNEMENT DE WAFASALAF

L'évolution du positionnement de Wafasalaf, sur les 3 derniers exercices, est présentée dans le tableau suivant :

Parts de marché – Wafasalaf	2011	2012	2013
Production²²	30,3%	29,2%	26,7%
Encours²³	29,3%	29,5%	29,2%

Source : Wafasalaf

²¹ Créances en souffrance/ encours

²² Production portée nette/ production nette du marché

²³ Encours porté brut/ encours brut du marché

Revue analytique 2011-2012

En 2012, la part de marché de Wafasalaf est restée quasiment stable en termes d'encours, à 29,5% en 2012 contre 29,3% au titre de l'exercice précédent. Par ailleurs, sa part de marché en termes de production a enregistré un recul de 1,07 point malgré la progression de la production portée (+0,7%). Néanmoins, Wafasalaf conserve son positionnement de leader sur le marché du crédit à la consommation aussi bien en termes de production que d'encours.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le positionnement de Wafasalaf sur la production a évolué à la baisse de 2,55 points par rapport à 2012, diminuant ainsi à 26,7% de la production totale du marché en 2013. Parallèlement, la part de marché de Wafasalaf sur les encours est passée de 29,5% en 2012 à 29,2% en 2013, en repli de 0,29 points.

V.7. RESSOURCES HUMAINES

V.7.1 Effectifs

L'évolution du personnel de Wafasalaf, sur la période 2011 – S1 2014, se présente comme suit :

En nombre	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/13
Contrats à durée indéterminée	556	570	604	2,5%	6,0%	602	-0,3%
<i>dont cadres supérieurs</i>	45	48	59	6,7%	22,9%	61	3,4%
<i>dont cadres moyens</i>	222	226	237	1,8%	4,9%	239	0,8%
<i>dont agents/ employés</i>	289	296	308	2,4%	4,1%	302	-1,9%
Contrats à durée déterminée/ stages	159	129	113	-18,9%	-12,4%	145	28,3%
Total	715	699	717	-2,2%	2,6%	747	4,2%
<i>Taux d'encadrement</i>	<i>37,3%</i>	<i>39,2%</i>	<i>41,3%</i>	<i>1,9 pt</i>	<i>2,1 pts</i>	<i>40,2%</i>	<i>-1,1 pt</i>

Source : Wafasalaf

Les effectifs de Wafasalaf s'établissent à 717 collaborateurs en 2013 vs 715 en 2011 évoluant suivant un TCAM de 0,1% sur la période. Cette progression a concerné principalement la catégorie des cadres (TCAM de +3,3% sur les cadres moyens et +14,5% sur les cadres supérieurs) ainsi que la catégorie des agents et employés (+3,2% de variation annuelle moyenne sur la période considérée).

Les recrutements effectués accompagnent la politique de développement de Wafasalaf. Entre 2011 et 2013, l'effectif permanent de Wafasalaf a ainsi augmenté à un TCAM de 4,2%.

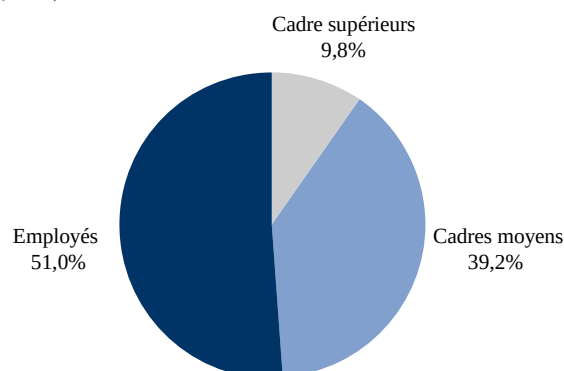
Le taux d'encadrement s'établit à 41,3% au titre de l'exercice 2013, contre 39,2% au titre de l'exercice précédent.

Au 30 juin 2014, l'effectif global de Wafasalaf s'élève à 747 collaborateurs, dont 602 collaborateurs en contrat à durée indéterminée. A la même date, le taux d'encadrement s'établit à 40,2%.

V.7.2 Structure de l'effectif par CSP

Le diagramme suivant présente la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par grade, au 31 décembre 2013 :

Structure de l'effectif permanent (2013)

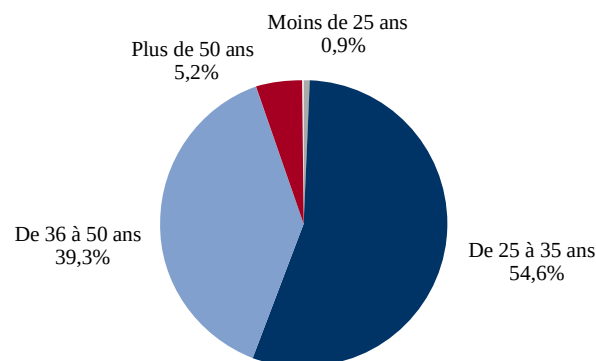


Source : Wafasalaf

V.7.3 Structure de l'effectif par tranche d'âge

Le diagramme suivant présente la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par tranche d'âge, au 31 décembre 2013 :

Structure de l'effectif permanent par tranche d'âge (2013)



Source : Wafasalaf

V.7.4 Turnover

Le turnover de Wafasalaf sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Recrutements de l'exercice	61	75	76	23,0%	1,3%
Départs de l'exercice	51	61	42	19,6%	-31,1%
Taux de turnover²⁴	10,18%	12,06%	10,06%	1,9 pt	-2,0 pts

Source : Wafasalaf

A fin 2013, le taux de turnover des effectifs de Wafasalaf s'élève à 10,06%, contre 10,18% en 2011, soit une évolution de -0,1 pt sur la période considérée.

V.7.5 Politique de gestion des Ressources Humaines

a. Politique de recrutement

Du fait du développement soutenu de son activité, Wafasalaf a mis en œuvre un plan de recrutement important, prévoyant le recrutement de 50 à 60 nouveaux collaborateurs par an.

Ces recrutements sont réalisés pour renforcer la force commerciale, en correspondance avec l'extension du réseau, ou les plateformes de traitement et de recouvrement. Les profils recrutés sont des collaborateurs d'un niveau minimum exigé de BAC+2 pour les chargés de clientèle ou de recouvrement, et BAC+4 pour les animateurs, directeurs d'agences ou superviseurs d'équipes.

Les recrutements de profils plus pointus ont également été réalisés afin de renforcer l'encadrement au niveau du siège et notamment au sein des fonctions supports.

²⁴ Taux de turnover = ((Recrutement de l'exercice + départs de l'exercice)/2) / Effectif moyen de l'exercice

b. Politique de rémunération

La politique de rémunération de Wafasalaf vise la fidélisation sur la durée de ses compétences et la création de conditions favorables permettant d'atteindre une bonne performance individuelle et collective.

Les fonctions opérationnelles de vente et de recouvrement sont mensuellement intéressées sur l'atteinte des objectifs assignés. Par ailleurs, les fonctions d'encadrement reçoivent une prime annuelle liée à la performance réalisée.

c. Politique de formation

Depuis plusieurs années, Wafasalaf a axé sa stratégie de formation autour du développement des compétences liées aux activités du cœur de métier et notamment les activités Commerciales et celles du Risque. Ceci est réalisé à travers un plan de formation interne et externe qui a permis de couvrir environ 70% des effectifs en 2013.

Ce plan est composé de formations métiers liées à la maîtrise des produits, des *process*, des techniques d'accueil, de vente ou de recouvrement, en passant par des formations relatives à la gestion de projets, au développement personnel, ou encore au management des équipes pour les fonctions d'encadrement.

Des cycles complets sont ainsi déployés régulièrement avec des formateurs internes et des prestataires externes pour développer les expertises nécessaires visant à maintenir un niveau de professionnalisme élevé.

Par ailleurs, des espaces managériaux sont régulièrement organisés. En fonction de leurs thématiques, ces espaces regroupent différents responsables et managers selon leurs profils et leurs contributions potentielles.

d. Système d'évaluation

Le système d'évaluation compte deux entretiens d'évaluation intervenant en milieu et en fin de chaque année. Ces rendez-vous entre les collaborateurs et leurs managers sont déclinés suivant les spécificités des métiers (vente, recouvrement, traitement et support) et les niveaux de responsabilités managériales.

V.8. RESSOURCES MATERIELLES

Wafasalaf dispose d'un système d'information totalement intégré qui prend en charge toute la chaîne de valeur (avant vente, montage des dossiers de crédit, SAV, gestion des prélèvements, recouvrement, contentieux, comptabilité client).

Pour la gestion de son réseau de partenaires et de ses apporteurs d'affaires (magasins d'électroménager, grandes surfaces, concessions automobiles et banques dans le cadre de la gestion pour compte), Wafasalaf a équipé l'ensemble de ces points de vente d'une solution Extranet leur permettant une connexion en temps réel aux plateformes d'autorisation et d'acceptation des dossiers de crédit.

Pour une meilleure gestion de la relation Client, Wafasalaf s'est doté d'un CRM fonctionnant en interaction avec les autres plateformes applicatives.

Pour accompagner son développement, Wafasalaf a entamé depuis deux ans un ambitieux programme de schéma directeur visant en priorité l'amélioration de :

- l'agilité des outils ventes et leur interopérabilité entre les différents canaux de distribution ;
- la prévention et le traitement du risque ;
- la disposition d'un système décisionnel intégré ;

- la sécurité, la pérennité et la disponibilité du système d'information (refonte de l'architecture réseau, plan de secours informatique).

V.9. POLITIQUE QUALITE

La démarche de qualité de service entamée en 2013 par Wafasalaf se base sur les principaux axes suivants :

- **Axe Process** : améliorer de façon continue les *process* au profit du client ;
- **Axe Environnement** : veiller à l'amélioration de la qualité des lieux et des espaces clients et collaborateurs ;
- **Axe Pilotage** : mettre en place un système complet pour le pilotage continu de la qualité de service :
 - ✓ mise en place d'un comité Qualité ;
 - ✓ communication par la mise en place d'un forum qualité sur l'intranet ;
 - ✓ pilotage par la mise en place de SQOR (Système de Qualité en Observation Régulière).

Wafasalaf n'a pas limité ses enquêtes de satisfaction au client externe mais a également instauré un système de mesure de satisfaction pour ses clients internes, à savoir ses collaborateurs.

V.10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'évolution des investissements effectués par Wafasalaf, durant les trois dernières années ainsi qu'au 30 juin 2013 et 30 juin 2014, se présente comme suit :

Investissements réalisés (en Kdh)	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Matériel informatique et Télécom	3 364	2 997	1 759	-10,9%	-41,3%	1 210	1 052	-13,1%
Logiciel informatique	11 114	5 193	10 243	-53,3%	97,3%	6 359	4 156	-34,6%
Brevet et marque	0	6 483	0	Ns	-100,0%	0	40	Ns
Droit au bail	0	700	0	Ns	-100,0%	0	0	Ns
Matériel mobilier du bureau	3 652	877	724	-76,0%	-17,5%	101	33	-67,6%
Agencement et aménagement	32 023	15 147	1 067	-52,7%	-93,0%	374	489	30,7%
Bâtiment	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Matériel et outillage	51	0	69	-100,0%	Ns	69	0	-100,0%
Frais acquisition immobilisation	1615	282	122	-82,5%	-56,9%	63	0	-100,0%
Total	51 819	31 679	13 983	-38,9%	-55,9%	8 175	5 769	-29,4%

Source : Wafasalaf

Au titre de l'exercice 2013, les investissements réalisés se sont établis à environ 14 Mdh, en repli de 55,9% par rapport à l'exercice précédent.

Sur la période 2011-2013, les investissements ont concerné principalement :

- les frais d'agencement et d'aménagement pour plus de 48 Mdh ;
- les logiciels informatiques pour plus de 26 Mdh ;
- les brevets et marques pour près de 7 Mdh ;
- le matériel informatique et télécom pour 8 Mdh.

Ces investissements représentent un total de 89,4 Mdh sur la période 2011-2013, soit 91,7% de l'enveloppe globale d'investissement sur la même période.

Au 30 juin 2014, les investissements réalisés par Wafasalaf s'élèvent à près de 6 Mdh, contre 8 Mdh au premier semestre de l'exercice précédent. Ils concernent principalement les logiciels informatiques pour plus de 4 Mdh, ainsi que le matériel informatique et télécom pour plus de 1 Mdh.

PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DE WAFASALAF

I. ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF

I.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

Le compte d'exploitation de Wafasalaf, sur les exercices 2011, 2012 et 2013, ainsi que le premier semestre (« S1 ») des années 2013 et 2014, se présente comme suit :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produits d'exploitation bancaire	2 091 880	2 133 887	2 128 038	2,0%	-0,3%	1 072 876	1 116 828	4,1%
Charges d'exploitation bancaire	1 058 284	1 068 572	1 131 316	1,0%	5,9%	556 233	601 669	8,2%
Produit Net Bancaire (PNB)	1 033 596	1 065 315	996 722	3,1%	-6,4%	516 643	515 159	-0,3%
Produit net non bancaire	36 022	34 813	33 294	-3,4%	-4,4%	16 864	16 170	-4,1%
Charges générales d'exploitation	333 443	349 938	331 697	4,9%	-5,2%	160 122	174 546	9,0%
Résultat brut d'exploitation	736 175	750 190	698 319	1,9%	-6,9%	373 386	356 783	-4,4%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	479 875	532 084	404 458	10,9%	-24,0%	252 742	194 470	-23,1%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	271 687	357 582	230 114	31,6%	-35,6%	162 045	119 126	-26,5%
Résultat courant	527 987	575 687	523 974	9,0%	-9,0%	282 688	281 440	-0,4%
Résultat non courant	2 215	-3 365	-7 508	Ns	Ns	-3 489	-3 963	Ns
Résultat avant impôt	530 201	572 322	516 467	7,9%	-9,8%	279 200	277 477	-0,6%
Impôts sur les résultats	193 831	201 701	183 450	4,1%	-9,0%	93 651	92 424	-1,3%
Résultat net	336 370	370 621	333 017	10,2%	-10,1%	185 549	185 052	-0,3%

Source : Wafasalaf

I.1.1 Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire, sur la période 2011-S1 2014, se détaillent comme suit :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédit	152	1 144	651	> 100%	-43,1%	521	0	-100,0%
Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	1 125 345	1 092 259	1 025 807	-2,9%	-6,1%	516 111	484 891	-6,0%
Produits des titres de propriété	15 020	21 000	30 000	39,8%	42,9%	30 000	32 000	6,7%
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	741 410	775 646	814 778	4,6%	5,0%	404 151	454 209	12,4%
Commissions sur prestations de service	208 991	242 947	255 776	16,2%	5,3%	121 669	145 216	19,4%
Autres produits bancaires	962	892	1 026	-7,3%	15,0%	425	512	20,4%
Produits d'exploitation bancaire	2 091 880	2 133 887	2 128 038	2,0%	-0,3%	1 072 876	1 116 828	4,1%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les produits d'exploitation bancaire se sont inscrits en hausse de 2,0% pour s'établir à 2 133,9 Mdh. Cette progression s'explique par l'effet combiné de :

- l'augmentation de 4,6% des produits des immobilisations en crédit-bail et en location à 775,6 Mdh ;
- la hausse de 16,2% des commissions sur prestations de service s'expliquant par l'évolution des frais de dossiers, en augmentation de 16,33% (soit +12,1 Mdh) notamment ceux relatifs aux immobilisations LOA, et l'augmentation des commissions résultant de la gestion pour compte de tiers.

Par ailleurs, les intérêts et produits assimilés sur des opérations avec la clientèle affichent pour leur part un recul de 2,9% pour se chiffrer à 1 092,3 Mdh en 2012, du fait de la baisse des intérêts sur le crédit automobile générée par la diminution des encours relatifs aux crédits classiques.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf sont en baisse de 0,3% à 2 128,0 Mdh, une évolution imputable principalement à la baisse des intérêts sur le crédit automobile générée par le recul des encours relatifs aux crédits classiques, les intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle s'établissant ainsi à 1 025,8 Mdh en 2013, en diminution de 6,1% par rapport à 2012 (baisse de 55 Mdh des agios de vente auto à crédit et de 13 Mdh de frais de dossiers).

Les produits des immobilisations en crédit-bail et en location affichent une hausse de 5,0% pour s'établir à 814,8 Mdh en 2013 (contre 775,6 Mdh en 2012). Ceci s'explique par le changement de la politique tarifaire qui s'est accentuée après l'arrêt de la production LOA avec dépôt de garantie, qui était tarifée à des taux très bas, tandis que la production de l'exercice 2013 s'est réalisée à des taux de marché.

Les commissions sur prestations de services sont pour leur part en augmentation de 5,3% en 2013, à 255,8 Mdh, du fait de la progression de la production gérée de 6,1% en 2013 (+385 Mdh), et de la refacturation des frais engagés par Wafasalaf pour l'instruction des dossiers au niveau de la CNT (Centre National de Traitement) et Experian. La mise en place de cette refacturation en 2013 a contribué pour +4,6 Mdh.

Les produits de titres de propriété, représentant les dividendes perçus de la filiale Themis Courtage, ont pu renforcer les produits d'exploitation bancaires de l'exercice, avec un montant de 30,0 Mdh en 2013 (vs 21,0 Mdh en 2012, soit une progression de 42,9%).

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Au 30 juin 2014, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf s'établissent à 1 116,8 Mdh, contre 1 072,9 Mdh au 30 juin 2013, témoignant ainsi d'une progression de 4,1%, attribuable aux éléments suivants :

- la progression de +50,0 Mdh des produits d'immobilisations en crédit-bail et en location sur la période, qui s'explique par la reprise de la production LOA se traduisant par une augmentation des loyers de +36 Mdh (467 Mdh au 30 juin 2014 vs 431 Mdh au 30 juin 2013) et une facturation de l'étalement du premier loyer pour un montant de 13 Mdh ;
- l'augmentation de 23,5 Mdh des commissions sur prestations de service, qui passent de 121,7 Mdh à fin juin 2013 à 145,2 Mdh à fin juin 2014, ce qui a lien avec :
 - ✓ les performances de l'activité gérée qui a généré +9 Mdh ;

- ✓ la refacturation des frais de gestion sur les clients, à partir de juin 2013, qui a drainé +4,5 Mdh ;
- ✓ l'évolution de la production qui a permis de gagner +10 Mdh.

Parallèlement, les intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle ont accusé un repli de 6,0% sur la période étudiée pour s'établir à 484,9 Mdh au terme du premier semestre 2014. Leur évolution est notamment imputable à la baisse des encours comptables, pour un montant de 108 Mdh.

I.1.2 Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire, sur la période 2011-S1 2014, se détaillent comme suit :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	288 193	256 874	258 577	-10,9%	0,7%	114 937	160 034	39,2%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	112 010	157 265	154 456	40,4%	-1,8%	88 525	38 823	-56,1%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	645 530	642 486	710 329	-0,5%	10,6%	348 829	398 598	14,3%
Autres charges bancaires	12 551	11 948	7 953	-4,8%	-33,4%	3 942	4 214	6,9%
Charges d'exploitation bancaire	1 058 284	1 068 572	1 131 316	1,0%	5,9%	556 233	601 669	8,2%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les charges d'exploitation bancaire enregistrent une légère progression de 1,0% pour s'établir à 1 068,6 Mdh, principalement du fait de la hausse des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis qui s'établissent à 157,3 Mdh, en progression de 40,4% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'évolution des encours de refinancement par l'émission de BSF pour un montant de 1,5 milliard de dirhams, et ce, en raison de conditions favorables sur cet instrument de refinancement au cours de l'année 2012.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 1 131,3 Mdh, soit une augmentation de 5,9%, principalement liée à :

- la hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location, qui passent de 642,5 Mdh en 2012 à 710,3 Mdh en 2013 (+10,6% de variation annuelle), s'expliquant par l'arrêt de la LOA avec dépôt de garantie (l'apport du dépôt de garantie permettant de réduire la base de calcul des dotations aux amortissements : sans dépôt de garantie, la base d'amortissement est plus élevée) ;
- l'augmentation des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, qui marquent une légère évolution de 0,7% à 258,6 Mdh en 2013, liée à la contraction d'emprunts bancaires notamment à partir du 2^{ème} semestre de l'exercice, avec la moitié sur le 4^{ème} trimestre 2013.

Par ailleurs, les autres charges bancaires marquent un recul de 33,4% à 7 953 Mdh en 2013 (contre 11 948 Mdh) du fait de :

- l'évolution des autres charges sur opérations sur titres (2,9 Mdh en 2012 vs 0,5 Mdh en 2013), imputable au poids des commissions d'Attijariwafa bank (2,7 Mdh en 2012 vs seulement 0,25 Mdh en 2013) sur les émissions BSF en 2012 ;

- l'évolution de la cotisation au fonds de garantie des déposants, nulle en 2013 (contre un montant de 1,3 Mdh en 2012).

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Au cours du premier semestre 2014, les charges d'exploitation bancaire de Wafasalaf ont été impactées par les évolutions ci-après :

- un repli des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis (-49,7 Mdh par rapport au 30 juin 2013), qui s'explique par des taux plus favorables durant le premier semestre 2014 et suite à la baisse de l'encours des BSF en 2013 ;
- une hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location (+49,8 Mdh par rapport à S1 2013) à 398,6 Mdh à fin juin 2014 ;
- une augmentation des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (+45,1 Mdh) à 160,0 Mdh au 30 juin 2014, liée au refinancement des tombées BSF en 2013 par crédit bancaire, du fait des taux élevés sur le marché secondaire.

Suite à ces évolutions, les charges d'exploitation bancaire de la Société s'établissent à 601,7 Mdh au terme du premier semestre 2014, marquant donc une progression de 8,2% par rapport au premier semestre 2013.

I.1.3 Produit net bancaire

Le Produit Net Bancaire, sur la période 2011-S1 2014, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produits d'exploitation bancaire (1)	2 091 880	2 133 887	2 128 038	2,0%	-0,3%	1 072 876	1 116 828	4,1%
Charges d'exploitation bancaire (2)	1 058 284	1 068 572	1 131 316	1,0%	5,9%	556 233	601 669	8,2%
Produit Net Bancaire (1)-(2)	1 033 596	1 065 315	996 722	3,1%	-6,4%	516 643	515 159	-0,3%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le produit net bancaire s'inscrit en progression de 3,1% par rapport à 2011, pour s'établir à 1 065,3 Mdh, grâce à l'évolution à la hausse des produits d'exploitation bancaire de 2%. Toutefois, le rythme de croissance du PNB marque un ralentissement par rapport à 2011, imputable à celui de la croissance des commissions relatives à la gestion pour comptes de tiers (qui ont évolué de +27% entre 2010 et 2011 contre 16% seulement entre 2011 et 2012) et au recul des intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle (-2,9% entre 2011 et 2012).

Revue analytique 2012-2013

Le produit net bancaire de Wafasalaf s'élève à 996,7 Mdh en 2013, en diminution de 6,4% par rapport à l'exercice précédent, du fait de l'effet conjugué d'une hausse de 5,9% des charges d'exploitation bancaire, et d'une baisse des produits d'exploitation bancaire de 0,3%.

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Au 30 juin 2014, le produit net bancaire de Wafasalaf s'établit à 515,2 Mdh, en très léger repli de 0,3% par rapport au premier semestre 2013. En effet, les évolutions respectives des produits et des charges d'exploitation bancaire se sont établies à des niveaux assez proches (respectivement +44,0 Mdh et 45,4 Mdh), d'où une relative stabilisation du PNB à fin juin 2014.

I.1.4 Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail

La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Intérêts et produits assimilés* (1)	1 866 908	1 869 049	1 841 236	0,1%	-1,5%	920 782	939 100	2,0%
Intérêts et charges assimilés** (2)	1 045 733	1 056 625	1 123 363	1,0%	6,3%	552 291	597 455	8,2%
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (3)	821 175	812 424	717 874	-1,1%	-11,6%	368 491	341 645	-7,3%
Taux de marge (3)/(1)	44,0%	43,5%	39,0%	-0,5 pt	-4,5 pts	40,0%	36,4%	-3,6 pts
(3)/ PNB	79,4%	76,3%	72,0%	-3,2 pt	-4,2 pts	71,3%	66,3%	-5,0 pts
(3)/ encours net	7,3%	6,8%	6,2%	-0,5 pt	-0,6 pt	N.A.	N.A.	N.A.

Source : Wafasalaf

*y compris immobilisations en crédit-bail et en location

** y compris charges sur immobilisations en crédit-bail et en location

Revue analytique 2011-2012

Au terme de l'exercice 2012, la marge d'intérêt de Wafasalaf s'inscrit en légère baisse de 1,1% justifiée par la hausse des intérêts et charges assimilés de 1,0% pour s'établir à 1 056,6 Mdh en 2012 vs 1 045,7 Mdh en 2011. Les intérêts et produits assimilés sont par ailleurs en quasi-stagnation (+0,1%) du fait de la réduction des encours de l'activité portée, compensée par l'augmentation du produit des immobilisations en crédit-bail et en location.

Le taux de marge enregistre ainsi une diminution de 0,5 points pour s'établir à 43,5% en 2012. Le ratio de marge d'intérêt/ PNB s'inscrit également en baisse de 3,2 pts pour s'établir à 76,3% en 2012 contre 79,4% l'année précédente.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, la marge d'intérêt de Wafasalaf affiche un recul de 11,6% à 717,9 Mdh (vs 812,4 Mdh en 2013), lié essentiellement :

- au recul des intérêts et produits assimilés avec la clientèle (-6,1% à 1 025,8 Mdh) ;
- et à l'augmentation des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location (+10,6% à 710,3 Mdh).

Le taux de marge de Wafasalaf au titre de 2013 connaît ainsi une évolution de -4,5 pts pour s'établir à 39,0% (vs 43,5% en 2012). Le ratio de marge d'intérêt/ PNB s'affiche pour sa part en baisse de 4,2 pts et s'établit à 72,0% en 2013, compte tenu de la dégradation de la marge d'intérêt au cours de l'exercice (-11,6%) par rapport à celle du PNB (-6,4%).

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

L'évolution de la marge d'intérêt de Wafasalaf au terme du premier semestre 2014 est marquée par une progression de +2% des intérêts et produits assimilés (à 939,1 Mdh), et de +8,2% des intérêts et charges assimilés (à 597,5 Mdh). Ces évolutions conduisent ainsi à une baisse de 7,3% de la marge d'intérêt qui s'élève par conséquent à 341,6 Mdh à fin juin 2014, avec un taux de marge à 36,4% (vs 40,0% au 30 juin 2013) et une marge d'intérêt/ PNB de 66,3% (contre 71,3% au 30 juin 2013).

I.1.5 Produit net non bancaire

Le produit net non bancaire évolue, comme suit, sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produits d'exploitation non bancaire	36 022	34 813	33 294	-3,4%	-4,4%	16 864	16 170	-4,1%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Produit net non bancaire	36 022	34 813	33 294	-3,4%	-4,4%	16 864	16 170	-4,1%

Source : Wafasalaf

Les produits d'exploitation non bancaires sont composés essentiellement de produits accessoires regroupant notamment les indemnités de recouvrement, les intérêts de retard et les indemnités de remboursement par anticipation.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le produit net non bancaire qui se compose exclusivement des produits d'exploitation non bancaires, s'établit à 34,8 Mdh vs 36,0 Mdh en 2011, soit une baisse de 3,4%.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le produit net non bancaire connaît une évolution à la baisse de 4,4% pour s'établir à 33,3 Mdh (vs 34,8 Mdh en 2012) ; sa diminution s'explique essentiellement par la baisse des produits accessoires sur le contentieux.

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Au terme des 6 premiers mois de l'exercice 2014, le produit net non bancaire de Wafasalaf s'établit à 16,2 Mdh, en repli de 4,1% par rapport au premier semestre 2013.

I.1.6 Frais généraux

Les charges générales d'exploitation évoluent comme suit sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produit net bancaire	1 033 596	1 065 315	996 722	3,1%	-6,4%	516 643	515 159	-0,3%
Charges de personnel	120 044	129 724	132 162	8,1%	1,9%	64 037	66 973	4,6%
Impôts et taxes	7 450	7 327	7 815	-1,6%	6,7%	3 787	3 620	-4,4%
Charges externes	171 824	175 909	158 872	2,4%	-9,7%	75 886	88 120	16,1%
Autres charges d'exploitation	4 259	3 607	2 219	-15,3%	-38,5%	1 219	504	-58,7%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	29 867	33 371	30 628	11,7%	-8,2%	15 192	15 330	0,9%
Charges générales d'exploitation	333 443	349 938	331 697	4,9%	-5,2%	160 122	174 546	9,0%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au terme de l'exercice 2012, les charges générales d'exploitation ont enregistré une augmentation de 4,9% par rapport à 2011, s'établissant ainsi à 349,9 Mdh en 2012 vs 333,4 Mdh en 2011. Cette progression s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la hausse des charges de personnel (+8,1%) s'expliquant par :
 - ✓ l'effet des augmentations et des primes d'ancienneté ;
 - ✓ l'effet du Turnover (différence entre les recrutements et les départs) ;
 - ✓ l'opération de conversion des intérimaires en ANAPEC ;
 - ✓ les charges CNSS sur l'opération de vente des actions Attijariwafa bank (OPV) ;
- l'augmentation des charges externes (+2,4%) ;
- la progression des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations (+11,7%).

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les charges générales d'exploitation marquent un recul de 5,2% à 331,7 Mdh (vs 349,9 Mdh au titre de l'exercice précédent). Leur évolution est principalement imputable aux éléments suivants :

- la diminution des charges externes à 158,9 Mdh (contre 175,9 Mdh l'année précédente) en lien avec la politique d'optimisation des charges engagée par Wafasalaf depuis le début de l'exercice, avec entre autres :
 - ✓ une baisse de 14% des rémunérations d'intermédiaires et honoraires ;
 - ✓ une diminution de 14% des charges de transport et déplacement ;
- la faible progression des charges de personnel (+1,9%) qui évoluent à 132,2 Mdh en 2013, s'inscrivant également dans le cadre de la politique d'optimisation des charges de la Société ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (-8,2%) qui s'établissent à 30,6 Mdh en 2013 vs 33,4 Mdh en 2012 ;
- le recul des autres charges d'exploitation à 2,2 Mdh (contre 3,6 Mdh en 2012).

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

En progression de 9% par rapport au premier semestre 2013, les charges générales d'exploitation de la Société s'établissent à 174,5 Mdh à fin juin 2014. Leur augmentation est liée principalement à :

- une progression de 12,2 Mdh des charges externes, en relation notamment avec la hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires, qui passent de 27,2 Mdh en S1 2013 à 35,1 Mdh en S1 2014 ;
- l'évolution des charges de personnel, qui passent de 64,0 Mdh au 30 juin 2013 à 67, Mdh au 30 juin 2014.

I.1.7 Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produit Net Bancaire (1)	1 033 596	1 065 315	996 722	3,1%	-6,4%	516 643	515 159	-0,3%
Charges générales d'exploitation (2)	333 443	349 938	331 697	4,9%	-5,2%	160 122	174 546	9,0%
Résultat courant (3)	527 987	575 687	523 974	9,0%	-9,0%	282 688	281 440	-0,4%
Coefficient d'exploitation (4) = (2)/(1)	32,3%	32,8%	33,3%	0,6 pt	0,4 pt	31,0%	33,9%	2,9 pts
Marge d'exploitation (5) = (3)/(1)	51,1%	54,0%	52,6%	3,0 pts	-1,5 pt	54,7%	54,6%	-0,1 pt

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le coefficient d'exploitation s'établit à 32,8%, soit une amélioration de 0,6 points par rapport à l'exercice 2011.

La marge d'exploitation progresse quant à elle de 3,0 points pour s'établir à 54,0% en 2012 vs 51,1% en 2011, grâce à l'amélioration du résultat courant.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le coefficient d'exploitation est en progression de 0,4 pt à 33,3%. La marge d'exploitation passe quant à elle de 54,0% en 2012 à 52,6% en 2013, en repli de 1,5 pt au titre de l'exercice.

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Au terme du premier semestre 2014, Wafasalaf affiche un coefficient d'exploitation de 33,9%, soit 2,9 pts de plus qu'au premier semestre 2013, du fait d'une augmentation des charges générales d'exploitation (+9,0%) couplée à un léger repli du PNB (-0,3%). La marge d'exploitation ne marque quant à elle qu'une légère baisse, de 0,1 pt, pour s'établir à 54,6% au 30 juin 2014.

I.1.8 Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation évolue, comme suit, sur les trois derniers exercices et au 30 juin 2013 et 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produit Net Bancaire	1 033 596	1 065 315	996 722	3,1%	-6,4%	516 643	515 159	-0,3%
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
+ Autres produits divers d'exploitation	36 022	34 813	33 294	-3,4%	-4,4%	16 864	16 170	-4,1%
- Autres charges diverses d'exploitation	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
- Charges générales d'exploitation	333 443	349 938	331 697	4,9%	-5,2%	160 122	174 546	9,0%
Résultat brut d'exploitation	736 175	750 190	698 319	1,9%	-6,9%	373 386	356 783	-4,4%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le résultat brut d'exploitation a progressé de 1,9% pour s'établir à 750,2 Mdh vs 736,2 Mdh en 2011. Cette évolution – d'une amplitude toutefois moins importante que celle de l'exercice précédent – s'explique principalement par la croissance du PNB au cours de cet exercice (+3,1%).

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le résultat brut d'exploitation enregistre une baisse de 6,9% à 698,3 Mdh (vs 750,2 Mdh en 2012). Cette évolution tient essentiellement à la contraction du PNB (évolution de -68,6 Mdh entre 2012 et 2013), plus importante que celle des charges générales d'exploitation (évolution de -18,2 Mdh entre 2012 et 2013).

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Le résultat brut d'exploitation de la Société s'établit à 356,8 Mdh à l'issue des six premiers mois de l'exercice 2014, contre 373,4 Mdh au terme du premier semestre 2013, traduisant ainsi la hausse des charges générales d'exploitation (+14,4 Mdh) et la baisse du produit net bancaire (-1,5 Mdh).

I.1.9 Résultat courant

Le résultat courant se présente comme suit, sur la période allant de 2011 à S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Résultat brut d'exploitation	736 175	750 190	698 319	1,9%	-6,9%	373 386	356 783	-4,4%
- Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	479 875	532 084	404 458	10,9%	-24,0%	252 742	194 470	-23,1%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	308 510	292 472	264 546	-5,2%	-9,5%	134 372	153 121	14,0%
Pertes sur créances irrécupérables	150 797	226 113	139 912	49,9%	-38,1%	118 370	41 349	-65,1%
Autres dotations aux provisions	20 568	13 500	0	-34,4%	-100,0%	0		Ns
+ Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	271 687	357 582	230 114	31,6%	-35,6%	162 045	119 126	-26,5%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	232 401	308 024	216 365	32,5%	-29,8%	156 354	114 553	-26,7%
Récupérations sur créances amorties	17 146	19 149	13 749	11,7%	-28,2%	5 691	4 574	-19,6%
Autres reprises de provisions	22 140	30 408	0	37,3%	-100,0%	0	0	Ns
Résultat courant	527 987	575 687	523 974	9,0%	-9,0%	282 688	281 440	-0,4%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le résultat courant a enregistré une hausse de 9,0% pour s'établir à 575,7 Mdh. Cette progression est due à :

- la hausse de 1,9% du résultat brut d'exploitation ;
- l'augmentation des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties de 31,6% liée à la radiation des dossiers irrécouvrables suite à la circulaire de l'administration fiscale.

Par ailleurs, les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables enregistrent une augmentation de 10,9% pour se chiffrer à 532,1 Mdh en 2012 (vs 479,9 Mdh en 2011). Cette évolution est principalement liée à l'augmentation des pertes sur créances irrécupérables qui passent à 226,1 Mdh en 2012 (vs 150,8 Mdh au cours de l'exercice précédent), soit une progression de 49,9%, imputable à la radiation des dossiers irrécouvrables suite à la circulaire de l'administration fiscale.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le résultat courant connaît une évolution à la baisse de 9,0%, s'établissant à 524,0 Mdh, principalement sous l'effet du repli du PNB en 2013.

En outre, l'exercice est marqué par un recul de 24,0% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables (à 404,5 Mdh), et de 35,6% des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties (à 230,1 Mdh). Cette évolution est imputable notamment à la mise en place du système Optirisk²⁵ et à la performance des équipes de recouvrement.

Par ailleurs, la baisse des dotations aux provisions s'explique aussi par le niveau important de reprise enregistré en 2012 en application des instructions de la circulaire de l'administration fiscale relative à la radiation des créances en souffrance supérieures à 5 ans. En effet le montant de passage en 2012 est de 266 Mdh, contre 167 Mdh en 2013, tandis que la dotation est de 282 Mdh en 2012 contre 264 Mdh en 2013.

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Le premier semestre 2014 marque le repli des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables de 23,1% à 194,5 Mdh (vs 252,7 Mdh au 30 juin 2013), lié à l'évolution aux pertes sur créances irrécupérables qui baissent de 77,0 Mdh à 41,3 Mdh (vs 118,4 Mdh au 30 juin 2013). Cette évolution tient à l'assainissement opéré par Wafasalaf en 2013 des dossiers en contentieux suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme de l'administration fiscale relative à la radiation des créances en souffrance. Sous l'effet mécanique des passages à perte, les reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance baissent elles aussi de 26,7% à 114,6 Mdh au 30 juin 2014.

Par ailleurs, les dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance marquent une progression de 14,0% pour s'établir à 153,1 Mdh à fin juin 2014 (vs 134,4 Mdh à fin juin 2013), notamment sous l'effet de :

- l'élargissement de l'assiette de calcul de la provision aux dossiers sinistres rejetés par l'assurance pour un montant de 6,7 Mdh ;
- des valeurs résiduelles retournées impayées pour un montant de 6,2 Mdh ;
- l'application du principe de la contagion²⁶ pour un montant de 4,1 Mdh et la restructuration des créances pour un montant de 5,3 Mdh à partir de décembre 2013.

Combinée au repli du résultat brut d'exploitation, l'évolution des dotations et des reprises aux provisions résultent en une baisse du résultat courant du premier semestre 2014 de 0,4%, à 281,4 Mdh au 30 juin 2014 (vs 282,7 Mdh au 30 juin 2013).

²⁵ Le projet OPTIRISK a pour objectif principal de revisiter les processus de recouvrement de Wafasalaf, d'en améliorer la performance pour mieux maîtriser le coût du risque tout en installant un modèle pertinent de pilotage de l'activité. Le projet s'accompagne également d'une amélioration technologique et fonctionnelle afin d'assurer au métier un meilleur appui technologique dans l'exercice de son activité ainsi que la mise en place de nouvelles fonctionnalités de relance et de régularisation des situations des clients reposant sur le système de gestion de la relation client (CRM).

²⁶ La règle de contagion consiste à déclasser la totalité des dossiers d'une personne morale vers la classe de risque la plus élevée

I.1.10 Résultat non courant

Le tableau suivant détaille l'évolution du résultat non courant de Wafasalaf sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produits non courants	10 840	6 399	586	-41,0%	-90,9%	569	134	-76,5%
Charges non courantes	8 625	9 765	8 093	13,2%	-17,1%	4 058	4 097	1,0%
Résultat non courant	2 215	-3 365	-7 508	Ns	Ns	-3 489	-3 963	Ns

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Le résultat non courant s'affiche en recul à -3,4 Mdh en 2012 (vs 2,2 Mdh en 2011). Cette évolution s'explique par la comptabilisation au niveau des charges non courantes de la contribution à la cohésion sociale²⁷ pour laquelle Wafasalaf a contribué à hauteur de 8,4 Mdh en 2012.

Revue analytique 2012-2013

Entre 2012 et 2013, le résultat non courant passe de -3,4 Mdh à -7,5 Mdh, en raison de la baisse des produits non courants : en 2012 la reprise des charges provisionnées, relatives aux exercices antérieurs, était de 4,8 Mdh contre 0,6 Mdh en 2013. D'autre part, les charges non courantes, d'un montant de 8,1 Mdh 2013 (vs 9,8 Mdh en 2012) sont liées principalement à la contribution à la cohésion sociale qui est comptabilisée en tant que charge non courante.

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Au terme du premier semestre 2014, le résultat non courant de Wafasalaf s'établit à environ -4,0 Mdh (contre -3,5 Mdh à fin juin 2013). Il se compose essentiellement d'un montant de charges non courantes de 4,1 Mdh en lien avec contribution à la cohésion sociale.

I.1.11 Résultat net

Le résultat net de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Résultat courant	527 987	575 687	523 974	9,0%	-9,0%	282 688	281 440	-0,4%
Résultat non courant	2 215	-3 365	-7 508	Ns	Ns	-3 489	-3 963	Ns
Résultat avant impôts	530 201	572 322	516 467	7,9%	-9,8%	279 200	277 477	-0,6%
Impôts sur les résultats	193 831	201 701	183 450	4,1%	-9,0%	93 651	92 424	-1,3%
Résultat net	336 370	370 621	333 017	10,2%	-10,1%	185 549	185 052	-0,3%
Marge nette (RN/PNB)	32,5%	34,8%	33,4%	2,2 pts	-1,4 pt	35,9%	35,9%	0,0 pt
Bénéfices distribués	254 654	300 000	379 151	17,8%	26,4%	379 151	123 366	-67,5%
Autofinancement	111 581	103 835	-15 506	-6,9%	Ns	-178 410	77 016	Ns

Source : Wafasalaf

²⁷ Impôt payé dans le cadre de la loi de finances 2012, par laquelle a été instituée une cotisation à verser par les sociétés en fonction de leur résultat net.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le résultat net progresse à 370,6 Mdh contre 336,4 Mdh en 2011. Le ralentissement de la croissance du résultat net sur l'exercice (+10,2% en 2012 contre 12,4% en 2011) s'explique principalement par une progression moins importante du résultat courant (9,0% en 2012 vs 14,4% en 2011).

La marge nette a enregistré une hausse de 2,2 points sur l'exercice, atteignant ainsi 34,8% au titre de l'exercice 2012.

A fin 2012, l'autofinancement de Wafasalaf s'établit à 103,8 Mdh vs 111,6 Mdh à fin 2011, en recul de 6,9%. Cette évolution est due à une distribution de dividendes plus importante aux actionnaires de Wafasalaf par rapport à l'exercice précédent (+17,8%).

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le résultat net de Wafasalaf s'affiche à 333,0 Mdh (vs 370,6 Mdh en 2012), avec une marge nette en repli de 1,4 pt à 33,4% en 2013 (vs 34,8% au titre de l'exercice précédent). L'évolution du résultat net tient aux éléments suivants :

- le recul du résultat courant de 9,0% à 524,0 Mdh en 2013 vs 575,7 Mdh en 2012 ;
- l'évolution du résultat non courant qui passe de -3,4 Mdh en 2012 à -7,5 Mdh en 2013.

Du fait de la baisse du résultat net et d'une distribution de dividendes de 379,2 Mdh en 2013, l'autofinancement de l'exercice est négatif, à -15,5 Mdh (vs 103,8 Mdh en 2012).

Revue analytique S1 2013 – S1 2014

Le résultat net de Wafasalaf s'établit à 185,1 Mdh au terme du premier semestre 2014, en très légère variation (-0,3%) par rapport à S1 2013 (185,5 Mdh). La marge nette reste pour, sa part, stable à 35,9%.

I.2. ANALYSE BILANTIELLE

Le bilan de Wafasalaf, sur la période 2011-S1 2014, se présente comme suit :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	TCAM 13/11	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	99 564	11 532	28 229	-88,4%	> 100%	-46,8%	5 353	-81,0%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	192 566	365 391	313 722	89,7%	-14,1%	27,6%	270 953	-13,6%
Créances sur la clientèle	9 547 157	9 165 231	8 736 469	-4,0%	-4,7%	-4,3%	8 627 492	-1,2%
Titres de participation	251	451	451	79,7%	0,0%	34,0%	451	0,0%
Autres actifs	392 589	453 444	382 077	15,5%	-15,7%	-1,3%	517 074	35,3%
Immobilisations données en crédit bail et en location	1 887 938	2 873 250	2 916 983	52,2%	1,5%	24,3%	2 955 438	1,3%
Immobilisations incorporelles	226 436	227 203	230 000	0,3%	1,2%	0,8%	228 490	-0,7%
Immobilisations corporelles	94 775	97 237	84 947	2,6%	-12,6%	-5,3%	78 508	-7,6%
Actif	12 441 276	13 193 740	12 692 878	6,0%	-3,8%	1,0%	12 683 759	-0,1%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 462 166	4 987 382	7 056 494	-22,8%	41,5%	4,5%	6 306 572	-10,6%
Dépôts de la clientèle	631 966	1 287 358	1 290 043	> 100%	0,2%	42,9%	1 257 585	-2,5%
Titres de créance émis	2 848 323	4 321 296	1 821 793	51,7%	-57,8%	-20,0%	2 124 730	16,6%
Autres passifs	807 267	852 438	925 430	5,6%	8,6%	7,1%	1 334 068	44,2%
Provisions pour risques et charges	46 697	29 789	29 789	-36,2%	0,0%	-20,1%	29 789	0,0%
Provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns	Ns	0	Ns
Dettes subordonnées	100 014	100 014	0	0,0%	-100,0%	-100,0%	0	Ns
Réserves et primes liées au capital	1 085 612	1 122 612	1 122 612	3,4%	0,0%	1,7%	1 122 612	0,0%
Capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%	0,0%	113 180	0,0%
Report à nouveau (+/-)	9 681	9 051	521	-6,5%	-94,2%	-76,8%	210 172	>100,0%
Résultat net de l'exercice (+/-)	336 370	370 621	333 017	10,2%	-10,1%	-0,5%	185 052	-44,4%
Passif	12 441 276	13 193 740	12 692 878	6,0%	-3,8%	1,0%	12 683 759	-0,1%

Source : Wafasalaf

Le total bilan de Wafasalaf s'établit à 12 692,9 Mdh en 2013 vs 12 441,3 Mdh en 2011, soit une variation annuelle moyenne de 1,0% sur la période considérée. Au 30 juin 2014, le bilan de la Société affiche un total de 12 683,8 Mdh.

I.2.1 Crédits

L'encours des crédits par catégorie a évolué, sur la période 2011-S1 2014, de la manière suivante :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	99 564	11 532	28 229	-88,4%	> 100%	5 353	-81,0%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (1)	192 566	365 391	313 722	89,7%	-14,1%	270 953	-13,6%
Créances sur la clientèle (2)	9 547 157	9 165 231	8 736 469	-4,0%	-4,7%	8 627 492	-1,2%
Crédits de trésorerie et à la consommation	9 300 425	8 955 934	8 536 158	-3,7%	-4,7%	8 443 650	-1,1%
Crédits à l'équipement				Ns	Ns		Ns
Crédits immobiliers	20 902	20 079	5 637	-3,9%	-71,9%	5 075	-10,0%
Autres crédits	225 830	189 219	194 674	-16,2%	2,9%	178 767	-8,2%
Total crédits (1) + (2)	9 739 723	9 530 622	9 050 191	-2,1%	-5,0%	8 898 445	-1,7%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au terme de l'exercice 2012, le total des crédits s'est établi à 9 530,6 Mdh, soit un recul de 2,1% par rapport à 2011. Cette évolution est due à la baisse de 4,0% des créances sur la clientèle, qui s'explique essentiellement par le recul des crédits de trésorerie et à la consommation (-3,7%) ainsi que celui des autres crédits (-16,2%), du fait de la hausse des remboursements par anticipation (due notamment à une concurrence bancaire accrue proposant des formules de crédit à des taux très attractifs).

D'autre part, le poste des valeurs en caisse, banques centrales, Trésor Public et service des chèques postaux diminue de 88,4% pour se chiffrer à 11,5 Mdh en 2012 contre 99,6 Mdh au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est imputable à l'exécution d'un virement relatif aux prélèvements des échéances des crédits des fonctionnaires en décembre 2012 sur le compte de Wafasalaf ouvert auprès de la Trésorerie Générale du Royaume (ce virement a eu lieu le 4 janvier 2012 au lieu de décembre 2011).

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le total des crédits s'élève à 9 050,2 Mdh, en baisse de 5,0% sur l'exercice. Cette diminution est essentiellement le fait du recul des créances sur la clientèle (-4,7%), notamment :

- l'encours de crédits de trésorerie et à la consommation qui se chiffre à 8 536,2 Mdh en 2013 contre 8 955,9 Mdh en 2012, soit une variation annuelle de -4,7% ;
- l'encours des crédits immobiliers qui passe de 20,1 Mdh en 2012 à 5,6 Mdh en 2013, suite à la réorientation des demandes de crédits immobiliers du personnel de Wafasalaf vers Wafa Immobilier, et à un retraitement manuel dans le système de comptabilisation qui a permis de reclasser en 2013 les amortissements relatifs aux crédits immobiliers existants.

Les autres crédits sont pour leur part en augmentation de 2,9% à 194,7 Mdh, du fait de la hausse des créances en souffrance et des impayés.

En outre, les créances sur les établissements de crédit et assimilés marquent un repli de 14,1% à 313,7 Mdh, liée aux virements d'équilibrage entre la trésorerie actif et la trésorerie passif.

Revue analytique 2013 – S1 2014

Le montant des crédits au bilan de Wafasalaf s'élève à 8 898,4 Mdh au 30 juin 2014, ce qui représente une diminution de 1,7% par rapport au 31 décembre 2013, liée une variation de :

- -109,0 Mdh sur les créances sur la clientèle, soit une baisse de 1,2% entre fin 2013 et le premier semestre 2014, causée principalement par la diminution des encours de crédits de trésorerie et à la consommation (-1,1% soit une variation de -92,5 Mdh). Ce repli traduit essentiellement la forte concurrence des banques, et un niveau de production qui ne compense pas l'amortissement des encours échus au premier semestre 2014 ;
- -42,8 Mdh sur les créances sur les établissements de crédit et assimilés, du fait d'un remboursement de dettes plus important que les levées au cours du premier semestre 2014 ;
- -22,9 Mdh sur les valeurs en caisse entre fin 2013 et S1 2014.

I.2.2 Actifs divers

L'évolution des actifs divers, sur la période 2011-S1 2014, se détaille comme suit :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Autres actifs	392 589	453 444	382 077	15,5%	-15,7%	517 074	35,3%
Titres de participation et emplois assimilés	251	451	451	79,7%	0,0%	451	0,0%
Immobilisations incorporelles et corporelles	321 211	324 440	314 947	1,0%	-2,9%	306 998	-2,5%
Immobilisations données en crédit bail et en location	1 887 938	2 873 250	2 916 983	52,2%	1,5%	2 955 438	1,3%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les autres actifs augmentent de 15,5%, s'établissant ainsi à 453,4 Mdh en 2012 vs 392,6 Mdh en 2011, sous l'effet de l'augmentation des sommes dues par l'Etat (206,2 Mdh en 2012 vs 140,4 Mdh en 2011) et des comptes transitoires ou d'attente débiteurs (139,5 Mdh en 2012 vs 100,5 Mdh en 2011).

Les titres de participation et emplois assimilés affichent un solde de 0,45 Mdh, en hausse de 79,7% par rapport à l'exercice précédent.

Les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une hausse de 1,0% s'établissant à 324,4 Mdh en 2012 vs 321,2 Mdh en 2011.

Quant aux immobilisations données en crédit-bail et location, elles s'élèvent à 2 873,2 Mdh en 2012, soit une progression de 52,2% par rapport à l'exercice précédent, du fait de l'augmentation du crédit-bail mobilier loué.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les autres actifs enregistrent une baisse de 15,7% pour se chiffrer à 382,1 Mdh vs 453,4 Mdh en 2012, du fait de la diminution du crédit de TVA (0,6 Mdh en 2013 contre 72 Mdh en 2012) liée à l'arrêt de la formule de LOA avec dépôt de garantie (non assujetti à la TVA), remplacée par le 1^{er} loyer majoré taxable.

Par ailleurs, les immobilisations données en crédit-bail et en location n'augmentent que légèrement au cours de l'exercice, passant de 2 873,2 Mdh en 2012 à 2 917,0 Mdh, soit une variation annuelle de +1,5%, en ligne avec l'évolution des encours LOA (+1,0%).

Revue analytique 2013 – S1 2014

Les autres actifs de Wafasalaf enregistrent une progression 35,3% au cours des six premiers mois de l'année 2014 pour arriver à 517,1 Mdh au 30 juin 2014 (vs 382,1 Mdh au terme de l'exercice 2013), sous l'effet de l'augmentation du solde du compte « sommes dues par l'Etat », qui passe de 102 Mdh en décembre 2013 à 188 Mdh au 30 juin 2014 (+86 Mdh), le solde à fin juin 2014 intégrant les deux acomptes d'IS au titre du premier semestre 2014.

Par ailleurs les immobilisations données en crédit-bail et en location s'établissent à 2 955,4 Mdh à fin juin 2014, contre 2 917,0 Mdh à fin 2013, une hausse de 1,3% qui reflète la reprise de la production LOA (cf. revue analytique S1 2013 – S1 2014 des produits d'exploitation bancaire).

Enfin, les immobilisations corporelles et incorporelles se chiffrent à 307,0 Mdh au 30 juin 2014, en diminution de 7,9 Mdh par rapport à fin 2013.

I.2.3 Dépôts

Les dépôts ont évolué, sur les exercices 2011 à S1 2014, de la manière suivante :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Dépôts de la clientèle (1)	631 966	1 287 358	1 290 043	> 100%	0,2%	1 257 585	-2,5%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés (2)	6 462 166	4 987 382	7 056 494	-22,8%	41,5%	6 306 572	-10,6%
A vue	1 233 606	450 997	374 522	-63,4%	-17,0%	414 692	10,7%
A terme	5 228 560	4 536 385	6 681 971	-13,2%	47,3%	5 891 880	-11,8%
Total dépôts (1) + (2)	7 094 132	6 274 740	8 346 537	-11,6%	33,0%	7 564 157	-9,4%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le total des dépôts a enregistré un recul de 11,6% pour s'établir à 6 274,7 Mdh vs 7 094,1 Mdh en 2011, du fait de la baisse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (-22,8%).

Par ailleurs, les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse significative et se chiffrent à 1 287,4 Mdh en 2012, portés par la croissance des dépôts de LOA.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le total des dépôts a affiché une progression de 33,0% à 8 346,5 Mdh, liée à l'augmentation des dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilés, traduisant une conversion du financement BSF en financement bancaire.

Les dépôts de la clientèle sont en quasi-stagnation sur l'exercice (+0,2%) du fait de l'arrêt des dépôts de garantie de LOA.

Revue analytique 2013 – S1 2014

Le total des dépôts s'établit à 7 564,2 Mdh au 30 juin 2014, vs 8 346,5 Mdh au terme de l'exercice 2013, marquant ainsi un repli de 9,4%, lié à :

- d'une part, la baisse des dépôts de la clientèle (-2,5% à 1 257,6 Mdh) du fait de l'arrêt en 2013 de la LOA avec dépôt de garantie ;
- et d'autre part, le repli des dettes à terme envers les établissements de crédit (-11,8% à 5 891,9 Mdh).

I.2.4 Passifs divers

L'évolution des passifs divers, sur la période allant de 2011 à S1 2014, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Autres passifs	807 267	852 438	925 430	5,6%	8,6%	1 334 068	44,2%
Titres de créance émis	2 848 323	4 321 296	1 821 793	51,7%	-57,8%	2 124 730	16,6%
Provisions pour risques et charges	46 697	29 789	29 789	-36,2%	0,0%	29 789	0,0%
Provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns

Source : Wafasalaf

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Créiteurs divers ».

Revue analytique 2011-2012

Au terme de l'année 2012, les autres passifs ont enregistré une hausse de 5,6% atteignant ainsi 852,4 Mdh en 2012 vs 807,3 Mdh en 2011, ce qui s'explique notamment par la hausse du compte de régularisation (+16,1 Mdh) ainsi que par l'augmentation du poste « Divers autres créiteurs » (+32,3 Mdh).

Les titres de créance émis sont en progression de 51,7%, s'établissant ainsi à 4 321,3 Mdh en 2012 vs 2 848,3 Mdh en 2011.

En 2012, les provisions pour risques et charges se sont établies à 29,8 Mdh, enregistrant une baisse de 36,2% par rapport à l'exercice précédent, expliquée par une reprise de 20,5 Mdh relative aux reprises sur les investissements non utilisés et de 9,8 Mdh sur créances sur la clientèle ainsi que la constitution d'une provision de 13,5 Mdh pour risque fiscal. Cette provision a été constituée par initiative propre de Wafasalaf dans le cadre d'une démarche prudentielle, afin de faire face à un éventuel risque fiscal²⁸ lié à la rémunération du dépôt de garantie.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les autres passifs s'inscrivent en augmentation de 8,6% pour atteindre 925,4 Mdh (contre 852,4 Mdh en 2012), principalement avec la hausse du compte de régularisation passif à 631,6 Mdh en 2013 (vs 535,0 Mdh en 2012) qui est due à l'augmentation des 1^{ers} loyers majorés en 2013 (287,0 Mdh en 2012 vs 416,3 Mdh en 2013).

Parallèlement, les titres de créances émis enregistrent une réduction de 57,8% et se chiffrent à 1 821,8 Mdh (contre 4 321,3 Mdh en 2012) du fait de l'arrivée à maturité de plusieurs bons de société de financement émis au cours de l'année 2013, et l'absence de nouvelles émissions de BSF sur l'exercice.

Revue analytique 2013 – S1 2014

En hausse de 44,2% sur le premier semestre 2014, les autres passifs s'élèvent à 1 334,1 Mdh au 30 juin 2014 (contre 925,4 Mdh à fin 2013), ce qui est relatif aux évolutions suivantes :

- +97 Mdh des sommes dues à l'Etat suite à la constatation de l'IS lié à l'exercice ;
- +124 Mdh relatif au dividende aux actionnaires, décaissé en juillet 2014 ;

²⁸ Le montant de cette provision n'a pas été constitué suite à un redressement ou un litige avec l'administration fiscale. Il doit par ailleurs faire l'objet d'une reprise car, suite à l'analyse des contrats signés avec les clients, il est clairement stipulé que le dépôt de garantie collecté n'est pas productif d'intérêts.

- +57 Mdh sur le poste fournisseurs de biens et services qui abrite les dossiers en cours de financement ;
- +26 Mdh au niveau des comptes Divers autres créditeurs.

L'encours des titres de créances émis enregistre une augmentation de 16,6% à 2 124,7 Mdh, notamment du fait de l'émission de 600 Mdh de BSF au cours du premier semestre 2014.

I.2.5 Structure des ressources de Wafasalaf

La structure des ressources de Wafasalaf, sur la période 2011-S1 2014 se présente de la manière suivante :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Fonds propres & assimilés	1 644 857	1 715 478	1 569 329	4,3%	-8,5%	1 631 016	3,9%
Dont dettes subordonnées	100 014	100 014	0	0,0%	-100,0%	0	Ns
Dont capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%	113 180	0,0%
Dont réserves et primes liées au capital	1 085 612	1 122 612	1 122 612	3,4%	0,0%	1 122 612	0,0%
Dont résultat net de l'exercice	336 370	370 621	333 017	10,2%	-10,1%	185 052	-44,4%
Dont report à nouveau	9 681	9 051	521	-6,5%	-94,2%	210 172	>100,0%
Ressources	9 942 455	10 596 036	10 168 330	6,6%	-4,0%	9 688 887	-4,7%
Etablissement de crédit	6 462 166	4 987 382	7 056 494	-22,8%	41,5%	6 306 572	-10,6%
A vue	1 233 606	450 997	374 522	-63,4%	-17,0%	414 692	10,7%
A terme	5 228 560	4 536 385	6 681 971	-13,2%	47,3%	5 891 880	-11,8%
Clientèle	631 966	1 287 358	1 290 043	> 100%	0,2%	1 257 585	-2,5%
Titres de créance émis	2 848 323	4 321 296	1 821 793	51,7%	-57,8%	2 124 730	16,6%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les fonds propres et assimilés enregistrent une croissance de 4,3% pour s'établir à 1 715,5 Mdh vs 1 644,9 Mdh en 2011. Cette évolution résulte principalement de :

- la progression du résultat net de l'exercice de 10,2%, atteignant 370,6 Mdh en 2011 ;
- l'augmentation de 3,4% des réserves liées au capital, pour s'établir à 1 122,6 Mdh.

Les ressources de Wafasalaf affichent également une hausse de 6,6% s'établissant à 10 596,0 Mdh en 2012, du fait de l'augmentation des dépôts clientèle et des titres de créances émis. Cette augmentation des ressources vient par ailleurs financer la progression de l'activité de Wafasalaf sur l'exercice 2012, qui a enregistré une hausse des encours de 3,1% (+390 Mdh).

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les fonds propres et assimilés de Wafasalaf s'affichent en baisse de 8,5% à 1 569,3 Mdh, suite à l'arrivée à maturité au 31 décembre 2013 de l'emprunt obligataire subordonné de 100 Mdh levé en 2008. Le report à nouveau est également en repli d'un montant de 8,5 Mdh ayant servi à la distribution du dividende de 379,2 Mdh au titre de l'exercice 2012.

Par ailleurs, les ressources de Wafasalaf atteignent 10 168,3 Mdh à fin 2013, en variation de -4,0% par rapport à 2012, avec notamment un recul des encours de titres de créance émis (-57,8%) plus significatif que l'augmentation des dettes envers les établissements de crédit (+41,5%). L'évolution à la baisse des ressources trouve son origine en partie dans la baisse de l'activité (évolution des encours de Wafasalaf de -317 Mdh, soit -2,4% en 2013).

Revue analytique 2013 – S1 2014

Les fonds propres et assimilés s'établissent à 1 631,0 Mdh au 30 juin 2014, contre 1 569,3 Mdh à la fin de l'exercice 2013 : cette évolution est liée à l'effet résultat net semestriel.

Par ailleurs, les ressources de Wafasalaf enregistrent au terme du premier semestre 2014 un repli de 4,7%, passant ainsi de 10 168,3 Mdh à fin 2013 à 9 688,9 Mdh au 30 juin 2014, principalement du fait d'une baisse des dettes envers les établissements de crédit (-10,6% à 6 306,6 Mdh) et des dépôts de la clientèle (-2,5% à 1 257,6 Mdh).

I.3. MAITRISE DU RISQUE

I.3.1 Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio de solvabilité sur les exercices 2011, 2012 et 2013, ainsi qu'au premier semestre 2014 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/13
Ratio de solvabilité²⁹	11,67%	11,52%	12,01%	-0,2 pt	0,5 pt	13,40%	1,4 pt
<i>Seuil prudentiel du ratio de solvabilité</i>	<i>8%</i>	<i>8%</i>	<i>12%</i>	<i>0,0 pt</i>	<i>4,0 pts</i>	<i>12%</i>	<i>0,0 pt</i>

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le ratio de solvabilité a atteint 11,52% (en baisse de 0,2 point par rapport à l'exercice 2011).

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le ratio de solvabilité s'améliore de 0,5 point pour atteindre 12,01%.

Revue analytique 2013 – S1 2014

Au 30 juin 2014, le ratio de solvabilité de Wafasalaf s'établit à 13,4%, en progression de 1,4 point par rapport à fin 2013, et demeurant ainsi supérieur au seuil prudentiel.

I.3.2 Ratios de maîtrise du risque

Le coût du risque a évolué comme suit sur les exercices 2011, 2012 et 2013, ainsi qu'au 30 juin 2014 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/13
Charges de provisions (1) en Kdh	209 760	191 411	174 344	-8,7%	-8,9%	75 343	-56,8%
Encours moyen de créances clients* (2) en Kdh	11 153 442	11 709 755	11 703 636	5,0%	-0,1%	11 393 931	-2,6%
Coût du risque (1)/ (2)	1,88%	1,63%	1,49%	-0,25 pt	-0,14 pt	1,32%	-0,17 pt

Source : Wafasalaf

* Encours moyen = Moyenne des moyennes glissantes 2 mois de l'encours global clients brut de dépôt de garantie

²⁹ Fonds propres/ actifs pondérés

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le coût du risque de Wafasalaf évolue à la baisse pour atteindre 1,63% (contre 1,88% au cours de l'exercice précédent). Cette évolution s'explique notamment par la baisse des charges de provisions en 2012 qui diminuent de 8,7% pour se chiffrer à 191,4 Mdh en 2012 (contre 209,8 Mdh en 2011), tandis que l'encours moyen progresse de 5,0% sur l'exercice.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le coût du risque s'inscrit en baisse de 0,14 pt pour s'établir à 1,49% contre 1,63% en 2012. Cette baisse du coût du risque malgré l'augmentation des créances en souffrance en 2013 par rapport à 2012 s'explique par :

- le repli du passage à pertes (234 Mdh en 2012 vs 140 Mdh en 2013) ;
- la diminution des encours amiables (hors contentieux) de 3%.

Par conséquent, les créances en souffrance en réintégrant les dossiers passés à pertes, ont régressé en 2013 par rapport à 2012.

Revue analytique 2013 – S1 2014

Au 30 juin 2014, le coût du risque s'établit à 1,32%, soit une baisse de 0,17 point par rapport au 31 décembre 2013, du fait de la diminution des charges de provisions à 75,4 Mdh au 30 juin 2014. Cette baisse s'explique principalement par le repli du montant des dossiers passés en perte (41,3 Mdh à fin juin 2014 vs 140 Mdh en 2013).

I.3.3 Ratio d'encours des BSF sur encours de créances clients

Le ratio d'encours des BSF de Wafasalaf sur l'encours brut des créances clients se présente comme suit sur la période 2011 – S1 2014 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/13
Encours BSF (en Kdh)	2 800 000	4 219 500	1 769 500	50,7%	-58,1%	2 069 500	17,0%
Encours brut créances clients* (en Kdh)	12 611 046	13 000 578	12 683 268	3,1%	-2,4%	12 623 395	-0,5%
Encours BSF/ encours créances clients	22,2%	32,5%	14,0%	10,3 pts	-18,5 pts	16,4%	2,4 pts

Source : Wafasalaf
* Encours financiers

Revue analytique 2011-2012

En 2012, l'émission de nouveaux bons de société de financement porte les encours de BSF à 32,5% des créances clients, soit une progression de 10,3 points. Malgré cette augmentation, le ratio demeure tout de même en deçà du plafond réglementaire de 50%.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le ratio des encours de BSF/ créances client s'établit à 14,0%, en hausse de 18,5 points, suite au recul des encours de BSF sur l'exercice de 58,1%.

Revue analytique 2013 – S1 2014

Au terme du premier semestre 2014, l'encours des BSF de Wafasalaf représente 16,4% des encours bruts de créances clients, soit 2,4 points de plus qu'en 2013, suite notamment à l'émission de nouveaux BSF pour un montant total de 600 Mdh sur les 6 premiers mois de l'exercice 2014.

I.4. ANALYSE DU RISQUE CLIENT

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du risque client sur la période 2011 – S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/13
Encours bruts	12 611 046	13 000 578	12 683 268	3,1%	-2,4%	12 623 395	-0,5%
Créances en souffrance (1)	1 332 116	1 291 762	1 348 475	-3,0%	4,4%	1 368 530	1,5%
<i>dont créances pré-douteuses</i>	203 592	193 014	200 847	-5,2%	4,1%	176 535	-12,1%
<i>dont créances douteuses</i>	64 190	62 068	54 030	-3,3%	-13,0%	59 888	10,8%
<i>dont créances compromises</i>	1 064 334	1 036 681	1 093 599	-2,6%	5,5%	1 132 107	3,5%
Créances en souffrance (en % de l'encours)	10,6%	9,9%	10,6%	-0,6 pt	0,7 pt	10,8%	0,2 pt
Cumul des provisions (2)	1 116 632	1 101 079	1 149 260	-1,4%	4,4%	1 187 851	3,4%
Taux de couverture (3) = (2)/(1)	83,8%	85,2%	85,2%	1,4 pt	0,0 pt	86,8%	1,6 pt

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au terme de l'exercice 2012, les provisions ont enregistré une évolution de -1,4%, pour s'établir à 1 101,1 Mdh en 2012 vs 1 116,6 Mdh en 2011. Le taux de couverture s'élève ainsi en 2012 à 83,8%, en hausse de 1,4 point par rapport à l'exercice précédent.

Les créances en souffrance sont en recul de 3,0% sur la période considérée. Elles s'établissent à 1 291,8 Mdh en 2012 vs 1 332,1 Mdh en 2011. Le poids des créances en souffrance dans l'encours brut est ainsi en baisse en 2012, atteignant 9,9% contre 10,6% en 2011.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le taux de créances en souffrance de Wafasalaf s'élève à 10,6% contre 9,9% en 2012, une évolution qui s'explique par l'augmentation des créances en souffrance (+4,4%) à 1 348,5 Mdh en 2013, couplée au repli des encours bruts (-2,4% à 12 683,3 Mdh). Cependant, grâce à l'augmentation parallèle du cumul des provisions (+4,4% de variation annuelle à 1 149,3 Mdh en 2013), le taux de couverture reste stable à 85,2% en 2013.

Revue analytique 2013 – S1 2014

A fin juin 2014, le taux de créances en souffrance s'établit à 10,8%, suite à la légère baisse des encours bruts (-0,5% à 12 623,4 Mdh) et la hausse des créances en souffrance (+1,5% à 1 368,5 Mdh).

Du fait de la progression du cumul de provisions (+3,4% à 1 187,9 Mdh), le taux de couverture de créances en souffrance de Wafasalaf enregistre une hausse de 1,6 point au 30 juin 2014 pour s'établir à 86,8% (vs 85,2% à fin 2013).

I.5. ANALYSE DE LA RENTABILITE

I.5.1 Rentabilité des fonds propres

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres sur la période 2011-2013 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat net (1)	336 370	370 621	333 017	10,2%	-10,1%
Fonds propres (2)	1 544 842	1 615 463	1 569 329	4,6%	-2,9%
ROE = (1)/ moyenne (n-1, n) (2)	22,4%	23,5%	20,9%	1,1 pt	-2,5 pts

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

La rentabilité des fonds propres s'établit à 23,5% en 2012 vs 22,4% en 2011. Cette amélioration se justifie par la hausse du résultat net (+10,2%) qui s'établit à 370,6 Mdh au titre de l'exercice 2012.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'année 2013, la rentabilité des fonds propres de Wafasalaf passe à 20,9% contre 23,5% en 2012 (-2,5 pts), une évolution imputable au recul du résultat net de 10,1% en 2013.

I.5.2 Rentabilité des actifs

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs sur la période 2011-2013 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat net (1)	336 370	370 621	333 017	10,2%	-10,1%
Total Actif (2)	12 441 276	13 193 740	12 692 878	6,0%	-3,8%
ROA = (1) /moyenne (n-1, n) (2)	2,8%	2,9%	2,6%	0,1 pt	-0,3 pt

Source : Wafasalaf

Le ROA de Wafasalaf s'établit à 2,6% en 2013, en diminution de 0,2 point par rapport à 2011. En effet, le résultat net a enregistré une baisse annuelle moyenne de 0,5% sur la période 2011-2013, tandis que les actifs de la société ont progressé de 1,0% en moyenne annuelle sur la même période.

I.6. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Produits sur opérations bancaires perçus	2 091 880	2 112 887(*)	2 098 038(*)	1,0%	-0,7%	1 084 828	-48,3%
Récupérations sur créances amorties	17 146	19 149	13 749	11,7%	-28,2%	4 574	-66,7%
Produits divers d'exploitation perçus	279 263	349 190	250 244	25,0%	-28,3%	130 856	-47,7%
Charges sur opérations bancaires versées	-1 058 284	-1 068 572	-1 131 316	-1,0%	-5,9%	-601 669	46,8%
Charges diverses d'exploitation payées	-467 932	-528 349	-412 551	-12,9%	21,9%	-198 567	51,9%
Charges générales d'exploitation payées	-333 443	-349 938	-331 697	-4,9%	5,2%	-174 546	47,4%
Impôts sur les résultats payés	-193 831	-201 701	-183 450	-4,1%	9,0%	-92 424	49,6%
Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)	334 798	332 666	303 017	-0,6%	-8,9%	153 052	-49,5%
Variation des actifs d'exploitation	-610 013	-837 066	508 066	-37,2%	>100,0%	-21 707	<-100,0%
Variation des passifs d'exploitation	660 384	698 751	-354 714	5,8%	<-100,0%	-70 806	80,0%
Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)	50 371	-138 315	153 353	<-100,0%	>100,0%	-92 512	<-100,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)	385 169	194 351	456 369	-49,5%	>100,0%	60 540	-86,7%
Produit des cessions d'immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	47	0	Ns	-100,0%	0	Ns
Acquisition d'immobilisations financières	0	-200	0	Ns	-100,0%	0	Ns
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-33 835	-3 230	9 493	90,5%	>100,0%	7 949	-16,3%
Dividendes reçus	0	21 000(*)	30 000(*)	Ns	42,9%	32 000	6,7%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)	-33 835	17 617	39 493	>100,0%	>100,0%	39 949	1,2%
Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	-100 014	Ns	Ns		-100,0%
Emission d'emprunts et de titres subordonnés				Ns	Ns		Ns
Dividendes versés	-254 654	-300 000	-379 151	-17,8%	-26,4%	-123 366	67,5%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)	-254 654	-300 000	-479 166	-17,8%	-59,7%	-123 366	74,3%
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	96 681	-88 032	16 697	<-100,0%	>100,0%	-22 876	<-100,0%
Trésorerie de fin d'exercice	99 564	11 532	28 229	-88,4%	>100,0%	5 353	-81,0%

Source : Wafasalaf

(*) Les dividendes reçus de la filiale Themis Courtage (21 Mdh en 2012 et 30 Mdh en 2013) ont fait l'objet d'un reclassement comptable dans la liasse de 2013 : ils ne sont plus comptabilisés dans le Poste « Produits sur opérations bancaires reçus » et sont désormais classés dans le poste « Dividendes reçus »

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, la trésorerie de Wafasalaf s'établit à 11,5 Mdh, en recul de 88,4% par rapport à l'exercice précédent.

Ce recul s'explique principalement par l'effet combiné des éléments suivants :

- la diminution du solde de variation des actifs et passifs d'exploitation (-138,3 Mdh en 2012 vs 50,4 Mdh en 2011), liée essentiellement à la variation des actifs d'exploitation, notamment :
 - ✓ la variation des immobilisations données en crédit-bail et location (-985,3 Mdh en 2012 vs -547,3 Mdh en 2011) ;
 - ✓ la variation des créances sur les établissements de crédit et assimilés (-172,8 Mdh en 2012 vs -15,6 Mdh en 2011) ;
 - ✓ l'augmentation de la variation des créances sur la clientèle à 381,9 Mdh en 2012 (vs 62,7 Mdh en 2011) ;
- une distribution de dividendes plus importante (300 Mdh en 2012 soit 17,8% de plus qu'en 2011) ;
- une hausse des charges sur opérations bancaires versées (+1,0% à 1 068,6 Mdh en 2012 contre -24,1% à 1 058,3 Mdh en 2011).

Revue analytique 2012-2013

La trésorerie de fin d'exercice de Wafasalaf est en hausse en 2013 pour s'établir à 28,2 Mdh (vs 11,5 Mdh en 2012). Cette progression s'explique principalement par le solde positif de variation des actifs et passifs d'exploitation (à 153,4 Mdh en 2013 vs -138,3 Mdh en 2012) avec notamment :

- l'augmentation des dettes envers les établissements de crédits et assimilés (variation de 2 069,1 Mdh en 2013 vs -1 474,8 Mdh en 2012) suite à la conversion du financement BSF en financement bancaire ;
- l'évolution des créances sur les établissements de crédit et assimilés (variation de 51,7 Mdh en 2013 vs -172,8 Mdh en 2012) ;
- l'évolution des immobilisations données en crédit-bail et en location (variation de -43,7 Mdh en 2013 vs -985,3 Mdh en 2012).

Revue analytique 2013 – S1 2014

La trésorerie de Wafasalaf s'élève à 5,4 Mdh au 30 juin 2014, contre 28,2 Mdh au 31 décembre 2013. Son évolution au cours du premier semestre 2014 est marquée notamment par :

- les flux de trésorerie nets provenant du CPC qui concernent 6 mois d'exercice, et qui s'établissent à 153,1 Mdh au 30 juin 2014 vs 303,0 Mdh au 31 décembre 2013 ;
- le solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (-92,5 Mdh à fin juin 2014 vs 153,4 Mdh à fin 2013), qui trouve son origine notamment dans :
 - ✓ la baisse de la variation des créances sur la clientèle (109,0 Mdh au 30 juin 2014 vs 428,8 Mdh à fin 2013),
 - ✓ l'évolution de la variation des autres actifs (-135,0 Mdh au 30 juin 2014 vs 71,4 Mdh à fin 2013)
 - ✓ l'évolution de la variation des dépôts de la clientèle (-32,5 Mdh à fin juin 2014 vs 2,7 Mdh à fin 2013) ;
 - ✓ la progression de la variation des autres passifs (408,6 Mdh à fin juin 2014 vs 73,0 Mdh à fin 2013)

- les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, qui passent de -479,2 Mdh au 31 décembre 2013 à -123,4 Mdh au 30 juin 2014 du fait d'une distribution de dividendes moins importante (123,4 Mdh vs 379,2 Mdh en 2013), et d'un montant de 100 Mdh de remboursement de dette obligataire en 2013.

I.7. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par Wafasalaf sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Engagements donnés	330 419	302 434	306 306	-8,5%	1,3%	297 630	-2,8%
Engagements reçus	2 568 047	2 300 388	3 167 999	-10,4%	37,7%	1 994 467	-37,0%

Source : Wafasalaf

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Revue analytique 2011-2012

Au terme de l'exercice 2012, les engagements donnés reculent de 8,5% pour s'établir à 302,4 Mdh en 2012 vs 330,4 Mdh en 2010. Ces engagements donnés correspondent aux dossiers de crédit autorisés à fin 2012 et non encore concrétisés.

Les engagements reçus s'inscrivent également en repli de 10,4% pour s'établir à 2 300,4 Mdh en 2012 vs 2 568,0 Mdh en 2011, suite à la baisse des lignes de crédit octroyées par les banques et non utilisées par Wafasalaf.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les engagements donnés de Wafasalaf progressent de 1,3% pour se chiffrer à 306,3 Mdh, correspondant aux dossiers de crédit autorisés à fin 2013 et non encore concrétisés.

Quant aux engagements reçus, ils affichent une progression de 37,7% en 2013 à 3 168,0 Mdh, correspondant à l'évolution en hausse des lignes de crédits bancaires octroyées à Wafasalaf et non encore tirées.

Revue analytique 2013 – S1 2014

A l'issue du premier semestre 2014, les engagements donnés de Wafasalaf sont en baisse de 2,8% par rapport à fin 2013, et s'établissent ainsi à 297,6 Mdh. Parallèlement sur la même période, les engagements reçus témoignent d'un repli de 37,0% pour se chiffrer à 1 994,5 Mdh.

II. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF

AVERTISSEMENT : les comptes consolidés de Wafasalaf ont fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux Comptes pour les exercices 2011 et 2012, et d'une certification au titre de 2013.

II.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE (CPC)

Le compte d'exploitation consolidé de Wafasalaf, sur la période 2011-S1 2014, se présente comme suit :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produits d'exploitation bancaire	1 417 740	1 429 220	1 379 527	0,8%	-3,5%	686 094	676 418	-1,4%
Charges d'exploitation bancaire	412 754	425 275	419 971	3,0%	-1,2%	206 885	202 983	-1,9%
Produit Net Bancaire (PNB)	1 004 985	1 003 944	959 556	-0,1%	-4,4%	479 209	473 435	-1,2%
Produit net non bancaire	70 004	73 575	80 662	5,1%	9,6%	38 055	37 613	-1,2%
Charges générales d'exploitation	334 690	351 433	333 330	5,0%	-5,2%	160 817	175 173	8,9%
Résultat brut d'exploitation	740 299	726 087	706 887	-1,9%	-2,6%	356 446	335 875	-5,8%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	209 760	191 411	174 344	-8,7%	-8,9%	90 697	75 343	-16,9%
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-1 571	-16 908	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Résultat courant	532 111	551 584	532 543	3,7%	-3,5%	265 749	260 531	-2,0%
Résultat avant impôts	534 325	548 220	524 708	2,6%	-4,3%	262 260	256 422	-2,2%
Impôts sur les résultats	198 616	197 888	194 448	-0,4%	-1,7%	97 052	95 065	-2,0%
Résultat net	335 709	350 333	330 261	4,4%	-5,7%	165 208	161 357	-2,3%
Résultat net part du Groupe	335 709	350 333	330 261	4,4%	-5,7%	165 208	161 357	-2,3%

Source : Wafasalaf

II.1.1 Produits d'exploitation bancaire consolidés

Les produits d'exploitation bancaire consolidés, sur la période 2011-S1 2014, se détaillent comme suit :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	152	1 144	651	> 100%	-43,1%	521	0	-100,0%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 125 345	1 092 259	1 025 807	-2,9%	-6,1%	516 111	484 891	-6,0%
Produits sur titres de propriété	20	0		-100,0%	Ns	0	0	Ns
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	82 270	91 978	96 267	11,8%	4,7%	47 369	45 799	-3,3%
Commissions sur prestations de service	208 991	242 947	255 776	16,2%	5,3%	121 669	145 216	19,4%
Autres produits bancaires	962	892	1 026	-7,3%	15,0%	425	512	20,4%
Produits d'exploitation bancaire	1 417 740	1 429 220	1 379 527	0,8%	-3,5%	686 094	676 418	-1,4%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les produits d'exploitation bancaire consolidés s'élèvent à 1 429,2 Mdh, en hausse de 0,8%, principalement du fait de l'augmentation des commissions sur prestations de services qui ont progressé de 16,2% à 242,9 Mdh en 2012 vs 208,9 Mdh en 2011.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les produits d'exploitation bancaire consolidés ont affiché une baisse de 3,5% pour s'établir à 1 379,5 Mdh. Cette évolution a essentiellement trait à celle des intérêts et prêts assimilés sur opérations avec la clientèle, qui ont reculé de 1 092,3 Mdh en 2012 à 1 025,8 Mdh en 2013.

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

Les produits d'exploitation bancaire consolidés passent de 686,1 Mdh au 30 juin 2013 à 676,4 Mdh au 30 juin 2014, témoignant ainsi d'un repli de 9,7 Mdh, lié principalement au recul des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (-31,2 Mdh) couplé à une hausse des commissions sur prestations de services (+23,5 Mdh).

II.1.2 Charges d'exploitation bancaire consolidées

Les charges d'exploitation bancaire consolidées, sur la période 2011-S1 2014, se détaillent comme suit :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	288 193	256 874	258 577	-10,9%	0,7%	114 937	160 034	39,2%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	112 010	156 454	153 441	39,7%	-1,9%	88 006	38 735	-56,0%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location				Ns	Ns			Ns
Autres charges bancaires	12 551	11 948	7 953	-4,8%	-33,4%	3 942	4 214	6,9%
Charges d'exploitation bancaire	412 754	425 275	419 971	3,0%	-1,2%	206 885	202 983	-1,9%

Source : Wafasalaf

Les charges d'exploitation bancaire sont composées essentiellement des « Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis » et des « Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit » représentant les charges financières dues aux emprunts financiers et aux crédits à court et moyen terme.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les charges d'exploitation bancaire enregistrent une augmentation de 3,0% pour s'établir à 425,3 Mdh. Cette progression est due en l'occurrence à la hausse des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis, qui progressent de 39,7% en 2012 pour s'établir à près de 156,5 Mdh (vs 112,0 Mdh au titre de l'exercice précédent).

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les charges d'exploitation bancaire affichent une baisse de 1,2%, ressortant ainsi à 420,0 Mdh, ce qui a trait à :

- l'évolution de -1,9% sur les intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis (absence de recours aux bons de sociétés de financement par Wafasalaf au cours de l'exercice 2013) ;

- la baisse des autres charges bancaires qui passent de 11,9 Mdh en 2012 à 8,0 Mdh en 2013, du fait du poids des commissions d'Attijariwafa bank en 2012 sur les émissions de BSF.

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

Entre fin juin 2013 et fin juin 2014, les charges d'exploitation bancaire consolidées enregistrent une baisse de 1,9% passant ainsi de 206,9 Mdh à 203,0 Mdh, principalement sous l'effet des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis, en repli de 56,0% au premier semestre 2014 à 38,7 Mdh grâce à une baisse des taux.

II.1.3 Produit net bancaire consolidé

Le Produit Net Bancaire consolidé, sur la période 2011-S1 2014, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produits d'exploitation bancaire (1)	1 417 740	1 429 220	1 379 527	0,8%	-3,5%	686 094	676 418	-1,4%
Charges d'exploitation bancaire (2)	412 754	425 275	419 971	3,0%	-1,2%	206 885	202 983	-1,9%
Produit Net Bancaire (1)-(2)	1 004 985	1 003 944	959 556	-0,1%	-4,4%	479 209	473 435	-1,2%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le Produit Net Bancaire consolidé s'élève à 1 003,9 Mdh, en léger repli de 0,1%, du fait d'une progression plus importante des charges d'exploitation bancaire (+3,0%) par rapport aux produits d'exploitation bancaire (+0,8%) sur l'exercice, notamment suite à l'augmentation des taux d'intérêt sur les titres de créances émis.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le Produit Net Bancaire consolidé s'affiche en repli de 4,4% par rapport à 2012 et s'élève ainsi à 959,6 Mdh en 2013 vs 1 003,9 Mdh au titre de l'exercice précédent.

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

Au 30 juin 2014, le produit net bancaire consolidé s'établit à 473,4 Mdh, contre 479,2 Mdh au premier semestre 2013, soit une évolution de -1,2% résultant d'un repli simultané des produits et des charges d'exploitation bancaire (respectivement -1,4% et -1,9%).

II.1.4 Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail consolidée

La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail consolidée de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Intérêts et produits assimilés* (1)	1 207 767	1 185 381	1 122 725	-1,9%	-5,3%	564 000	530 690	-5,9%
Intérêts et charges assimilés	400 203	413 328	412 018	3,3%	-0,3%	202 943	198 769	-2,1%
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (2)	807 564	772 053	710 707	-4,4%	-7,9%	361 057	331 921	-8,1%
Taux de marge ((2)/ intérêts et produits assimilés*)	66,9%	65,1%	63,3%	-1,7 pt	-1,8 pt	64,0%	62,5%	-1,5 pt
(2)/PNB	80,4%	76,9%	74,1%	-3,5 pts	-2,8 pts	75,3%	70,1%	-5,2 pts

Source : Wafasalaf

*y compris produits sur opérations de crédit-bail et de location

Revue analytique 2011-2012

En 2012, la marge d'intérêt recule de 4,4% pour s'établir à 772,1 Mdh (vs 807,6 Mdh au titre de l'exercice précédent). Ce repli s'explique notamment par la baisse de 2,9% des intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle, qui s'établissent ainsi à 1 092,3 Mdh en 2012 vs 1 125,3 Mdh en 2011.

Par ailleurs, le taux de marge baisse également de 1,7 point en 2012 pour s'établir à 65,1% (contre 66,9% en 2011).

Revue analytique 2012-2013

En 2013, la marge d'intérêt enregistre une baisse de 7,9%, passant de 772,1 Mdh en 2012 à 710,7 Mdh en 2013, reflétant la diminution des intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle (baisse de 66,5 Mdh entre 2012 et 2013).

Le taux de marge marque ainsi une diminution de 1,8 pt pour s'établir à 63,3% en 2013, contre 65,1% au titre de l'exercice précédent.

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

La baisse de 8,1% de la marge d'intérêt consolidée au 30 juin 2014 par rapport au 30 juin 2013 intervient suite l'évolution de -5,9% des intérêts et produits assimilés (à 530,7 Mdh à fin juin 2014) et de -2,1% des intérêts et charges assimilés (à 198,8 Mdh à fin juin 2014), ce qui a pour effet de faire passer la marge d'intérêt consolidée à 331,9 Mdh au terme du premier semestre 2014.

Le taux de marge consolidé passe par ailleurs de 64,0% à 62,5%, tandis que la marge d'intérêt/ PNB consolidé passe de 75,3% à 70,1% sur la période considérée.

II.1.5 Produit net non bancaire

Le produit net non bancaire consolidé évolue, comme suit, sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produits d'exploitation non bancaire	70 004	73 575	80 662	5,1%	9,6%	38 055	37 613	-1,2%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Produit net non bancaire	70 004	73 575	80 662	5,1%	9,6%	38 055	37 613	-1,2%

Source : Wafasalaf

Les produits d'exploitation non bancaire consolidés sont composés essentiellement de produits accessoires regroupant notamment les indemnités de recouvrement, les intérêts de retard et les indemnités de remboursement par anticipation. Ce poste intègre également les commissions d'intermédiation de la filiale Themis Courtage.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les produits d'exploitation non bancaire marquent une augmentation de 5,1% et s'établissent à 73,6 Mdh en 2012. Cette évolution s'explique notamment par la hausse du chiffre d'affaires de Themis Courtage en 2012 à 38,8 Mdh.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les produits d'exploitation non bancaire consolidés ont enregistré une hausse de 9,6%, liée à la croissance du chiffre d'affaires de Themis Courtage de 22,2% à 47,4 Mdh.

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

Le produit net non bancaire consolidé s'établit à 37,6 Mdh, en diminution de 1,2% sur le premier semestre 2014 du fait des produits d'exploitation non bancaire de Wafasalaf qui passent de 16,9 Mdh en S1 2013 à 16,2 Mdh en S2 2014.

II.1.6 Frais généraux consolidés

Les charges générales d'exploitation consolidées évoluent, comme suit, sur les exercices 2011, 2012 et 2013, ainsi qu'au 30 juin 2013 et 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produit net bancaire	1 004 985	1 003 944	959 556	-0,1%	-4,4%	479 209	473 435	-1,2%
Charges de personnel	120 875	130 860	133 369	8,3%	1,9%	64 572	67 526	4,6%
Impôts et taxes	7 465	7 342	7 830	-1,6%	6,6%	3 787	3 620	-4,4%
Charges externes	172 217	176 253	159 284	2,3%	-9,6%	76 046	88 194	16,0%
Autres charges d'exploitation	4 267	3 606	2 219	-15,5%	-38,5%	1 220	504	-58,7%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	29 867	33 372	30 628	11,7%	-8,2%	15 192	15 330	0,9%
Charges générales d'exploitation	334 690	351 433	333 330	5,0%	-5,2%	160 817	175 173	8,9%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les charges générales d'exploitation marquent une progression de 5,0% par rapport à l'exercice précédent, et s'élèvent à 351,4 Mdh en 2012 vs 334,7 Mdh en 2011. Cette progression est imputable principalement aux éléments suivants :

- la hausse des charges de personnel (+8,3%) ;
- l'augmentation des dotations aux amortissements et aux provisions (+11,7%) ;
- la hausse des charges externes (+2,3%).

Revue analytique 2012-2013

Au terme de l'exercice 2013, les charges générales d'exploitation ont diminué de 5,2% par rapport à 2012, s'établissant ainsi à 333,3 Mdh en 2013 vs 351,4 Mdh en 2012. Cette évolution s'explique principalement par la combinaison des facteurs suivants :

- le repli des charges externes de 9,6% à 159,3 Mdh, lié à une politique d'optimisation des charges amorcée par Wafasalaf ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (-8,2%) ;
- le recul des autres charges d'exploitation qui passent de 3,6 Mdh en 2012 à 2,2 Mdh en 2013.

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

Au 30 juin 2014, les charges générales d'exploitation consolidées enregistrent une progression de 8,9% pour s'établir à 175,2 Mdh (vs 160,2 Mdh), tirées par la hausse des charges externes (+12,1 Mdh) et des charges de personnel (+3,0 Mdh).

II.1.7 Coefficient d'exploitation consolidé

Le coefficient d'exploitation consolidé évolue, comme suit, sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produit Net Bancaire (1)	1 004 985	1 003 944	959 556	-0,1%	-4,4%	479 209	473 435	-1,2%
Charges générales d'exploitation (2)	334 690	351 433	333 330	5,0%	-5,2%	160 817	175 173	8,9%
Résultat courant (3)	532 111	551 584	532 543	3,7%	-3,5%	265 749	260 531	-2,0%
Coefficient d'exploitation (4) = (2)/(1)	33,3%	35,0%	34,7%	1,7 pt	-0,3 pt	33,6%	37,0%	3,4 pts
Marge d'exploitation (5) = (3)/(1)	52,9%	54,9%	55,5%	2,0 pts	0,6 pt	55,5%	55,0%	-0,4 pt

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le coefficient d'exploitation consolidé illustre une progression de 1,7 point pour s'établir à 35,0% en 2012 vs 33,3% en 2011.

Par ailleurs, l'évolution positive du résultat courant (+3,7%) permet également de rehausser de 2,0 points la marge d'exploitation consolidée, qui s'établit à 54,9% au titre de l'exercice 2012.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le coefficient d'exploitation consolidé s'établit à 34,7%, soit une évolution de -0,3 point par rapport à l'exercice 2012.

La marge d'exploitation consolidée a progressé de 0,6 point pour s'établir à 55,5% en 2013 vs 54,9% en 2012, suite à la baisse des charges générales d'exploitation (-5,2%) et des dotations nettes de reprises pour créances et engagements par signature en souffrance (-8,9%) sur la même période.

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

Au 30 juin 2014, la hausse des charges générales d'exploitation (+8,9%) et le repli du produit net bancaire (-1,2%) conduisent à une inflation du coefficient d'exploitation consolidé, qui passe à 37,0% (contre 33,6% au 30 juin 2013).

Parallèlement, la marge d'exploitation consolidée affiche un léger repli de 0,4 point du fait de la baisse du résultat courant (-2,0% à 260,5 Mdh), et s'établit à 55,0% au terme du premier semestre 2014.

II.1.8 Résultat brut d'exploitation consolidé

Le résultat brut d'exploitation consolidé évolue, comme suit, sur la période 2011 à S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Produit Net Bancaire	1 004 985	1 003 944	959 556	-0,1%	-4,4%	479 209	473 435	-1,2%
+/- Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	70 004	73 575	80 662	5,1%	9,6%	38 055	37 613	-1,2%
- Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
- Charges générales d'exploitation	334 690	351 433	333 330	5,0%	-5,2%	160 817	175 173	8,9%
Résultat brut d'exploitation	740 299	726 087	706 887	-1,9%	-2,6%	356 446	335 875	-5,8%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au terme de l'exercice 2012, le résultat brut d'exploitation accuse un repli de 1,9%, s'établissant ainsi à 726,1 Mdh en 2012 contre 740,3 Mdh en 2011. Ce recul est principalement imputable à :

- la baisse du produit net bancaire consolidé (-0,1%) ;
- l'augmentation des charges générales d'exploitation (+5,0%).

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le résultat brut d'exploitation a reculé de 2,6% pour s'établir à 706,9 Mdh vs 726,1 Mdh en 2012. Cette progression tient notamment à la baisse du PNB au cours de l'exercice (-4,4%), malgré l'augmentation du chiffre d'affaires de Themis Courtage (+8,6 Mdh) reflétée sur les autres produits d'exploitation non bancaire (+9,6%), et la baisse des charges générales d'exploitation consolidées (-5,2%).

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

A fin juin 2014, le résultat brut d'exploitation consolidé s'affiche à 335,9 Mdh, contre 356,4 Mdh au terme du premier semestre 2013, ce qui est lié notamment au repli du PNB (-1,2%) couplé à l'augmentation des charges générales d'exploitation (+8,9%).

II.1.9 Résultat courant consolidé

Le résultat courant consolidé se présente comme suit, sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Résultat brut d'exploitation	740 299	726 087	706 887	-1,9%	-2,6%	356 446	335 875	-5,8%
- Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	209 760	191 411	174 344	-8,7%	-8,9%	90 697	75 343	-16,9%
- Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-1 571	-16 908	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Résultat courant	532 111	551 584	532 543	3,7%	-3,5%	265 749	260 531	-2,0%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le résultat courant consolidé progresse de 3,7%, s'établissant ainsi à 551,6 Mdh en 2012 (vs 532,1 Mdh), notamment du fait de :

- le recul de 8,7% des dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance (191,4 Mdh en 2012 contre 209,8 Mdh en 2011) ;
- la baisse du poste « autres dotations aux provisions » (-34,4% à 13,5 Mdh en 2012 contre 20,6 Mdh en 2011) concomitamment à une hausse du poste « autres reprises aux provisions » (+37,3% à 30,4 Mdh en 2012 vs 22,1 Mdh en 2011).

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le résultat courant consolidé enregistre un repli de 3,5% à 532,5 Mdh, vs 551,6 Mdh au titre de l'exercice précédent. Son évolution traduit celle du résultat brut d'exploitation consolidé sur l'exercice 2013 (-2,6%), ainsi que la baisse des dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 191,4 Mdh en 2012 à 174,3 Mdh en 2013.

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

Au 30 juin 2014, le résultat courant consolidé s'établit à 260,5 Mdh, impacté à la baisse par le résultat brut d'exploitation qui a diminué de 5,8% par rapport à fin juin 2013.

II.1.10 Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1 14/13
Résultat courant	532 111	551 584	532 543	3,7%	-3,5%	265 749	260 531	-2,0%
Résultat non courant	2 214	-3 364	-7 835	Ns	Ns	-3 489	-4 109	Ns
Résultat avant impôts	534 325	548 220	524 708	2,6%	-4,3%	262 260	256 422	-2,2%
Impôts sur les résultats	198 616	197 888	194 448	-0,4%	-1,7%	97 052	95 065	-2,0%
Résultat net	335 709	350 333	330 261	4,4%	-5,7%	165 208	161 357	-2,3%
Dont résultat net part du Groupe	335 709	350 333	330 261	4,4%	-5,7%	165 208	161 357	-2,3%
Marge nette (RN/PNB)	33,4%	34,9%	34,4%	1,5 pt	-0,5 pt	34,5%	34,1%	-0,4 pt
- bénéfices distribués	254 654	300 000	379 151	17,8%	26,4%	379 151	123 366	-67,5%
Autofinancement	110 920	83 545	-18 262	-24,7%	Ns	-198 751	53 321	Ns

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le résultat net s'établit à 350,3 Mdh, en augmentation de 4,4% sur l'exercice.

La marge nette affiche pour sa part une hausse de 1,5 points pour se chiffrer à 34,9% en 2012 contre 33,4% en 2011.

A fin 2012, l'autofinancement s'établit à 83,5 Mdh vs 110,9 Mdh à fin 2011, en repli de 24,7%, du fait d'une augmentation de la distribution de dividendes en 2012 (+17,8%).

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le résultat net consolidé est en recul de 5,7% à 330,3 Mdh contre 350,3 Mdh en 2012.

La marge nette consolidée marque une légère baisse de 0,5 point sur l'exercice, atteignant ainsi 34,4% au titre de 2013, vs 34,9% en 2012.

Du fait d'une distribution de dividendes en 2013 pour un montant total de 379,2 Mdh, supérieur au résultat net de l'exercice (330,3 Mdh), l'autofinancement du Groupe devient négatif à -18,3 Mdh (vs 83,5 Mdh à fin 2012).

Revue analytique S1 2013 –S1 2014

Le résultat net consolidé passe de 165,2 Mdh au 30 juin 2013 à 161,4 Mdh au 30 juin 2014. Son évolution de -2,3% a trait essentiellement à celle du résultat courant sur la période considérée (-2,0%). La marge nette passe ainsi à 34,1% à fin juin 2014, soit 0,4 point de moins qu'à fin juin 2013.

II.2. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé de Wafasalaf se présente comme suit sur les 3 derniers exercices et au 30 juin 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	99 566	11 534	28 231	-88,4%	> 100%	5 355	-81,0%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	200 107	367 370	326 807	83,6%	-11,0%	283 229	-13,3%
Créances sur la clientèle	9 547 157	9 165 231	8 736 911	-4,0%	-4,7%	8 627 934	-1,2%
Opérations de crédit-bail et de location	1 144 909	1 404 180	1 307 398	22,6%	-6,9%	1 333 377	2,0%
Titres de transaction et de placement	15 000	0		-100,0%	Ns	32 999	Ns
Autres actifs	397 751	459 632	392 582	15,6%	-14,6%	499 878	27,3%
Titres de participation et emplois assimilés	151	151	151	0,0%	0,0%	151	0,0%
Immobilisations incorporelles	226 436	227 203	230 000	0,3%	1,2%	228 490	-0,7%
Immobilisations corporelles	94 775	97 237	84 947	2,6%	-12,6%	78 508	-7,6%
Actif	11 725 852	11 732 538	11 107 027	0,1%	-5,3%	11 089 921	-0,2%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 462 166	4 987 382	7 056 494	-22,8%	41,5%	6 306 572	-10,6%
Titres de créance émis	2 848 323	4 298 116	1 808 656	50,9%	-57,9%	2 124 730	17,5%
Autres passifs	599 037	597 291	541 032	-0,3%	-9,4%	919 783	70,0%
Provisions pour risques et charges	46 697	29 789	29 789	-36,2%	0,0%	29 789	0,0%
Dettes subordonnées	100 014	100 014	0	0,0%	-100,0%	0	Ns
Primes liées au capital	37 143	37 143	37 143	0,0%	0,0%	37 143	0,0%
Capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%	113 180	0,0%
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mise en équivalence	1 183 583	1 219 292	1 190 473	3,0%	-2,4%	1 397 368	17,4%
Résultat net de l'exercice (+/-)	335 709	350 333	330 261	4,4%	-5,7%	161 357	-51,1%
Passif	11 725 852	11 732 538	11 107 027	0,1%	-5,3%	11 089 921	-0,2%

Source : Wafasalaf

Le total bilan consolidé de Wafasalaf s'établit à 11 107,0 Mdh en 2013 vs 11 725,9 Mdh en 2011, ce qui représente une variation annuelle moyenne de -2,7% entre 2011 et 2013. A l'issue du premier semestre 2014, le total bilan consolidé enregistre une évolution de -0,2% par rapport à fin 2013 et s'affiche à 11 089,9 Mdh.

II.2.1 Crédits consolidés

L'encours des crédits consolidés par catégorie a évolué de la manière suivante au cours de la période 2011-S1 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	99 566	11 534	28 231	-88,4%	> 100%	5 355	-81,0%
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (1)	200 107	367 370	326 807	83,6%	-11,0%	283 229	-13,3%
Créances sur la clientèle (2)	9 547 157	9 165 231	8 736 911	-4,0%	-4,7%	8 627 934	-1,2%
Crédits de trésorerie et à la consommation	9 300 425	8 955 934	8 536 600	-3,7%	-4,7%	8 444 092	-1,1%
Crédits à l'équipement	0	0	0	Ns	Ns		Ns
Crédits immobiliers	20 902	20 079	5 637	-3,9%	-71,9%	5 075	-10,0%
Autres crédits	225 830	189 219	194 674	-16,2%	2,9%	178 767	-8,2%
Opérations de crédit-bail et de location (3)	1 144 909	1 404 180	1 307 398	22,6%	-6,9%	1 333 377	2,0%
Total crédits (1) + (2) + (3)	10 892 174	10 936 781	10 371 115	0,4%	-5,2%	10 244 540	-1,2%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le total des crédits montre une légère hausse de 0,4%, s'établissant à 10 936,8 Mdh en 2012 contre 10 892,2 Mdh en 2011. Cette évolution s'explique notamment par :

- la progression de 22,6% des opérations de crédit-bail et location qui s'élèvent à 1 404,2 Mdh en 2012 contre 1 144,9 Mdh en 2011 ;
- la forte hausse de 83,6% des créances sur les établissements de crédits et assimilés qui se chiffrent à 367,4 Mdh en 2012 contre 200,1 Mdh en 2011.

Revue analytique 2012-2013

Au terme de l'exercice 2013, le total des crédits consolidés s'est établi à 10 371,1 Mdh, soit un recul de 5,2% par rapport à 2012. Cette évolution est due à la conjugaison des éléments suivants :

- la diminution des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 11,0% 326,8 Mdh en 2013 vs 367,4 Mdh en 2012 ;
- la baisse de 4,7% des créances sur la clientèle à 8 736,9 Mdh, relative essentiellement aux crédits de trésorerie et à la consommation qui passent de 8 955,9 Mdh en 2012 à 8 536,6 Mdh en 2013 ;
- le repli des opérations de crédit-bail et de location à 1 307,4 Mdh en 2013 vs 1 404,2 Mdh en 2012. L'évolution de ce poste à la baisse en 2013 s'explique par l'évolution du surloyer (+45%) qui est amorti en une fois (gestion « one shot »).

Revue analytique 2013 –S1 2014

Les crédits consolidés présentent une évolution à la baisse de 1,2% à l'issue du premier semestre 2014, s'établissant ainsi à 10 244,5 Mdh au 30 juin 2014. Leur diminution tient, d'une part, à celle des crédits à la clientèle (-109,0 Mdh), et, d'autre part, à celle des créances sur les établissements de crédit et assimilés (-43,6 Mdh) et des valeurs en caisse (-22,9 Mdh). Les créances relatives aux opérations de crédit-bail et de location sont toutefois en augmentation sur le semestre (+26,0 Mdh) grâce à la reprise de la production LOA de Wafasalaf.

II.2.2 Actifs divers consolidés

L'évolution des actifs divers, sur la période 2011-S1 2014, se détaille comme suit :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Titres de transaction et de placement	15 000	0	0	-100,0%	Ns	32 999	Ns
Autres actifs	397 751	459 632	392 582	15,6%	-14,6%	499 878	27,3%
Titres de participation et emplois assimilés	151	151	151	0,0%	0,0%	151	0,0%
Immobilisations incorporelles et corporelles	321 211	324 440	314 947	1,0%	-2,9%	306 998	-2,5%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les autres actifs affichent une hausse de 15,6% pour s'établir à 459,6 Mdh en 2012 vs 397,8 Mdh en 2011.

Les titres de transaction et de placement affichent un solde à zéro en 2012, tandis que les immobilisations corporelles et incorporelles affichent une hausse de 1,0% pour s'établir à 324,4 Mdh au titre du même exercice.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les autres actifs ont décliné de 14,6%, s'établissant ainsi à 392,6 Mdh en 2013 vs 459,6 Mdh en 2012, du fait de la baisse du crédit de TVA de Wafasalaf en 2013.

Les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 314,9 Mdh à fin 2013, marquant une évolution de -2,9% sur l'exercice.

Revue analytique 2013 –S1 2014

Au terme du premier semestre 2014, les autres actifs consolidés s'apprécient de 27,3% pour arriver à un total de 499,9 Mdh, en relation avec l'augmentation du compte de Wafasalaf des sommes dues par l'Etat, qui passe de 102 Mdh au 31 décembre 2013 à 188 Mdh au 30 juin 2014, le solde à fin juin intégrant les deux acomptes d'IS au titre du premier semestre 2014.

En outre, les titres de transaction et de placement s'établissent à près de 33,0 Mdh à fin juin 2014, et sont relatifs à un placement de liquidé effectué au cours du semestre.

II.2.3 Dépôts consolidés

Les dépôts ont évolué, sur la période 2011-S1 2014, de la manière suivante :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Dépôts de la clientèle (1)	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés (2)	6 462 166	4 987 382	7 056 494	-22,8%	41,5%	6 306 572	-10,6%
A vue	1 233 606	450 997	374 522	-63,4%	-17,0%	414 692	10,7%
A terme	5 228 560	4 536 385	6 681 971	-13,2%	47,3%	5 891 880	-11,8%
Total dépôts (1) + (2)	6 462 166	4 987 382	7 056 494	-22,8%	41,5%	6 306 572	-10,6%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, le total des dépôts baisse de 22,8% et se chiffre ainsi à 4 987,4 Mdh, suite au recul des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (-22,8% à 4 987,4 Mdh en 2012 vs 6 462,2 Mdh en 2011).

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le total des dépôts (composé exclusivement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés) a enregistré une progression de 41,5% pour s'établir à 7 056,5 Mdh vs 4 987,4 Mdh en 2012. Cette hausse est due principalement à la conversion du financement de Wafasalaf par titres de créance en financement bancaire en 2013.

Revue analytique 2013 –S1 2014

Le total dépôt s'établit à 6 306,6 Mdh au terme du premier semestre 2014, et marque ainsi un repli de 10,6% par rapport à fin 2013 du fait des dettes à terme envers les établissements de crédits et assimilés, qui baissent de 11,8% à 5 891,9 Mdh.

II.2.4 Passifs divers consolidés

L'évolution des passifs divers, se présente de la manière suivante sur les 3 derniers exercices et sur le premier semestre 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Autres passifs	599 037	597 291	541 032	-0,3%	-9,4%	919 783	70,0%
Titres de créance émis	2 848 323	4 298 116	1 808 656	50,9%	-57,9%	2 124 730	17,5%
Provisions pour risques et charges	46 697	29 789	29 789	-36,2%	0,0%	29 789	0,0%

Source : Wafasalaf

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Créiteurs divers ».

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les autres passifs s'élèvent à 597,3 Mdh contre 599,0 Mdh en 2011. Les titres de créance émis s'établissent pour leur part à 4 298,1 Mdh en 2012 (vs 2 848,3 Mdh en 2011).

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent en baisse de 36,2% à 29,8 Mdh en 2012, contre 46,7 Mdh au cours de l'année précédente.

Revue analytique 2012-2013

Au terme de l'année 2013, les autres passifs sont en repli de 9,4% atteignant ainsi 541,0 Mdh en 2013 vs 597,3 Mdh en 2012, ce qui s'explique par l'annulation des surloyers.

Parallèlement, les titres de créances émis enregistrent une réduction de 57,9% et se chiffrent à 1 808,7 Mdh (contre 4 298,1 Mdh en 2012) du fait de l'arrivée à maturité de plusieurs bons de société de financement émis au cours de l'année 2013, et l'absence de nouvelles émissions de BSF pendant l'exercice.

Revue analytique 2013 –S1 2014

Les autres passifs consolidés témoignent d'une augmentation de 70,0% au premier semestre 2014, pour s'élever à 919,8 Mdh, ce qui a trait à l'évolution des autres passifs de Wafasalaf (+44,2%). De même, les titres de créances émis, principalement relatifs aux BSF de Wafasalaf, sont en augmentation de 17,5% à 2 124,7 Mdh.

II.2.5 Structure des ressources consolidées de Wafasalaf

La structure des ressources consolidées de Wafasalaf, sur la période 2011-S1 2014, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Fonds propres & assimilés	1 769 628	1 819 961	1 671 056	2,8%	-8,2%	1 709 047	2,3%
Dont dettes subordonnées	100 014	100 014	0	0,0%	-100,0%	0	Ns
Dont capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%	113 180	0,0%
Dont primes liées au capital	37 143	37 143	37 143	0,0%	0,0%	37 143	0,0%
Dont réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mises en équivalence	1 183 583	1 219 292	1 190 473	3,0%	-2,4%	1 397 368	17,4%
Dont résultat net de l'exercice	335 709	350 333	330 261	4,4%	-5,7%	161 357	-51,1%
Ressources	9 310 489	9 285 498	8 865 150	-0,3%	-4,5%	8 431 302	-4,9%
Etablissement de crédit	6 462 166	4 987 382	7 056 494	-22,8%	41,5%	6 306 572	-10,6%
A vue	1 233 606	450 997	374 522	-63,4%	-17,0%	414 692	10,7%
A terme	5 228 560	4 536 385	6 681 971	-13,2%	47,3%	5 891 880	-11,8%
Clientèle	0	0		Ns	Ns	0	Ns
Titres de créance émis	2 848 323	4 298 116	1 808 656	50,9%	-57,9%	2 124 730	17,5%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le total des fonds propres et assimilés s'établit à près de 1 820,0 Mdh contre 1 769,6 Mdh en 2011, soit une augmentation de 2,8%, justifiée par :

- la progression de 3,0% du poste des réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mises en équivalence, qui s'établit ainsi à 1 219,3 Mdh en 2012, grâce à l'affectation des résultats de l'exercice 2011 (35,7 Mdh) ;
- l'augmentation du résultat net de l'exercice de 4,4%, qui atteint 350,3 Mdh en 2012.

Les ressources consolidées sont par ailleurs en baisse de 0,3% sur l'exercice 2012, du fait notamment de la réduction des dettes envers les établissements de crédit (-22,8%) au profit des titres de créances (+50,9%).

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les fonds propres et assimilés enregistrent un repli de 8,2% pour s'établir à 1 671,1 Mdh vs 1 820,0 Mdh en 2012. Cette évolution résulte principalement de :

- l'arrivée à échéance et le remboursement de l'emprunt obligataire subordonné de Wafasalaf de 100 Mdh à fin 2013 ;
- la baisse des réserves consolidées à 1 190,5 Mdh en 2013 vs 1 219,3 Mdh en 2012, due à l'utilisation d'une partie des réserves (28,8 Mdh) pour le paiement des dividendes en 2013 ;

- l'évolution du résultat net qui passe de 350,3 Mdh en 2012 à 330,3 Mdh en 2013.

Les ressources consolidées de Wafasalaf affichent, pour leur part, une évolution de -4,5%, s'établissant ainsi à 8 865,1 Mdh en 2013 vs 9 285,5 Mdh en 2012. Leur diminution est essentiellement d'un recul des encours de titres de créance émis (-57,9%) plus important que l'augmentation des dettes envers les établissements de crédit (+41,5%).

Revue analytique 2013 –S1 2014

Les fonds propres consolidés s'élèvent à 1 709,0 Mdh au 30 juin 2014 (contre 1 671,1 Mdh au terme de l'exercice 2013), et incluent notamment des réserves consolidées de 1 397,4 Mdh (+17,4%) et un résultat net consolidé de 161,4 Mdh à l'issue des 6 premiers mois de l'exercice 2014.

Les ressources consolidées s'établissent par ailleurs à 8 431,3 Mdh, soit 4,9% de moins qu'au 31 décembre 2013. Leur évolution est principalement le résultat d'une baisse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (-749,9 Mdh) et d'une augmentation des titres de créance émis (+302,9 Mdh) sur le premier semestre 2014.

II.3. MAITRISE DU RISQUE

Cf. plus haut l'analyse des comptes sociaux de Wafasalaf.

II.4. ANALYSE DU RISQUE CLIENT

Cf. plus haut l'analyse des comptes sociaux de Wafasalaf.

II.5. ANALYSE DE LA RENTABILITE

II.5.1 Rentabilité des fonds propres consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres consolidés sur la période 2011-2013 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat net (1)	335 709	350 333	330 261	4,4%	-5,7%
Fonds propres (2)	1 669 614	1 719 947	1 671 056	3,0%	-2,8%
ROE = (1)/ moyenne (n-1, n) (2)	20,6%	20,7%	19,5%	0,1 pt	-1,2 pt

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

En 2012, la rentabilité des fonds propres affiche une progression de 0,1 point à 20,7% en 2012 contre 20,6% en 2011, grâce notamment à l'évolution du résultat net qui enregistre une hausse de 4,4% en 2012 à 350,3 Mdh.

Revue analytique 2012-2013

La rentabilité des fonds propres s'établit à 19,5% en 2013 vs 20,7% en 2012. Ce repli est justifié par la décroissance à la fois du résultat net consolidé (-5,7% à 330,3 Mdh) et des fonds propres consolidés (-2,8% à 1 671,1 Mdh) en 2013.

II.5.2 Rentabilité des actifs consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs consolidés sur la période 2011-2013 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat net (1)	335 709	350 333	330 261	4,4%	-5,7%
Total Actif (2)	11 725 852	11 732 538	11 107 027	0,1%	-5,3%
ROA = (1) /moyenne (n-1, n) (2)	2,9%	3,0%	2,9%	0,1 pt	-0,1 pt

Source : Wafasalaf

Le ROA consolidé du Groupe Wafasalaf s'établit à 3,0% et à 2,9% respectivement en 2012 et 2013, soit à un niveau quasi-stable par rapport à 2011.

II.6. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie consolidé sur les exercices 2011 à 2013 et au 30 juin 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Produits sur opérations bancaires perçus	1 417 740	1 429 220	1 379 527	0,8%	-3,5%	676 418	-51,0%
Récupérations sur créances amorties	17 146	19 149	13 749	11,7%	-28,2%	4 574	-66,7%
Produits divers d'exploitation perçus	313 245	387 953	297 612	23,8%	-23,3%	152 300	-48,8%
Charges sur opérations bancaires versées	-412 754	-425 275	-419 971	-3,0%	1,2%	-202 983	51,7%
Charges diverses d'exploitation payées	-467 933	-528 349	-412 878	-12,9%	21,9%	-198 713	51,9%
Charges générales d'exploitation payées	-334 690	-351 433	-333 330	-5,0%	5,2%	-175 173	47,4%
Impôts sur les résultats payés	-198 616	-197 888	-194 448	0,4%	1,7%	-95 065	51,1%
Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)	334 137	333 377	330 261	-0,2%	-0,9%	161 357	-51,1%
Variation des actifs d'exploitation	-232 652	-91 489	632 717	60,7%	>100,0%	-13 720	<-100,0%
Variation des passifs d'exploitation	283 685	-26 738	-476 607	<-100,0%	<-100,0%	-55 097	88,4%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)	51 032	-118 226	156 110	<-100,0%	>100,0%	-68 817	<-100,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)	385 170	215 151	486 370	-44,1%	>100,0%	92 540	-81,0%
Produit des cessions d'immobilisations financières				Ns	Ns		Ns
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		47		Ns	-100,0%		Ns
Acquisition d'immobilisations financières				Ns	Ns		Ns
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-33 835	-3 230	9 493	90,5%	>100,0%	7 949	-16,3%
Dividendes reçus				Ns	Ns		Ns
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)	-33 835	-3 183	9 493	90,6%	>100,0%	7 949	-16,3%
Emission d'emprunts et de titres subordonnés			-100 014	Ns	Ns		-100,0%
Dividendes versés	-254 654	-300 000	-379 151	-17,8%	-26,4%	-123 366	67,5%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)	-254 654	-300 000	-479 166	-17,8%	-59,7%	-123 366	74,3%
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	96 681	-88 032	16 698	<-100,0%	>100,0%	-22 876	<-100,0%
Trésorerie de fin d'exercice	99 566	11 534	28 231	-88,4%	>100,0%	5 355	-81,0%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, la trésorerie consolidée enregistre un recul de 88,4% pour s'établir à 11,5 Mdh en 2012 vs 99,6 Mdh en 2011. Cette baisse s'explique notamment par les facteurs suivants :

- le solde négatif de variation des actifs et passifs d'exploitation, à -118,2 Mdh en 2012, qui s'explique par la forte diminution des dettes envers les établissements de crédit au cours de l'exercice ;

- la hausse des dividendes distribués, qui se chiffrent à 300,0 Mdh en 2012 vs 254,7 Mdh en 2011.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, la trésorerie consolidée de fin d'exercice enregistre une hausse significative passant ainsi de 11,5 Mdh en 2012 à 28,2 Mdh en 2013. Cette progression s'explique principalement par la hausse des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (486,4 Mdh en 2013 vs 215,2 Mdh en 2012), imputable au solde positif de variation des actifs et passifs d'exploitation (à 156,1 Mdh en 2013 vs -118,2 Mdh en 2012).

Revue analytique 2013 –S1 2014

A l'issue du premier semestre 2014, la trésorerie consolidée s'établit à près de 5,4 Mdh, contre 28,2 Mdh à fin 2013. Elle est notamment impactée au cours du semestre par les flux de trésorerie provenant du CPC et qui concernent 6 mois d'exercice (161,4 Mdh à fin juin 2014 vs 330,3 Mdh), un solde négatif de variation des actifs et passifs d'exploitation (-68,8 Mdh à fin juin 2014 vs 156,1 Mdh à fin 2013), et un dividende distribué moins important au premier semestre 2014 (123,4 Mdh contre 379,2 Mdh en 2013).

II.7. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉS

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par le Groupe Wafasalaf pour les 3 derniers exercices et pour le premier semestre 2014 :

En Kdh	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1 14/ 2013
Engagements donnés	330 419	302 434	306 306	-8,5%	1,3%	297 630	-2,8%
Engagements reçus	2 568 047	2 300 388	3 167 999	-10,4%	37,7%	1 994 467	-37,0%

Source : Wafasalaf

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les engagements donnés sont en repli de 8,5% et s'établissent ainsi à 302,4 Mh en 2012 vs 330,4 Mdh en 2011.

Les engagements reçus enregistrent pour leur part une baisse de 10,4% et s'établissent à 2 300,4 Mdh en 2012 vs 2 568,0 Mdh en 2011.

Revue analytique 2012-2013

Au terme de l'exercice 2013, les engagements donnés enregistrent une hausse de 1,3% pour s'établir à 306,3 Mdh en 2013 vs 302,4 Mdh en 2012 ; ils correspondent aux dossiers de crédit autorisés par Wafasalaf à fin 2013 et non encore concrétisés.

Quant aux engagements reçus, ils affichent une progression de 37,7% en 2013 à 3 168,0 Mdh, correspondant à l'évolution en hausse des lignes de crédits bancaires octroyées à Wafasalaf et non encore tirées.

Revue analytique 2013 –S1 2014

Les engagements donnés consolidés s'établissent à 297,6 Mdh au 30 juin 2014, ce qui représente une baisse de 2,8% par rapport au terme de l'exercice 2013. Parallèlement, les engagements reçus, qui concernent notamment les lignes bancaires octroyées et non encore tirées, se chiffrent à 1 994,5 Mdh, traduisant une diminution de 37,0% imputable à une optimisation du financement de Wafasalaf grâce à l'arbitrage entre dette bancaire et BSF au cours du premier semestre 2014.

PARTIE VI. PERSPECTIVES

I. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La stratégie de Wafasalaf vise principalement, d'une part, le renforcement de sa position sur les activités représentant son cœur du métier et d'autre part, la diversification de ses produits par la mise en place de nouvelles activités.

La consolidation de l'activité de distribution des crédits à la consommation au Maroc s'articulera notamment autour des trois axes suivants :

- **le client à travers :**
 - ✓ la maximisation de la valeur client et la mise en place d'une tarification différenciée ; grâce notamment à l'équipement en outils technologiques avancés de gestion de la Relation Client ;
 - ✓ la mise en œuvre de la nouvelle segmentation de la clientèle visant à améliorer la rentabilité client et à optimiser les coûts d'intensification et de fidélisation ;
 - ✓ l'amélioration de la qualité de service rendu au client sur toute la chaîne de valeur.
- **les canaux de distribution par :**
 - ✓ le développement du modèle multi canal par l'intégration du canal Internet ;
 - ✓ le renforcement des réseaux de prescription de l'Equipe des Ménages et de l'Automobile ;
 - ✓ la dynamisation de l'animation des réseaux de prescription GE.
- **les produits à travers :**
 - ✓ la consolidation de la gamme de produits ;
 - ✓ le développement des produits packagés incluant de nouvelles prestations de service.

Wafasalaf vise par ailleurs à diversifier ses revenus par le développement des activités de Providing (à savoir les activités de recouvrement pour compte de tiers, prestation de scoring de comportement des clients des partenaires) à travers l'installation de la marque *recouv.com*, et l'intensification des primes d'assurance à travers sa filiale Themis Courtage.

En outre, la stratégie de Wafasalaf porte aussi sur le développement des activités de BPO (Business Project Outsourcing, ou gestion pour compte) pour ses partenaires bancaires, notamment par :

- le développement de nouveaux services ;
- l'optimisation des process industriels et l'amélioration de la qualité de service rendue.

Enfin, les orientations stratégiques de Wafasalaf sont également tournées vers le développement de l'activité à l'international, notamment dans les pays d'Afrique Centrale et Occidentale.

A horizon 2017, Wafasalaf ambitionne de soutenir la consommation des ménages à travers le financement de 500 000 projets³⁰.

³⁰ Aussi bien en activité portée qu'en activité gérée

II. PERSPECTIVES 2014-2015

AVERTISSEMENT : Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

Sur la période 2014^e-2015^p, l'évolution des investissements prévisionnels de Wafasalaf se présente comme suit :

En Mdh	2014 ^e	2015 ^p
Frais d'établissement	6,5	11
Agencement et immobilier	12	20
Matériel informatique	22	26
Acquisition de logiciel	30	20
Total	70,5	77,0

Source : Wafasalaf

Dans le cadre de la poursuite de ses objectifs stratégiques, Wafasalaf prévoit un budget d'investissement de plus de 147 Mdh sur la période 2014^e-2015^p. La Société vise notamment le renouvellement des technologies utilisées pour être aux standards internationaux, en l'occurrence en matière de mise à niveau des équipements de sécurité informatique (PSI) et de déploiement du plan de continuité de l'activité (PCA).

Le tableau ci-dessous reprend les principaux agrégats estimés du compte de résultat social de Wafasalaf pour la période considérée :

En Mdh	2013	2014 ^e	2015 ^p	Var. 15 ^p /14 ^e
Produit Net Bancaire	997	975	1 027	5,3%
Charges générales d'exploitation	332	330	339	2,7%
Charge du risque	174	173	171	-1,2%
Résultat non courant	-8	-6	-6	0,0%
Résultat net	333	313	319	1,9%

Source : Wafasalaf

Wafasalaf prévoit une croissance de +5,3% de son PNB entre 2014^e et 2015^p, soit un PNB de 1 027 Mdh en 2015^p, pour un résultat net de 319 Mdh pour la même année.

PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUE

I. RISQUE DE CREDIT

Ce risque correspond au risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'établissement.

Pour faire face à ce risque, la société adopte certaines mesures qui consistent à :

- sécuriser les opérations de traitement des dossiers grâce au logiciel de gestion des crédits « EKIP » ;
- apprécier la qualité des engagements (en fonction des comportements historiques des clients) ;
- donner motif à l'étude ou au rejet du dossier à partir d'informations sur le client ;
- suivre en permanence l'évolution de son risque à travers un certain nombre d'indicateurs concernant les dossiers présentant des impayés.

II. RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le risque de taux d'intérêt est lié aux activités d'intermédiation bancaire de par la transformation des ressources à court terme en emplois à moyen et long terme. Ainsi, toute évolution défavorable des taux d'intérêt peut détériorer la rentabilité d'un établissement de crédit, voire, constituer une menace substantielle pour ses fonds propres lorsque son amplitude dépasse certaines limites.

Pour minimiser ce risque, la société entreprend des dispositifs consistant à :

- évaluer l'impact d'une évolution défavorable des taux d'intérêt sur sa situation financière ;
- analyser la structure de refinancement de la société et le risque éventuel de taux d'intérêt ;
- envisager des scénarios de crise, notamment des variations extrêmes des taux d'intérêt et des positions sensibles au taux, et mesurer leur impact sur le résultat et les fonds propres ;
- suivre et analyser le ratio de surface (couverture des emplois par les emprunts).

III. RISQUE DE LIQUIDITE

Il est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances.

La société dispose d'un suivi de ce risque à travers les éléments suivants :

- un état des besoins de refinancement établi sur la base de la projection des encours de production ;
- une situation mensuelle de refinancements.

IV. RISQUE OPERATIONNEL

Il correspond au risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Les sources majeures des risques opérationnels peuvent être liées aux :

- fraudes internes et externes ;
- pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail ;
- pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale ;
- dommages causés aux biens physiques ;
- interruptions d'activités et pannes de systèmes et aux exécutions des opérations ;
- livraisons et processus.

Pour ce, la société a mis en place une structure de contrôle permettant d'identifier ces risques et d'élaborer leur cartographie afin de pouvoir établir des plans d'action pour les contourner.

V. RISQUE INFORMATIQUE

Afin d'améliorer sa sécurité informatique, Wafasalaf a mis en place deux projets structurants : un plan de continuité de l'activité (en cours de déploiement) et un plan de secours informatique.

Wafasalaf a également élaboré une Charte de sécurité visant à sensibiliser et former son personnel aux règles de sécurité et a mis en place un dispositif de contrôle permanent des accès et des Habilitations systèmes qui porte sur la vérification de la pertinence des droits octroyés avec un état des anomalies (comptes obsolètes, inadéquats, ...), ainsi que la formalisation des politiques de sécurité de gestion des accès et des mots de passe.

VI. RISQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

La baisse des taux d'intérêt favorise le remboursement par anticipation des dossiers en cours qui permet aux clients fonctionnaires et aux organismes conventionnés de bénéficier d'un nouveau dossier à un taux d'intérêt plus favorable. Cette pratique est à l'origine d'une part, d'une baisse mécanique du taux moyen de sortie pour Wafasalaf et d'autre part, d'un décalage dans l'adossement des emplois et des ressources à l'origine d'un risque de liquidité et de taux.

VII. RISQUE CONCURRENTIEL

Le secteur du crédit à la consommation est fortement concurrentiel, notamment du fait de :

- la forte concurrence des banques à travers :
 - ✓ leur politique de développement volontariste des activités de crédits à la consommation ;
 - ✓ l'intensification de l'agressivité commerciale bénéficiant d'avantages concurrentiels importants : densité des réseaux d'agences, larges bases de clients faiblement exploitées, plus faible coût des ressources.
- la concentration capitalistique et industrielle d'acteurs existants à travers :
 - ✓ le développement de synergies de distribution entre les opérateurs de marché ;
 - ✓ les fusions-acquisitions éventuelles favorisant la consolidation des parts de marché des acteurs actuels.

Pour faire face à ce risque, Wafasalaf a mis en place une stratégie visant à :

- renforcer sa position sur le marché du crédit à la consommation grâce à une offre de produits et services large et originale distribuée dans une logique multi-canal (réseau d'agences en propre, apporteurs d'affaires, courtiers, canal Internet, etc.) ;
- développer le Service Providing dans le domaine de la relation client en commercialisant une partie de son savoir faire auprès de confrères ou d'acteurs d'autres secteurs d'activité.

VIII. RISQUE DE RUPTURE DE PARTENARIAT

Le non-respect des clauses des contrats conclus entre Wafasalaf et ses partenaires, par l'une ou l'autre des parties contractantes, ou la survenance d'un événement de force majeure, peuvent entraîner la rupture de l'un de ces contrats.

Wafasalaf fait face à ce risque grâce à sa politique de :

- diversification de ses revenus et d'équilibrage de son activité ;
- consolidation de partenariats actuels et de développement d'autres partenariats de gestion pour compte.

Par ailleurs, l'impact de ce risque sur l'activité de Wafasalaf demeure limité, étant donné que, en 2013, la contribution de l'ensemble des partenaires dans le PNB s'est établie à 17,6% seulement.

IX. RISQUE REGLEMENTAIRE

Wafasalaf est amenée à poursuivre son adaptation à l'évolution du cadre législatif et réglementaire des métiers de financement (mesures fiscales de la loi de Finances, mesures de Bank Al-Maghrib, etc.).

PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun litige ou affaire contentieuse ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société Wafasalaf.

PARTIE IX. ANNEXES

I. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF

I.1. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 31/12/2011

I.1.1 Bilan au 31 décembre 2011

Actif (en Kdh)	31/12/2011	31/12/2010
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	99 564	2 884
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	192 566	176 990
- A vue	168 207	150 681
- A terme	24 359	26 309
3- Créances sur la clientèle	9 547 157	9 609 826
- Crédit de trésorerie et à la consommation	9 300 425	9 343 681
- Crédit à l'équipement	-	-
- Crédit à l'immobilier	20 902	21 485
- Autres crédits	225 830	244 660
4- Créances acquises par affacturage	-	-
5- Titres de transaction et de placement	-	-
- Bons du Trésor et valeurs assimilés	-	-
- Autres titres de créance	-	-
- Titres de propriété	-	-
6- Autres actifs	392 589	282 790
7- Titres d'investissement	-	-
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
- Autres titres de créance	-	-
8- Titres de participation et emplois assimilés	251	251
9- Créances subordonnées	-	-
10- Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 887 938	1 340 631
11- Immobilisations incorporelles	226 436	217 891
12- Immobilisations corporelles	94 775	69 485
Total Actif	12 441 276	11 700 748

Passif (en Kdh)	31/12/2011	31/12/2010
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 462 166	6 627 886
- A vue	1 233 606	343 368
- A terme	5 228 560	6 284 518
3- Dépôts de la clientèle	631 966	155 196
- Comptes à vue créditeurs	-	-
- Comptes d'épargne	-	-
- Dépôts à terme	-	-
- Autres comptes créditeurs	631 966	155 196
4- Titres de créance émis	2 848 323	2 444 945
- Titres de créances négociables	2 848 323	2 444 945
- Emprunts obligataires	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-
5- Autres passifs	807 267	861 312
6- Provisions pour risques et charges	46 697	48 269
7- Provisions réglementées	-	-
8- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
9- Dettes subordonnées	100 014	100 014
10- Ecart de réévaluation	-	-
11- Réserves et primes liées au capital	1 085 612	1 042 226
12- Capital	113 180	113 180
13- Actionnaire, Capital non versé (-)	-	-
14- Report à nouveau (+/-)	9 681	8 540
15- Résultat net en instance d'affectation (+/-)	-	-
16- Résultat net de l'exercice	336 370	299 181
Total Passif	12 441 276	11 700 748

I.1.2 Engagements hors bilan au 31 décembre 2011

Hors Bilan (en Kdh)	31/12/2011	31/12/2010
Engagements donnés	330 419	318 888
1- Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
2- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	330 419	318 888
3- Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
4- Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
5- Titres achetés à réméré	-	-
6- Autres titres à livrer	-	-
Engagements reçus	2 568 047	2 777 009
7- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 568 047	2 777 009
8- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
9- Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
10- Titres vendus à réméré	-	-
11- Autres titres à recevoir	-	-

I.1.3 Compte de produits et charges au 31 décembre 2011

En Kdh	31/12/2011	31/12/2010
I. Produits d'exploitation bancaire	2 091 880	2 358 494
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	152	90
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 125 345	1 107 081
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
4. Produits sur titres de propriété	15 020	-
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	741 410	1 080 507
6. Commissions sur prestations de service	208 991	169 807
7. Autres produits bancaires	962	1 009
II. Charges d'exploitation bancaire	1 058 284	1 393 533
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	288 193	288 465
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	112 010	101 587
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	645 530	993 905
12. Autres charges bancaires	12 551	9 577
III. Produit net bancaire	1 033 596	964 961
13. Produits d'exploitation non bancaire	36 022	31 272
14. Charges d'exploitation non bancaire	-	-
IV. Charges générales d'exploitation	333 443	322 438
15. Charges de personnel	120 044	111 659
16. Impôts et taxes	7 450	9 579
17. Charges externes	171 824	174 009
18. Autres charges générales d'exploitation	4 259	533
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	29 867	26 657
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	479 875	446 868
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	308 510	305 097
21. Pertes sur créances irrécouvrables	150 797	121 643
22. Autres dotations aux provisions	20 568	20 128
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	271 687	234 612
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	232 401	196 705
24. Récupérations sur créances amorties	17 146	20 672
25. Autres reprises de provisions	22 140	17 235
VII. Résultat courant	527 987	461 539
26. Produits non courants	10 840	28 333
27. Charges non courantes	8 625	7 691
VIII. Résultat avant impôts	530 201	482 180
28. Impôts sur les résultats	193 831	182 999
IX. Résultat net de l'exercice	336 370	299 181

I.1.4 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2011

En Kdh	31/12/2011	31/12/2010
1. (+) Produits sur opérations bancaires	2 091 880	2 358 444
2. (+) Récupérations sur créances amorties	17 146	20 672
3. (+) Produits divers d'exploitation non bancaire perçus	279 263	256 310
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-1 058 284	-1 393 533
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-467 932	-434 431
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-333 443	-322 438
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-193 831	-182 999
I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	334 798	302 025
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-15 576	208 321
9. (+/-) Créances sur la clientèle	62 669	-473 821
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)		0
11. (+/-) Autres actifs	-109 799	-15 679
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-547 307	228 475
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-165 720	-886 653
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	476 770	155 105
15. (+/-) Titres de créance émis	403 378	725 137
16. (+/-) Autres passifs	-54 045	-137 643
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	50 371	-196 757
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)	385 169	105 268
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières	0	50
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	0	430
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-33 835	-16 579
21. (+) Intérêts reçus		-
22. (+) Dividendes reçus		-
IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-33 835	-16 100
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		-
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	0	-5 200
25. (-) Emission d'actions		-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		-
27. (-) Intérêts versés		-
28. (-) Dividendes versés	-254 654	-90 544
V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-254 654	-95 744
VI. Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	96 681	-6 576
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 884	9 459
Trésorerie à la fermeture de l'exercice	99 564	2 884

I.1.5 Etats des soldes de gestion au 31 décembre 2011

I- Tableau de formation des résultats

en Kdh	31/12/2011	31/12/2010
+ Intérêts et produits assimilés	1 125 497	1 107 171
- Intérêts et charges assimilées	400 203	390 052
Marge sur intérêts	725 294	717 120
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	741 410	1 080 507
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	645 530	993 905
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	95 881	86 602
+ Commissions perçues	208 991	169 807
- Commissions servies	3 017	975
Marge sur commissions de prestations de service	205 974	168 832
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	962	959
+ Résultat des opérations sur titres de placement	0	50
+ Résultat des opérations de change	0	0
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
Résultat des opérations de marché	962	1 009
+ Divers autres produits bancaires	15 020	0
- Diverses autres charges bancaires	9 535	8 603
PRODUIT NET BANCAIRE	1 033 596	964 961
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	36 022	31 272
- Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0
- Charges générales d'exploitation	333 443	322 438
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	736 175	673 794
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	209 760	209 362
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-1 571	2 893
RESULTAT COURANT	527 987	461 539
RESULTAT NON COURANT	2 215	20 642
- Impôts sur les résultats	193 831	182 999
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	336 370	299 181

II- Capacité d'autofinancement

en Kdh	31/12/2011	31/12/2010
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	336 370	299 181
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	29 867	26 657
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	2	38 036
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		50
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	366 235	287 753
- Bénéfices distribués	254 654	90 544
AUTOFINANCEMENT	111 581	197 209

I.1.6 Créances sur la clientèle au 31 décembre 2011

Créances (en Kdh)	Secteur Public	Secteur Privé			Total au 31/12/11	Total au 31/12/10
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
- Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Créances à l'expansion	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Crédits à la consommation	-	-	-	9 262 823	9 262 823	9 304 209
Crédits à l'équipement	-	-	-	-	-	-
Crédits immobiliers	-	-	-	20 902	20 902	21 485
Autres crédits	-	-	-	12 926	12 926	33 641
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	-	37 603	37 603	39 472
Créances en souffrance	-	-	-	212 904	212 904	211 019
- Créances pré-douteuses	-	-	-	167 407	167 407	164 891
- Créances douteuses	-	-	-	35 322	35 322	38 792
- Créances compromises	-	-	-	10 175	10 175	7 337
Total	-	-	-	9 547 157	9 547 157	9 609 826

I.1.7 Titres de participation et emplois assimilés – 2011

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social en Kdh	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées					151,00				
Wafa Communication	Communication	3 000,00	5,00%	150,00	150,00				
Wafa System Data	Facilité management	1 500,00	0,07%	1,00	1,00				
Autres titres de participations					100,00				
Themis Courtage	Courtage en assurance	100,00	1	100,00	100,00	2011	24 849,27	22 913,68	34 224,75
Total				251,00	251,00				

I.1.8 Provisions – 2011

Provisions	Encours au 31/12/10	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours au 31/12/11
Provisions déduites de l'actif sur :	1 051 737	308 510	232 401	-11 214	1 116 632
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-				
Créances sur la clientèle	1 010 492	301 824	223 298	-11 214	1 077 804
Titres de placement	-				
Titres de participation et emplois assimilés	-				
Immobilisations en crédit-bail et en location	41 245	6 686	9 104		38 827
Autres actifs	-				
Provisions inscrites au passif	48 269	20 568	22 140	-	46 697
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	48 269	20 568	22 140	-	46 697
Provisions réglementées	-	-	-	-	-

Total	1 100 006	329 078	254 541	-	1 163 329
--------------	------------------	----------------	----------------	----------	------------------

I.1.9 Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2011

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 10% des Fonds Propres Nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	TOTAL

Néant

I.1.10 Affectations des résultats intervenues au cours de l'exercice – 2011

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 31 mai 2011			
Report à nouveau	8 540	Réserves réglementées	3 386
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	254 654
Résultats net de l'exercice	299 181	Réserve extraordinaire	40 000
Prélèvements sur les bénéfices	-	Report à nouveau	9 681
Autres prélèvements	-		-
Total A	307 721	Total B	307 721

I.2. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 31/12/2012

I.2.1 Bilan au 31 décembre 2012

Actif (en Kdh)	31/12/2012	31/12/2011
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	11 532	99 564
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	365 391	192 566
- A vue	353 391	168 207
- A terme	12 000	24 359
3- Créances sur la clientèle	9 165 231	9 547 157
- Crédit de trésorerie et à la consommation	8 955 934	9 300 425
- Crédit à l'équipement		
- Crédit à l'immobilier	20 079	20 902
- Autres crédits	189 219	225 830
4- Créances acquises par affacturage		
5- Titres de transaction et de placement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilés		
- Autres titres de créance		
- Titres de propriété		
6- Autres actifs	453 444	392 589
7- Titres d'investissement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance		
8- Titres de participation et emplois assimilés	451	251
9- Créances subordonnées		
10- Immobilisations données en crédit-bail et en location	2 873 250	1 887 938
11- Immobilisations incorporelles	227 203	226 436
12- Immobilisations corporelles	97 237	94 775
Total Actif	13 193 740	12 441 276

Passif (en Kdh)	31/12/2012	31/12/2011
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 987 382	6 462 166
- A vue	450 997	1 233 606
- A terme	4 536 385	5 228 560
3- Dépôts de la clientèle	1 287 358	631 966
- Comptes à vue créditeurs		
- Comptes d'épargne		
- Dépôts à terme		
- Autres comptes créditeurs	1 287 358	631 966
4- Titres de créance émis	4 321 296	2 848 323
- Titres de créances négociables	4 298 116	2 848 323
- Emprunts obligataires		
- Autres titres de créance émis	23 180	
5- Autres passifs	852 438	807 267
6- Provisions pour risques et charges	29 789	46 697
7- Provisions réglementées		
8- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées	100 014	100 014
10- Ecarts de réévaluation		
11- Réserves et primes liées au capital	1 122 612	1 085 612
12- Capital	113 180	113 180
13- Actionnaire, Capital non versé (-)		
14- Report à nouveau (+/-)	9 051	9 681
15- Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
16- Résultat net de l'exercice	370 621	336 370
Total Passif	13 193 740	12 441 276

I.2.2 Engagements hors bilan au 31 décembre 2012

Hors Bilan (en Kdh)	31/12/2012	31/12/2011
Engagements donnés	302 434	330 419
1- Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	302 434	330 419
3- Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4- Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5- Titres achetés à réméré		
6- Autres titres à livrer		
Engagements reçus	2 300 388	2 568 047
7- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 300 388	2 568 047
8- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9- Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10- Titres vendus à réméré		
11- Autres titres à recevoir		

I.2.3 Compte de produits et charges au 31 décembre 2012

En Kdh	31/12/2012	31/12/2011
I. Produits d'exploitation bancaire	2 133 887	2 091 880
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 144	152
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 092 259	1 125 345
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	21 000	15 020
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	775 646	741 410
6. Commissions sur prestations de service	242 947	208 991
7. Autres produits bancaires	892	962
II. Charges d'exploitation bancaire	1 068 572	1 058 284
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	256 874	288 193
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		-
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	157 265	112 010
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	642 486	645 530
12. Autres charges bancaires	11 948	12 551
III. Produit net bancaire	1 065 315	1 033 596
13. Produits d'exploitation non bancaire	34 813	36 022
14. Charges d'exploitation non bancaire		-
IV. Charges générales d'exploitation	349 938	333 443
15. Charges de personnel	129 724	120 044
16. Impôts et taxes	7 327	7 450
17. Charges externes	175 909	171 824
18. Autres charges générales d'exploitation	3 607	4 259
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	33 371	29 867
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	532 084	479 875
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	292 472	308 510
21. Pertes sur créances irrécouvrables	226 113	150 797
22. Autres dotations aux provisions	13 500	20 568
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	357 582	271 687
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	308 024	232 401
24. Récupérations sur créances amorties	19 149	17 146
25. Autres reprises de provisions	30 408	22 140
VII. Résultat courant	575 687	527 987
26. Produits non courants	6 399	10 840
27. Charges non courantes	9 765	8 625
VIII. Résultat avant impôts	572 322	530 201
28. Impôts sur les résultats	201 701	193 831
IX. Résultat net de l'exercice	370 621	336 370

I.2.4 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2012

En Kdh	31/12/2012	31/12/2011
1. (+) Produits sur opérations bancaires	2 133 887	2 091 880
2. (+) Récupérations sur créances amorties	19 149	17 146
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	349 190	279 263
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-1 068 572	-1 058 284
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-528 349	-467 932
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-349 938	-333 443
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-201 701	-193 831
I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	353 666	334 798
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-172 825	-15 576
9. (+/-) Créances sur la clientèle	381 926	62 669
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)		
11. (+/-) Autres actifs	-60 855	-109 799
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-985 312	-547 307
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 474 784	-165 720
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	655 392	476 770
15. (+/-) Titres de créance émis	1 472 973	403 378
16. (+/-) Autres passifs	45 171	-54 045
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-138 315	50 371
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)	215 351	385 169
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	47	
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-200	
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-3 230	-33 835
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus		
IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-3 383	-33 835
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés		
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-300 000	-254 654
V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-300 000	-254 654
VI. Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	-88 032	96 681
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	99 564	2 884
Trésorerie à la fermeture de l'exercice	11 532	99 564

I.2.5 Etats des soldes de gestion au 31 décembre 2012

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	31/12/2012	31/12/2011
+ Intérêts et produits assimilés	1 093 403	1 125 497
- Intérêts et charges assimilées	414 139	400 203
Marge sur intérêts	679 264	725 294
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	775 646	741 410
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	642 486	645 530
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	133 160	95 881
+ Commissions perçues	242 947	208 991
- Commissions servies	2 851	3 017
Marge sur commissions de prestations de service	240 096	205 974
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	892	962
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	892	962
+ Divers autres produits bancaires	21 000	15 020
- Diverses autres charges bancaires	9 097	9 535
PRODUIT NET BANCAIRE	1 065 315	1 033 596
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	34 813	36 022
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	349 938	333 443
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	750 190	736 175
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	191 411	209 760
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-16 908	-1 571
RESULTAT COURANT	575 687	527 987
RESULTAT NON COURANT	-3 365	2 215
- Impôts sur les résultats	201 701	193 831
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	370 621	336 370

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	31/12/2012	31/12/2011
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	370 621	336 370
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	33 372	29 867
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	111	2
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	47	
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	403 835	366 235
- Bénéfices distribués	300 000	254 654
AUTOFINANCEMENT	103 835	111 581

I.2.6 Créances sur la clientèle au 31 décembre 2012

Créances (en Kdh)	Secteur Public	Secteur Privé			Total au 31/12/12	Total au 31/12/11
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l’expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation				8 921 612	8 921 612	9 262 823
Crédits à l’équipement						
Crédits immobiliers				20 079	20 079	20 902
Autres crédits				553	553	12 926
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				34 322	34 322	37 603
Créances en souffrance				188 665	188 665	212 904
- Créances pré-douteuses				157 834	157 834	167 407
- Créances douteuses				30 831	30 831	35 322
- Créances compromises				0	0	10 175
Total				9 165 231	9 165 231	9 547 157

I.2.7 Titres de participation et emplois assimilés (en Kdh)– 2012

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social en Kdh	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Themis Courtage	Courtage en assurance	300	100%	300	300	31/12/2012	30 505	26 656	39 574
Total				451	451				

I.2.8 Provisions – 2012

Provisions (en Kdh)	Encours au 31/12/11	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours au 31/12/12
Provisions déduites de l'actif sur :	1 116 632	292 472	308 024		1 101 079
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 077 804	288 690	300 841		1 065 653
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	38 827	3 782	7 183		35 426
Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	46 697	13 500	30 408		29 789
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	46 697	13 500	30 408		29 789
Provisions réglementées					
Total	1 163 329	305 972	338 433		1 130 868

I.2.9 Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2012

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 10% des Fonds Propres Nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	TOTAL
	Néant		

I.2.10 Affectations des résultats intervenues au cours de l'exercice (en Kdh)– 2012

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 28 mai 2012			
Report à nouveau	9 681	Réserves réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	300 000
Résultats net de l'exercice	336 370	Réserve extraordinaire	37 000
Prélèvements sur les bénéfices	-	Report à nouveau	9 051
Autres prélèvements	-		-
Total A	346 051	Total B	346 051

I.3. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 31/12/2013

I.3.1 Bilan au 31 décembre 2013

Actif (en Kdh)	31/12/2013	31/12/2012
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	28 229	11 532
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	313 722	365 391
- A vue	294 520	353 391
- A terme	19 202	12 000
3- Créances sur la clientèle	8 736 469	9 165 231
- Crédit de trésorerie et à la consommation	8 536 158	8 955 934
- Crédit à l'équipement		
- Crédit à l'immobilier	5 637	20 079
- Autres crédits	194 674	189 219
4- Créances acquises par affacturage		
5- Titres de transaction et de placement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilés		
- Autres titres de créance		
- Titres de propriété		
6- Autres actifs	382 077	453 444
7- Titres d'investissement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance		
8- Titres de participation et emplois assimilés	451	451
9- Créances subordonnées		
10- Immobilisations données en crédit-bail et en location	2 916 983	2 873 250
11- Immobilisations incorporelles	230 000	227 203
12- Immobilisations corporelles	84 947	97 237
Total Actif	12 692 878	13 193 740

Passif (en Kdh)	31/12/2013	31/12/2012
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 056 494	4 987 382
- A vue	374 522	450 997
- A terme	6 681 971	4 536 385
3- Dépôts de la clientèle	1 290 043	1 287 358
- Comptes à vue créditeurs		
- Comptes d'épargne		
- Dépôts à terme		
- Autres comptes créditeurs	1 290 043	1 287 358
4- Titres de créance émis	1 821 793	4 321 296
- Titres de créances négociables	1 808 656	4 298 116
- Emprunts obligataires		
- Autres titres émis	13 137	23 180
5- Autres passifs	925 430	852 438
6- Provisions pour risques et charges	29 789	29 789
7- Provisions réglementées		
8- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées		100 014
10- Ecart de réévaluation		
11- Réserves et primes liées au capital	1 122 612	1 122 612
12- Capital	113 180	113 180
13- Actionnaire, Capital non versé (-)		
14- Report à nouveau (+/-)	521	9 051
15- Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
16- Résultat net de l'exercice	333 017	370 621
Total Passif	12 692 878	13 193 740

I.3.2 Engagements hors bilan au 31 décembre 2013

Hors Bilan (en Kdh)	31/12/2013	31/12/2012
Engagements donnés	306 306	302 434
1- Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	306 306	302 434
3- Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4- Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5- Titres achetés à réméré		
6- Autres titres à livrer		
Engagements reçus	3 167 999	2 300 388
7- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 167 999	2 300 388
8- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9- Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10- Titres vendus à réméré		
11- Autres titres à recevoir		

I.3.3 Compte de produits et charges au 31 décembre 2013

En Kdh	31/12/2013	31/12/2012
I. Produits d'exploitation bancaire	2 128 038	2 133 887
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	651	1 144
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 025 807	1 092 259
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	30 000	21 000
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	814 778	775 646
6. Commissions sur prestations de service	255 776	242 947
7. Autres produits bancaires	1 026	892
II. Charges d'exploitation bancaire	1 131 316	1 068 572
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	258 577	256 874
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	154 456	157 265
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	710 329	642 486
12. Autres charges bancaires	7 953	11 948
III. Produit net bancaire	996 722	1 065 315
13. Produits d'exploitation non bancaire	33 294	34 813
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. Charges générales d'exploitation	331 697	349 938
15. Charges de personnel	132 162	129 724
16. Impôts et taxes	7 815	7 327
17. Charges externes	158 872	175 909
18. Autres charges générales d'exploitation	2 219	3 607
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 628	33 371
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	404 458	532 084
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	264 546	292 472
21. Pertes sur créances irrécouvrables	139 912	226 113
22. Autres dotations aux provisions		13 500
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	230 114	357 582
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	216 365	308 024
24. Récupérations sur créances amorties	13 749	19 149
25. Autres reprises de provisions		30 408
VII. Résultat courant	523 974	575 687
26. Produits non courants	586	6 399
27. Charges non courantes	8 093	9 765
VIII. Résultat non courant	-7 508	-3 365
IX. Résultat avant impôts	516 467	572 322
28. Impôts sur les résultats	183 450	201 701
X. Résultat net de l'exercice	333 017	370 621

I.3.4 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2013

En Kdh	31/12/2013	31/12/2012
1. (+) Produits sur opérations bancaires	2 098 038	2 112 887
2. (+) Récupérations sur créances amorties	13 749	19 149
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	250 244	349 190
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-1 131 316	-1 068 572
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-412 551	-528 349
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-331 697	-349 938
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-183 450	-201 701
I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	303 017	332 666
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	51 669	-172 825
9. (+/-) Créances sur la clientèle	428 762	381 926
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)		
11. (+/-) Autres actifs	71 367	-60 855
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-43 733	-985 312
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 069 112	-1 474 784
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	2 685	655 392
15. (+/-) Titres de créance émis	-2 499 502	1 472 973
16. (+/-) Autres passifs	72 992	45 171
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	153 353	-138 315
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)	456 369	194 351
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		47
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		-200
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	9 493	-3 230
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus	30 000	21 000
IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	39 493	17 617
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés		
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-100 014	
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-379 151	-300 000
V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-479 166	-300 000
VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)	16 697	-88 032
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	11 532	99 564
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	28 229	11 532

I.3.5 Etats des soldes de gestion au 31 décembre 2013

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	31/12/2013	31/12/2012
+ Intérêts et produits assimilés	1 026 458	1 093 403
- Intérêts et charges assimilées	413 033	414 139
Marge sur intérêts	613 424	679 264
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	814 778	775 646
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	710 329	642 486
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	104 449	133 160
+ Commissions perçues	255 776	242 947
- Commissions servies	541	2 851
Marge sur commissions de prestations de service	255 235	240 096
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 026	892
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	1 026	892
+ Divers autres produits bancaires	30 000	21 000
- Diverses autres charges bancaires	7 412	9 097
PRODUIT NET BANCAIRE	996 722	1 065 315
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	33 294	34 813
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	331 697	349 938
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	698 319	750 190
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	174 344	191 411
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions		-16 908
RESULTAT COURANT	523 974	575 687
RESULTAT NON COURANT	-7 508	-3 365
- Impôts sur les résultats	183 450	201 701
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	333 017	370 621

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	31/12/2013	31/12/2012
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	333 017	370 621
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 628	33 372
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		111
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		47
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	363 645	403 835
- Bénéfices distribués	379 151	300 000
AUTOFINANCEMENT	-15 506	103 835

I.3.6 Créances sur les établissements de crédit au 31 décembre 2013

Créances (en Kdh)	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/13	Total au 31/12/12
Comptes ordinaires débiteurs	26 937	294 520			321 457	363 577
Valeurs perçues en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts de trésorerie						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts financiers						
Autres créances		19 202			19 202	12 000
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
Total	26 937	313 722	0	0	340 659	375 578

I.3.7 Créances sur la clientèle au 31 décembre 2013

Créances (en Kdh)	Secteur Public	Secteur Privé			Total au 31/12/13	Total au 31/12/12
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation				8 505 313	8 505 313	8 921 612
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers				5 637	5 637	20 079
Autres crédits				912	912	553
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				30 844	30 844	34 322
Créances en souffrance				193 762	193 762	188 665
- Créances pré-douteuses				164 506	164 506	157 834
- Créances douteuses				28 996	28 996	30 831
- Créances compromises				260	260	0
Total				8 736 469	8 736 469	9 165 231

I.3.8 Titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2013

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Themis Courtage	Courtage en assurance	300	100%	300	300	31/12/2013	32 904	32 398	48 384
Total				451	451				

I.3.9 Immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple au 31 décembre 2013

En Kdh	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprise de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en Location avec Option d'Achat	4 243 621	911 640	550 776	4 604 485	699 531	1 643 965	17 071	19 824	43 538	2 916 983
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
Crédit-bail mobilier	4 194 977	833 004	464 494	4 563 487	699 531	1 643 965	7 498	4 741	7 599	2 911 923
- crédit-bail mobilier en cours	9 818	174		9 991						9 991
- crédit-bail mobilier loué	4 063 508	816 506	464 494	4 415 520	694 789	1 513 589				2 901 932
- crédit-bail mobilier non loué après résiliations	121 651	16 324		137 976	4 741	130 376	7 498	4 741	7 599	0
Crédit-bail immobilier										
- crédit-bail immobilier en cours										
- crédit-bail immobilier loué										
- crédit-bail immobilier non loué après résiliations										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés	3 053	74 160	73 021	4 192						4 192
Loyers en souffrance	45 591	4 475	13 261	36 806			9 573	15 083	35 938	867
Immobilisations données en location										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Loyers en souffrance										
Total	4 243 621	911 640	550 776	4 604 485	699 531	1 643 965	17 071	19 824	43 538	2 916 983

I.3.10 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2013

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	354 625	18 787	1 253	372 158	127 421	14 737		142 158	230 000
- Droit au bail	144 395			144 395					144 395
- Immobilisations en recherche et développement	11 924	8 543	1 253	19 215					19 215
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	198 305	10 243		208 549	127 421	14 737		142 158	66 390
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
Immobilisations corporelles	272 491	3 601		276 092	175 253	15 891	1	191 144	84 947
Immeubles d'exploitation	25 144			25 144	12 330	914		13 244	11 900
- Terrains	1 043			1 043					1 043
- Immeubles d'exploitation, Bureaux	24 101			24 101	12 330	914		13 244	10 857
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
Mobilier et matériel d'exploitation	113 529	2 483		116 012	91 793	6 159		97 952	18 060
- Mobilier de bureau d'exploitation	24 276	699		24 976	15 445	1 557		17 002	7 974
- Matériel de bureau d'exploitation	6 804	24		6 828	4 541	436		4 978	1 850
- Matériel informatique & télécom	81 421	1 759		83 179	70 791	4 161		74 952	8 228
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 029			1 029	1 017	4		1 021	8
- Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	130 895	1 119		132 014	71 131	8 818	1	79 948	52 066
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 921			2 921					2 921
- Terrains hors exploitation									
- Immeubles hors exploitation	1 808			1 808					1 808
- Mobiliers et matériels hors exploitation	423			423					423
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	691			691					691
Total	627 115	22 388	1 253	648 250	302 675	30 628	1	333 303	314 947

I.3.11 Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations au 31 décembre 2013

	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
Total en Kdh	Matériel roulant (leasing)	448 170	377 521	70 649	84 865	18 000	3 784

I.3.12 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2013

Dettes	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc				Total au 31/12/2013	Total au 31/12/2012
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger		
Comptes ordinaires créditeurs		373 369			373 369	449 605
Valeurs données en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie						700 000
- au jour le jour						
- à terme						700 000
Emprunts financiers		6 585 000			6 585 000	3 735 000
Autres dettes						37 488
Intérêts courus à payer		98 125			98 125	65 290
Total		7 056 494			7 056 494	4 987 382

I.3.13 Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2013

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2013	Total au 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Autres comptes créditeurs				1 290 043	1 290 043	1 287 358
Intérêts courus à payer						
Total				1 290 043	1 290 043	1 287 358

I.3.14 Provisions au 31 décembre 2013

Provisions	Encours au 31/12/12	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours au 31/12/13
Provisions déduites de l'actif sur :	1 101 079	264 546	216 365		1 149 260
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 065 653	254 973	201 478		1 119 147
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	35 426	9 573	14 887		30 113
Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	29 789				29 789
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	29 789				29 789
Provisions réglementées					
Total	1 130 868	264 546	216 365		1 179 049

I.3.15 Valeurs et sûretés données et reçues en garantie au 31 décembre 2013

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montant des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montant des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

I.3.16 Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2013

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 100% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	TOTAL

N E A N T

I.3.17 Répartition du capital social au 31 décembre 2013

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
WAFASALAF	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6 RueTIZINTICHKA Long Champ Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	0	10	1
M.Mohamed HAITAMI	Lotissement Beverly rue 3 n°8 Casablanca	10	0	0
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Vincent MOUVEROUX	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	0	0,0
M. Claude GRANFILS	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Jean François DERRIEN	15, rue bois le vent 75016 Paris France	1	1	0,1
M. Stéphane GABALDA	70, Rue George Bernard SHAW 75015 Paris, France	0	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
Total		1 131 795	1 131 795	113 180

I.3.18 Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31 décembre 2013

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 30 mai 2013			
Report à nouveau	9 051	Réserves réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	379 151
Résultats net de l'exercice	370 621	Réserve extraordinaire	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	521
Autres prélèvements			
Total A	379 672	Total B	379 672

I.3.19 Principales méthodes d'évaluation appliquées – 2013

Indications des méthodes d'évaluation appliquées par l'établissement

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

Reclassement des commissions relatives à la gestion pour comptes de tiers de la rubrique "produits d'exploitation non bancaires" vers la rubrique des "commissions sur prestation de service"

I.3.20 Etat des dérogations au 31 décembre 2013

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

I.3.21 Etat des changements de méthodes au 31 décembre 2013

Nature des changements	Justification des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

I.3.22 Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2013

I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2013
Date d'établissement des états de synthèse (2)	10/01/2014
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1ère communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : N E A N T
	Défavorables : N E A N T

I.4. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 30/06/2014

I.4.1 Bilan au 30/06/2014

Actif (en Kdh)	30/06/2014	31/12/2013
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 353	28 229
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	270 953	313 722
- A vue	257 196	294 520
- A terme	13 757	19 202
3- Créances sur la clientèle	8 627 492	8 736 469
- Crédit de trésorerie et à la consommation	8 443 650	8 536 158
- Crédit à l'équipement		
- Crédit à l'immobilier	5 075	5 637
- Autres crédits	178 767	194 674
4- Créances acquises par affacturage		
5- Titres de transaction et de placement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilés		
- Autres titres de créance		
- Titres de propriété		
6- Autres actifs	517 074	382 077
7- Titres d'investissement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance		
8- Titres de participation et emplois assimilés	451	451
9- Créances subordonnées		
10- Immobilisations données en crédit-bail et en location	2 955 438	2 916 983
11- Immobilisations incorporelles	228 490	230 000
12- Immobilisations corporelles	78 508	84 947
Total Actif	12 683 759	12 692 878

Passif (en Kdh)	30/06/2014	31/12/2013
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 306 572	7 056 494
- A vue	414 692	374 522
- A terme	5 891 880	6 681 971
3- Dépôts de la clientèle	1 257 585	1 290 043
- Comptes à vue créditeurs		
- Comptes d'épargne		
- Dépôts à terme		
- Autres comptes créditeurs	1 257 585	1 290 043
4- Titres de créance émis	2 124 730	1 821 793
- Titres de créances négociables	2 124 730	1 808 656
- Emprunts obligataires		
- Autres titres émis		13 137
5- Autres passifs	1 334 068	925 430
6- Provisions pour risques et charges	29 789	29 789
7- Provisions réglementées		
8- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées		
10- Ecart de réévaluation		
11- Réserves et primes liées au capital	1 122 612	1 122 612
12- Capital	113 180	113 180
13- Actionnaire, Capital non versé (-)		
14- Report à nouveau (+/-)	210 172	521
15- Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
16- Résultat net de l'exercice	185 052	333 017
Total Passif	12 683 759	12 692 878

I.4.2 Détail des engagements hors bilan au 30/06/2014

Hors Bilan (en Kdh)	30/06/2014	31/12/2013
Engagements donnés	297 630	306 306
1- Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	297 630	306 306
3- Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4- Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5- Titres achetés à réméré		
6- Autres titres à livrer		
Engagements reçus	1 994 467	3 167 999
7- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 994 467	3 167 999
8- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9- Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10- Titres vendus à réméré		
11- Autres titres à recevoir		

I.4.3 Compte de produits et charges au 30/06/2014

En Kdh	30/06/2014	30/06/2013
I. Produits d'exploitation bancaire	1 116 828	1 072 876
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	521
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	484 891	516 111
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	32 000	30 000
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	454 209	404 151
6. Commissions sur prestations de service	145 216	121 669
7. Autres produits bancaires	512	425
II. Charges d'exploitation bancaire	601 669	556 233
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	160 034	114 937
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	38 823	88 525
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	398 598	348 829
12. Autres charges bancaires	4 214	3 942
III. Produit net bancaire	515 159	516 643
13. Produits d'exploitation non bancaire	16 170	16 864
14. Charges d'exploitation non bancaire	0	0
IV. Charges générales d'exploitation	174 546	160 122
15. Charges de personnel	66 973	64 037
16. Impôts et taxes	3 620	3 787
17. Charges externes	88 120	75 886
18. Autres charges générales d'exploitation	504	1 219
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	15 330	15 192
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	194 470	252 742
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	153 121	134 372
21. Pertes sur créances irrécupérables	41 349	118 370
22. Autres dotations aux provisions		
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	119 126	162 045
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	114 553	156 354
24. Récupérations sur créances amorties	4 574	5 691
25. Autres reprises de provisions		
VII. Résultat courant	281 440	282 688
26. Produits non courants	134	569
27. Charges non courantes	4 097	4 058
VIII. Résultat non courant	-3 963	-3 489
IX. Résultat avant impôts	277 477	279 200
28. Impôts sur les résultats	92 424	93 651
X. Résultat net de l'exercice	185 052	185 549

I.4.4 Etat des soldes de gestion au 30/06/2014

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	30/06/2014	30/06/2013
+ Intérêts et produits assimilés	484 891	516 631
- Intérêts et charges assimilées	198 857	203 462
Marge sur intérêts	286 034	313 170
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	454 209	404 151
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	398 598	348 829
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	55 611	55 322
+ Commissions perçues	145 216	121 669
- Commissions servies	4 214	3 942
Marge sur commissions de prestations de service	141 002	117 726
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	512	425
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	512	425
+ Divers autres produits bancaires	32 000	30 000
- Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE	515 159	516 643
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	16 170	16 864
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	174 546	160 122
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	356 783	373 386
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	75 343	90 697
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions		
RESULTAT COURANT	281 440	282 688
RESULTAT NON COURANT	-3 963	-3 489
- Impôts sur les résultats	92 424	93 651
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	185 052	185 549

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	30/06/2014	30/06/2013
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	185 052	185 549
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	15 330	15 192
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	200 382	200 741
- Bénéfices distribués	123 366	379 151
AUTOFINANCEMENT	77 016	-178 410

I.4.5 Tableau de flux de trésorerie au 30/06/2014

En Kdh	30/06/2014	31/12/2013
1. (+) Produits sur opérations bancaires	1 084 828	2 098 038
2. (+) Récupérations sur créances amorties	4 574	13 749
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	130 856	250 244
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-601 669	-1 131 316
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-198 567	-412 551
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-174 546	-331 697
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-92 424	-183 450
I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	153 052	303 017
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	42 769	51 669
9. (+/-) Créances sur la clientèle	108 977	428 762
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)		
11. (+/-) Autres actifs	-134 997	71 367
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-38 456	-43 733
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-749 921	2 069 112
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	-32 458	2 685
15. (+/-) Titres de créance émis	302 936	-2 499 502
16. (+/-) Autres passifs	408 637	72 992
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-92 512	153 353
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)	60 540	456 369
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 949	9 493
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus	32 000	30 000
IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	39 949	39 493
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés		
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		-100 014
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-123 366	-379 151
V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-123 366	-479 166
VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)	-22 876	16 697
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	28 229	11 532
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	5 353	28 229

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF

II.1. ETATS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 31/12/2011

II.1.1 Bilan consolidé au 31/12/2011

ACTIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2011	31/12/2010
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	99 566	2 885
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	200 107	197 197
. A vue	175 748	170 888
. A terme	24 359	26 309
3- Créances sur la clientèle	9 547 157	9 616 033
. Crédits de trésorerie et à la consommation	9 300 425	9 349 888
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	20 902	21 485
. Autres crédits	225 830	244 660
4- Opérations de crédit-bail et de location	1 144 909	973 391
5- Créances acquises par affacturage		
6- Titres de transaction et de placement	15 000	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	15 000	
7- Autres actifs	397 751	285 652
8- Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
9- Titres de participation et emplois assimilés	151	151
10- Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
11- Créances subordonnées		
12- Immobilisations incorporelles	226 436	217 891
13- Immobilisations corporelles	94 775	69 485
14- Ecart d'acquisition		
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDE	11 725 852	11 362 684

PASSIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2011	31/12/2010
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 462 166	6 627 886
. A vue	1 233 606	343 368
. A terme	5 228 560	6 284 518
3- Dépôts de la clientèle		
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
4- Titres de créance émis	2 848 323	2 444 945
. Titres de créance négociables émis	2 848 323	2 444 945
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5- Autres passifs	599 037	553 011
6- Ecart d'acquisition		
7- Provisions pour risques et charges	46 697	48 269
8- Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées	100 014	100 014
10- Primes liées au capital	37 143	37 143
11- Capital	113 180	113 180
12- Actionnaires. Capital non versé (-)		
13- Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 183 583	1 103 439
. Part du groupe	1 183 583	1 103 439
. Part des intérêts minoritaires		
14- Résultat net de l'exercice (+/-)	335 709	334 798
. Part du groupe	335 709	334 798
. Part des intérêts minoritaires		
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDE	11 725 852	11 362 684

II.1.2 Détail des capitaux propres consolidés au 31/12/2011

En Kdh	31/12/2011
Capitaux propres part du groupe	1 669 614
Capitaux propres à l'ouverture	1 588 559
Distributions	- 254 654
Résultat consolidé	335 709

II.1.3 Détail des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2011

En Kdh	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNES	330 419	318 888
.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	330 419	318 888
.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
.Titres achetés à réméré		
.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	2 568 047	2 777 009
.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 568 047	2 777 009
.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
.Titres vendus à réméré		
.Autres titres à recevoir		

II.1.4 Compte de produits et charges consolidé au 31/12/2011

En Kdh	31/12/2011	31/12/2010
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 417 740	1 394 718
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	152	90
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 125 345	1 107 081
. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
. Produits sur titres de propriété	20	
. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	82 270	116 730
. Commissions sur prestations de service	208 991	169 807
. Autres produits bancaires	962	1 009
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	412 754	399 629
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	288 193	288 465
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	112 010	101 587
. Charges sur opérations de crédit-bail et de location		
. Autres charges bancaires	12 551	9 577
III.PRODUIT NET BANCAIRE	1 004 985	995 089
. Produits d'exploitation non bancaire	70 004	56 353
. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	334 690	323 755
. Charges de personnel	120 875	112 740
. Impôts et taxes	7 465	9 605
. Charges externes	172 217	174 218
. Autres charges générales d'exploitation	4 267	533
. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	29 867	26 657
. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
. Reprises sur écarts d'acquisition		
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	479 875	446 868
. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	308 510	305 097
. Pertes sur créances irrécouvrables	150 797	121 643
. Autres dotations aux provisions	20 568	20 128
VI. REPRIS DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	271 687	234 612
. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	232 401	196 705
. Récupérations sur créances amorties	17 146	20 672
. Autres reprises de provisions	22 140	17 235
VII. RESULTAT COURANT	532 111	515 432
. Produits non courants	10 840	28 333
. Charges non courantes	8 626	7 691
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	534 325	536 074
. Impôts sur les résultats	198 616	201 276
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	335 709	334 798
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	335 709	334 798
. Part du groupe	335 709	334 798
. Part des intérêts minoritaires		

II.1.5 Etat des soldes de gestion consolidé au 31/12/2011

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	31/12/2011	31/12/2010
+ Intérêts et produits assimilés	1 125 497	1 107 171
- Intérêts et charges assimilées	400 203	390 052
Marge sur intérêts	725 294	717 120
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	82 270	116 730
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	82 270	116 730
+ Commissions perçues	208 991	169 807
- Commissions servies	3 017	975
Marge sur commissions de prestations de service	205 974	168 832
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	962	959
+ Résultat des opérations sur titres de placement		50
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	962	1 009
+ Divers autres produits bancaires	20	
- Diverses autres charges bancaires	9 535	8 603
PRODUIT NET BANCAIRE	1 004 985	995 089
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	70 004	56 353
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	334 690	323 755
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	740 299	727 688
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	209 760	209 362
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-1 571	2 893
RESULTAT COURANT	532 111	515 432
RESULTAT NON COURANT	2 214	20 642
- Impôts sur les résultats	198 616	201 276
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	335 709	334 798

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	31/12/2011	31/12/2010
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	335 709	334 798
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	29 867	26 657
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	2	38 036
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		50
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	365 574	323 369
- Bénéfices distribués	254 654	90 544
AUTOFINANCEMENT	110 920	232 826

II.1.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2011

En Kdh	31/12/2011	31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits sur opérations bancaires perçus	1 417 740	1 394 668
Récupérations sur créances amorties	17 146	20 672
Produits divers d'exploitation perçus	313 245	281 392
Charges sur opérations bancaires versées	-412 754	-399 629
Charges diverses d'exploitation payées	-467 933	-434 431
Charges générales d'exploitation payées	-334 690	-323 755
Impôts sur les résultats payés	-198 616	-201 276
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	334 137	337 641
Variation des actifs d'exploitation		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-2 910	188 214
Créances sur la clientèle	68 875	-480 027
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-15 000	
Autres actifs	-112 099	-18 541
Opérations de crédit-bail et de location	-171 519	353 362
Variation des passifs d'exploitation		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-165 720	-886 653
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis	403 378	725 137
Autres passifs	46 026	-113 864
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	51 032	-232 372
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	385 170	105 269
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produit des cessions d'immobilisations financières		50
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		430
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-33 835	-16 579
Intérêts reçus		
Dividendes reçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-33 835	-16 100
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission d'emprunts et de titres subordonnés		-5 200
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-254 654	-90 544
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-254 654	-95 744
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	96 681	-6 575
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 885	9 459
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	99 566	2 885

II.1.7 Liste des entreprises consolidées au 31/12/2011

Dénomination	Adresse	Capital social	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé	Méthode de consolidation
THEMIS COURTAGE	72, ANGLE RUE RAM ELLAH BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	300	100%	100%	22 914	INTEGRATION GLOBALE

II.2. ETATS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 31/12/2012

II.2.1 Bilan consolidé au 31/12/2012

ACTIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2012	31/12/2011
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	11 534	99 566
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	367 370	200 107
. A vue	355 370	175 748
. A terme	12 000	24 359
3- Créances sur la clientèle	9 165 231	9 547 157
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 955 934	9 300 425
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	20 079	20 902
. Autres crédits	189 219	225 830
4- Opérations de crédit-bail et de location	1 404 180	1 144 909
5- Créances acquises par affacturage		
6- Titres de transaction et de placement		15 000
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		15 000
7- Autres actifs	459 632	397 751
8- Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
9- Titres de participation et emplois assimilés	151	151
10- Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
11- Créances subordonnées		
12- Immobilisations incorporelles	227 203	226 436
13- Immobilisations corporelles	97 237	94 775
14- Ecart d'acquisition		
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDE	11 732 538	11 725 852

PASSIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2012	31/12/2011
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 987 382	6 462 166
. A vue	450 997	1 233 606
. A terme	4 536 385	5 228 560
3- Dépôts de la clientèle		
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
4- Titres de créance émis	4 298 116	2 848 323
. Titres de créance négociables émis	4 298 116	2 848 323
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5- Autres passifs	597 291	599 037
6- Ecart d'acquisition		
7- Provisions pour risques et charges	29 789	46 697
8- Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées	100 014	100 014
10- Primes liées au capital	37 143	37 143
11- Capital	113 180	113 180
12- Actionnaires. Capital non versé (-)		
13- Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 219 292	1 183 583
. Part du groupe	1 219 292	1 183 583
. Part des intérêts minoritaires		
14- Résultat net de l'exercice (+/-)	350 333	335 709
. Part du groupe	350 333	335 709
. Part des intérêts minoritaires		
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDE	11 732 538	11 725 852

II.2.2 Détail des capitaux propres consolidés au 31/12/2012

En Kdh	31/12/2012
Capitaux propres part du groupe	1 719 947
Capitaux propres à l'ouverture	1 669 614
Distributions	- 300 000
Résultat consolidé	350 333

II.2.3 Détail des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2012

En Kdh	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DONNES	302 434	330 419
.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	302 434	330 419
.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
.Titres achetés à réméré		
.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	2 300 388	2 568 047
.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 300 388	2 568 047
.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
.Titres vendus à réméré		
.Autres titres à recevoir		

II.2.4 Compte de produits et charges consolidé au 31/12/2012

En Kdh	31/12/2012	31/12/2011
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 429 220	1 417 740
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 144	152
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 092 259	1 125 345
. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
. Produits sur titres de propriété		20
. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	91 978	82 270
. Commissions sur prestations de service	242 947	208 991
. Autres produits bancaires	892	962
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	425 275	412 754
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	256 874	288 193
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	156 454	112 010
. Charges sur opérations de crédit-bail et de location		
. Autres charges bancaires	11 948	12 551
III.PRODUIT NET BANCAIRE	1 003 944	1 004 985
. Produits d'exploitation non bancaire	73 575	70 004
. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	351 433	334 690
. Charges de personnel	130 860	120 875
. Impôts et taxes	7 342	7 465
. Charges externes	176 253	172 217
. Autres charges générales d'exploitation	3 606	4 267
. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	33 372	29 867
. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
. Reprises sur écarts d'acquisition		
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	532 084	479 875
. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	292 472	308 510
. Pertes sur créances irrécouvrables	226 113	150 797
. Autres dotations aux provisions	13 500	20 568
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	357 582	271 687
. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	308 024	232 401
. Récupérations sur créances amorties	19 149	17 146
. Autres reprises de provisions	30 408	22 140
VII. RESULTAT COURANT	551 584	532 111
. Produits non courants	6 400	10 840
. Charges non courantes	9 765	8 626
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	548 220	534 325
. Impôts sur les résultats	197 888	198 616
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	350 333	335 709
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	350 333	335 709
. Part du groupe	350 333	335 709
. Part des intérêts minoritaires		

II.2.5 Etat des soldes de gestion consolidé au 31/12/2012

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	31/12/2012	31/12/2011
+ Intérêts et produits assimilés	1 093 403	1 125 497
- Intérêts et charges assimilées	413 328	400 203
Marge sur intérêts	680 075	725 294
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	91 978	82 270
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	91 978	82 270
+ Commissions perçues	242 947	208 991
- Commissions servies	2 851	3 017
Marge sur commissions de prestations de service	240 096	205 974
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	892	962
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	892	962
+ Divers autres produits bancaires		20
- Diverses autres charges bancaires	9 097	9 535
PRODUIT NET BANCAIRE	1 003 944	1 004 985
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	73 575	70 004
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	351 433	334 690
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	726 087	740 299
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	191 411	209 760
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-16 908	-1 571
RESULTAT COURANT	551 584	532 111
RESULTAT NON COURANT	-3 364	2 214
- Impôts sur les résultats	197 888	198 616
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	350 333	335 709

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	31/12/2012	31/12/2011
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	350 333	335 709
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	33 371	29 867
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	111	2
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	47	
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	383 545	365 574
- Bénéfices distribués	300 000	254 654
AUTOFINANCEMENT	83 545	110 920

II.2.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2012

En Kdh	31/12/2012	31/12/2011
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits sur opérations bancaires perçus	1 429 220	1 417 740
Récupérations sur créances amorties	19 149	17 146
Produits divers d'exploitation perçus	387 953	313 245
Charges sur opérations bancaires versées	-425 275	-412 754
Charges diverses d'exploitation payées	-528 349	-467 933
Charges générales d'exploitation payées	-351 433	-334 690
Impôts sur les résultats payés	-197 888	-198 616
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	333 377	334 137
Variation des actifs d'exploitation		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-167 263	-2 910
Créances sur la clientèle	381 926	68 875
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	15 000	-15 000
Autres actifs	-61 881	-112 099
Opérations de crédit-bail et de location	-259 271	-171 519
Variation des passifs d'exploitation		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 474 784	-165 720
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis	1 449 793	403 378
Autres passifs	-1 747	46 026
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-118 226	51 032
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	215 151	385 170
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	47	
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-3 230	-33 835
Intérêts reçus		
Dividendes reçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-3 183	-33 835
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission d'emprunts et de titres subordonnés		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-300 000	-254 654
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-300 000	-254 654
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-88 032	96 681
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	99 566	2 885
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	11 534	99 566

II.2.7 Liste des entreprises consolidées au 31/12/2012

Dénomination	Adresse	Capital social (en Kdh)	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé (en Kdh)	Méthode de consolidation
THEMIS COURTAGE	72,ANGLE RUE RAM ELLAH BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	300	100%	100%	26 656	INTEGRATION GLOBALE

II.3. ETATS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 31/12/2013

II.3.1 Note de présentation des règles, principes comptables et méthodes d'évaluation appliquées au 31 décembre 2013

1) Présentation

Wafasalaf est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1988.

Périmètre de consolidation :

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Thémis Courtage	100%	100%	Intégration globale

La date d'entrée de Thémis Courtage dans le périmètre de consolidation était en décembre 2011.

2) Principes généraux

Les états financiers consolidés du Groupe Wafasalaf sont établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et en conformité avec les normes comptables nationales.

3) Créances sur les établissements de crédit

Ce poste enregistre les mouvements des comptes bancaires présentant un solde débiteur à la fin de l'exercice.

4) Créances sur la clientèle

- Les créances sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur.
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré douteuses, douteuses ou compromises et sont provisionnées conformément aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al Maghreb, relative à la classification des créances à leur couverture par les provisions, à hauteur de :
 - ✓ 20% pour les créances pré douteuses ;
 - ✓ 50% pour les créances douteuses ;
 - ✓ 100% pour les créances compromises
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement en créances pré douteuses, les intérêts sont comptabilisés en agios réservés et ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les échéances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet.

5) Opérations de crédit-bail et de location

Les opérations de crédit-bail étant de par « la loi bancaire » assimilées à des opérations de crédit, Wafasalaf tient en parallèle une comptabilité financière qui traite ces opérations comme des concours

financiers octroyés aux locataires des biens. Les encours financiers sont substitués aux encours comptables.

Les contrats de crédit-bail sont donc comptabilisés chez Wafasalaf sous forme de prêts au bilan et intérêts financiers au compte de produits et charges ; la différence entre les deux encours est inscrite en résultat et en réserves consolidées selon l'origine.

De même, la comptabilité financière permet de :

- Décomposer les loyers entre la marge financière brute et l'amortissement financier ;
- Dégager le résultat financier ;
- Déterminer l'encours financier et la réserve latente.

a) Marge financière brute

La marge financière brute est constituée par la partie du loyer correspondant à la charge d'intérêt comprise dans l'annuité de remboursement du prêt.

b) Amortissement financier

L'amortissement financier correspond à la part du loyer qui subsiste après imputation de la marge financière brute. Il représente la part du capital remboursé par le locataire. Il est calculé contrat par contrat.

c) Encours financier

L'encours financier correspond à la dette du locataire c'est-à-dire au capital restant dû après le paiement du dernier loyer échu.

d) Réserve latente

La réserve latente est la différence entre les immobilisations nettes des amortissements et des provisions qui figurent dans la comptabilité sociale et les encours financiers correspondants nets des provisions qui figurent dans la comptabilité financière.

La réserve latente est corrigée de l'impôt différé qui est égal à la différence entre l'impôt théorique sur les résultats, tel qu'il résulte de la comptabilité financière et le même impôt calculé en comptabilité sociale.

La base de calcul de la réserve latente est constituée des contrats sains et des contrats en souffrance.

6) Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées avec application du taux d'amortissement réglementaire.

7) Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue
- Dettes à terme

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte résultat.

8) Titres de créances négociables

Ce poste retrace la dette matérialisée par des bons de société de financement (BSF).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte résultat.

9) Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mise en équivalence

Cette rubrique comporte la réserve latente sur les opérations de crédit-bail qui est égale à l'écart entre la valeur comptable nette des immobilisations louées et l'encours financier correspondant à ces immobilisations.

II.3.2 Bilan consolidé au 31/12/2013

ACTIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2013	31/12/2012
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	28 231	11 534
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	326 807	367 370
. A vue	307 605	355 370
. A terme	19 202	12 000
3- Créances sur la clientèle	8 736 911	9 165 231
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 536 600	8 955 934
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	5 637	20 079
. Autres crédits	194 674	189 219
4- Opérations de crédit-bail et de location	1 307 398	1 404 180
5- Créances acquises par affacturage		
6- Titres de transaction et de placement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		
7- Autres actifs	392 582	459 632
8- Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
9- Titres de participation et emplois assimilés	151	151
10- Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
11- Créances subordonnées		
12- Immobilisations incorporelles	230 000	227 203
13- Immobilisations corporelles	84 947	97 237
14- Ecart d'acquisition		
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDE	11 107 027	11 732 538

PASSIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2013	31/12/2012
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 056 494	4 987 382
. A vue	374 522	450 997
. A terme	6 681 971	4 536 385
3- Dépôts de la clientèle		
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
4- Titres de créance émis	1 808 656	4 298 116
. Titres de créance négociables émis	1 808 656	4 298 116
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5- Autres passifs	541 032	597 291
6- Ecart d'acquisition		
7- Provisions pour risques et charges	29 789	29 789
8- Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées		100 014
10- Primes liées au capital	37 143	37 143
11- Capital	113 180	113 180
12- Actionnaires. Capital non versé (-)		
13- Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 190 473	1 219 292
. Part du groupe	1 190 473	1 219 292
. Part des intérêts minoritaires		
14- Résultat net de l'exercice (+/-)	330 261	350 333
. Part du groupe	330 261	350 333
. Part des intérêts minoritaires		
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDE	11 107 027	11 732 538

II.3.3 Détail des capitaux propres consolidés au 31/12/2013

En Kdh	31/12/2013
Capitaux propres part du groupe	1 671 056
Capitaux propres à l'ouverture	1 719 947
Distributions	-379 151
Résultat consolidé	330 261

II.3.4 Détail des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2013

En Kdh	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES	306 306	302 434
.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	306 306	302 434
.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
.Titres achetés à réméré		
.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	3 167 999	2 300 388
.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 167 999	2 300 388
.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
.Titres vendus à réméré		
.Autres titres à recevoir		

II.3.5 Compte de produits et charges consolidé au 31/12/2013

En Kdh	31/12/2013	31/12/2012
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 379 527	1 429 220
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	651	1 144
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 025 807	1 092 259
. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
. Produits sur titres de propriété		
. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	96 267	91 978
. Commissions sur prestations de service	255 776	242 947
. Autres produits bancaires	1 026	892
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	419 971	425 275
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	258 577	256 874
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	153 441	156 454
. Charges sur opérations de crédit-bail et de location		
. Autres charges bancaires	7 953	11 948
III. PRODUIT NET BANCAIRE	959 556	1 003 944
. Produits d'exploitation non bancaire	80 662	73 575
. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	333 330	351 433
. Charges de personnel	133 369	130 860
. Impôts et taxes	7 830	7 342
. Charges externes	159 284	176 253
. Autres charges générales d'exploitation	2 219	3 606
. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 628	33 372
. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
. Reprises sur écarts d'acquisition		
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	404 458	532 084
. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	264 546	292 472
. Pertes sur créances irrécouvrables	139 912	226 113
. Autres dotations aux provisions		13 500
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	230 114	357 582
. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	216 365	308 024
. Récupérations sur créances amorties	13 749	19 149
. Autres reprises de provisions		30 408
VII. RESULTAT COURANT	532 543	551 584
. Produits non courants	586	6 400
. Charges non courantes	8 420	9 765
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	524 708	548 220
. Impôts sur les résultats	194 448	197 888
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	330 261	350 333
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	330 261	350 333
. Part du groupe	330 261	350 333
. Part des intérêts minoritaires		

II.3.6 Etat des soldes de gestion consolidé au 31/12/2013

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	31/12/2013	31/12/2012
+ Intérêts et produits assimilés	1 026 458	1 093 403
- Intérêts et charges assimilées	412 018	413 328
Marge sur intérêts	614 440	680 075
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	96 267	91 978
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	96 267	91 978
+ Commissions perçues	255 776	242 947
- Commissions servies	7 953	2 851
Marge sur commissions de prestations de service	247 823	240 096
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 026	892
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	1 026	892
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires		9 097
PRODUIT NET BANCAIRE	959 556	1 003 944
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	80 662	73 575
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	333 330	351 433
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	706 887	726 087
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	174 344	191 411
± Autres dotations nettes de reprises aux provisions		-16 908
RESULTAT COURANT	532 543	551 584
RESULTAT NON COURANT	-7 835	-3 364
- Impôts sur les résultats	194 448	197 888
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	330 261	350 333

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	31/12/2013	31/12/2012
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	330 261	350 333
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 628	33 371
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		111
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		47
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	360 889	383 545
- Bénéfices distribués	379 151	300 000
AUTOFINANCEMENT	-18 262	83 545

II.3.7 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2013

En Kdh	31/12/2013	31/12/2012
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits sur opérations bancaires perçus	1 379 527	1 429 220
Récupérations sur créances amorties	13 749	19 149
Produits divers d'exploitation perçus	297 612	387 953
Charges sur opérations bancaires versées	-419 971	-425 275
Charges diverses d'exploitation payées	-412 878	-528 349
Charges générales d'exploitation payées	-333 330	-351 433
Impôts sur les résultats payés	-194 448	-197 888
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	330 261	333 377
Variation des actifs d'exploitation		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	40 563	-167 263
Créances sur la clientèle	428 320	381 926
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	0	15 000
Autres actifs	67 050	-61 881
Opérations de crédit-bail et de location	96 782	-259 271
Variation des passifs d'exploitation		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 069 112	-1 474 784
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis	-2 489 460	1 449 793
Autres passifs	-56 259	-1 747
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	156 110	-118 226
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	486 370	215 151
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		47
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	9 493	-3 230
Intérêts reçus		
Dividendes reçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	9 493	-3 183
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	-100 014	
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-379 151	-300 000
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-479 166	-300 000
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	16 698	-88 032
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	11 534	99 566
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	28 231	11 534

II.3.8 Créances consolidées sur les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2013

Créances (en Kdh)	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
Comptes ordinaires débiteurs	26 937	307 605			334 542	365 557
Valeurs recues en pension						
- Au jour le jour						
- A terme						
Prêts de trésorerie						
- A terme						
- Au jour le jour						
Prêts financiers						
Autres créances		19 202			19 202	12 000
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
TOTAL	26 937	326 807			353 744	377 557

II.3.9 Créances consolidées sur la clientèle au 31/12/2013

Créances (en Kdh)	Secteur Public	Secteur Privé			Total au 31/12/13	Total au 31/12/12
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation				8 505 755	8 505 755	8 921 612
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers				5 637	5 637	20 079
Autres crédits				912	912	553
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				30 844	30 844	34 322
Créances en souffrance				193 762	193 762	188 665
- Créances pré-douteuses				164 506	164 506	157 834
- Créances douteuses				28 996	28 996	30 831
- Créances compromises				260	260	0
Total				8 736 911	8 736 911	9 165 231

II.3.10 Titres consolidés de participation et emplois assimilés au 31/12/2013

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa Systeme Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Total				151	151				

II.3.11 Dettes consolidées envers les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2013

DETTES (en Kdh)	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		373 369			373 369	449 605
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						700 000
- au jour le jour						
- à terme						700 000
EMPRUNTS FINANCIERS		6 585 000			6 585 000	3 735 000
AUTRES DETTES						37 488
INTERETS COURUS A PAYER		98 125			98 125	65 290
TOTAL		7 056 494			7 056 494	4 987 382

II.3.12 Provisions consolidées au 30/12/2013

Provisions	Encours au 31/12/12	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours au 31/12/13
Provisions déduites de l'actif sur :	1 101 079	264 546	216 365		1 149 260
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 065 653	254 973	201 478		1 119 147
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	35 426	9 573	14 887		30 113
Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	29 789				29 789
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	29 789				29 789
Provisions réglementées					
Total	1 130 868	264 546	216 365		1 179 049

II.3.13 Immobilisations corporelles et incorporelles consolidées au 31/12/2013

Immobilisations (en Kdh)	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	354 625	18 787	1 253	372 158	127 421	14 737		142 158	230 000
Droit au bail	144 395			144 395					144 395
Immobilisations en recherche et développement	11 924	8 543	1 253	19 215					19 215
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	198 305	10 243		208 549	127 421	14 737		142 158	66 390
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	272 491	3 601		276 092	175 253	15 891	1	191 144	84 947
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	25 144			25 144	12 330	914		13 244	11 900
Terrain d'exploitation	1 043			1 043					1 043
Immeubles d'exploitation. Bureaux	24 101			24 101	12 330	914		13 244	10 857
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	113 529	2 483		116 012	91 793	6 159		97 952	18 060
Mobilier de bureau d'exploitation	24 276	699		24 976	15 445	1 557		17 002	7 974
Matériel de bureau d'exploitation	6 804	24		6 828	4 541	436		4 978	1 850
Matériel Informatique & télécom	81 421	1 759		83 179	70 791	4 161		74 952	8 228
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 029			1 029	1 017	4		1 021	8
Autres matériels d'exploitation									
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	130 895	1 119		132 014	71 131	8 818	1	79 948	52 066
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	2 921			2 921					2 921
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation	1 808			1 808					1 808
Mobilier et matériel hors exploitation	423			423					423
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	691			691					691
TOTAL	627 115	22 388	1 253	648 250	302 675	30 628	1	333 303	314 947

II.3.14 Valeurs et sûretés reçues et données en garantie consolidées au 31/12/2013

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montant des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montant des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

II.3.15 Tableau consolidé de concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31/12/2013

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	TOTAL
N E A N T			

II.3.16 Répartition du capital social consolidé au 31/12/2013

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
ATTIJARIWafa BANK	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6 RueTIZINTICHKA Long Champ Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	0	10	1
M.Mohamed HAITAMI	Lotissement Beverly rue 3 n°8 Casablanca	10	0	0
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Vincent MOUVEROUX	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	0	0,0
M. Claude GRANFILS	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Jean François DERRIEN	15, rue bois le vent 75016 Paris France	1	1	0,1
M. Stéphane GABALDA	70, Rue George Bernard SHAW 75015 Paris, France	0	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
Total		1 131 795	1 131 795	113 180

II.3.17 Liste des entreprises consolidées au 31/12/2013

Dénomination	Adresse	Capital social (en Kdh)	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé (en Kdh)	Méthode de consolidation
THEMIS COURTAGE	72, ANGLE RUE RAM ELLAH BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	300	100%	100%	32 398	INTEGRATION GLOBALE

II.3.18 Datation et événements postérieurs au 31/12/2013

I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2013
Date d'établissement des états de synthèse (2)	10/01/2014
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1ère communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : N E A N T
	Défavorables : N E A N T

II.4. ETATS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 30/06/2014

II.4.1 Bilan consolidé au 30/06/2014

ACTIF CONSOLIDE (en Kdh)	30/06/2014	31/12/2013
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 355	28 231
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	283 229	326 807
. A vue	269 472	307 605
. A terme	13 757	19 202
3- Créances sur la clientèle	8 627 934	8 736 911
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 444 092	8 536 600
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	5 075	5 637
. Autres crédits	178 767	194 674
4- Opérations de crédit-bail et de location	1 333 377	1 307 398
5- Créances acquises par affacturage		
6- Titres de transaction et de placement	32 999	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	32 999	
7- Autres actifs	499 878	392 582
8- Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
9- Titres de participation et emplois assimilés	151	151
10- Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
11- Créances subordonnées		
12- Immobilisations incorporelles	228 490	230 000
13- Immobilisations corporelles	78 508	84 947
14- Ecart d'acquisition		
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDE	11 089 921	11 107 027

PASSIF CONSOLIDE (en Kdh)	30/06/2014	31/12/2013
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 306 572	7 056 494
. A vue	414 692	374 522
. A terme	5 891 880	6 681 971
3- Dépôts de la clientèle		
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
4- Titres de créance émis	2 124 730	1 808 656
. Titres de créance négociables émis	2 124 730	1 808 656
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5- Autres passifs	919 783	541 032
6- Ecart d'acquisition		
7- Provisions pour risques et charges	29 789	29 789
8- Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées		
10- Primes liées au capital	37 143	37 143
11- Capital	113 180	113 180
12- Actionnaires. Capital non versé (-)		
13- Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 397 368	1 190 473
. Part du groupe	1 397 368	1 190 473
. Part des intérêts minoritaires		
14- Résultat net de l'exercice (+/-)	161 357	330 261
. Part du groupe	161 357	330 261
. Part des intérêts minoritaires		
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDE	11 089 921	11 107 027

II.4.2 Détail des engagements hors bilan consolidés au 30/06/2014

En Kdh	30/06/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNES	297 630	306 306
.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	297 630	306 306
.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
.Titres achetés à réméré		
.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1 994 467	3 167 999
.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 994 467	3 167 999
.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
.Titres vendus à réméré		
.Autres titres à recevoir		

II.4.3 Compte de produits et charges consolidé au 30/06/2014

En Kdh	30/06/2014	30/06/2013
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	676 418	686 094
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	521
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	484 891	516 111
. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
. Produits sur titres de propriété	0	
. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	45 799	47 369
. Commissions sur prestations de service	145 216	121 669
. Autres produits bancaires	512	425
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	202 983	206 885
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	160 034	114 937
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	38 735	88 006
. Charges sur opérations de crédit-bail et de location		
. Autres charges bancaires	4 214	3 942
III. PRODUIT NET BANCAIRE	473 435	479 209
. Produits d'exploitation non bancaire	37 613	38 055
. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	175 173	160 817
. Charges de personnel	67 526	64 572
. Impôts et taxes	3 620	3 787
. Charges externes	88 194	76 046
. Autres charges générales d'exploitation	504	1 220
. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	15 330	15 192
. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
. Reprises sur écarts d'acquisition		
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	194 470	252 742
. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	153 121	134 372
. Pertes sur créances irrécouvrables	41 349	118 370
. Autres dotations aux provisions		
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	119 126	162 045
. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	114 553	156 354
. Récupérations sur créances amorties	4 574	5 691
. Autres reprises de provisions		
VII. RESULTAT COURANT	260 531	265 749
. Produits non courants	134	569
. Charges non courantes	4 243	4 058
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	256 422	262 260
. Impôts sur les résultats	95 065	97 052
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGrees	161 357	165 208
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		

En Kdh	30/06/2014	30/06/2013
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	161 357	165 208
. Part du groupe	161 357	165 208
. Part des intérêts minoritaires		

II.4.4 Etat des soldes de gestion consolidé au 30/06/2014

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	30/06/2014	30/06/2013
+ Intérêts et produits assimilés	484 891	516 631
- Intérêts et charges assimilées	198 769	202 943
Marge sur intérêts	286 122	313 688
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	45 799	47 369
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	45 799	47 369
+ Commissions perçues	145 216	121 669
- Commissions servies	4 214	3 942
Marge sur commissions de prestations de service	141 002	117 726
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	512	425
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	512	425
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE	473 435	479 209
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	37 613	38 055
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	175 173	160 817
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	335 875	356 446
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	75 343	90 697
± Autres dotations nettes de reprises aux provisions		
RESULTAT COURANT	260 531	265 749
RESULTAT NON COURANT	-4 109	-3 489
- Impôts sur les résultats	95 065	97 052
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	161 357	165 208

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	30/06/2014	30/06/2013
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	161 357	165 208
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	15 330	15 192
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	176 687	180 400
- Bénéfices distribués	123 366	379 151
AUTOFINANCEMENT	53 321	-198 751

II.4.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 30/06/2014

En Kdh	30/06/2014	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits sur opérations bancaires perçus	676 418	1 379 527
Récupérations sur créances amorties	4 574	13 749
Produits divers d'exploitation perçus	152 300	297 612
Charges sur opérations bancaires versées	-202 983	-419 971
Charges diverses d'exploitation payées	-198 713	-412 878
Charges générales d'exploitation payées	-175 173	-333 330
Impôts sur les résultats payés	-95 065	-194 448
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	161 357	330 261
Variation des actifs d'exploitation		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	43 578	40 563
Créances sur la clientèle	108 977	428 320
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-32 999	0
Autres actifs	-107 296	67 050
Opérations de crédit-bail et de location	-25 980	96 782
Variation des passifs d'exploitation		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-749 921	2 069 112
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis	316 073	-2 489 460
Autres passifs	378 751	-56 259
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-68 817	156 110
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	92 540	486 370
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 949	9 493
Intérêts reçus		
Dividendes reçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	7 949	9 493
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission d'emprunts et de titres subordonnés		-100 014
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-123 366	-379 151
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-123 366	-479 166
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-22 876	16 698
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	28 231	11 534
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 355	28 231

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES WAFASALAF

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité ⁽¹⁾ :

Qualité souscripteur ⁽²⁾ :

Nom et Prénom signataire :

Siège social :

Fonction :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	WAFASALAF
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	2 000 obligations subordonnées
Date de jouissance	7 novembre 2014
Date d'échéance	7 novembre 2019
Maturité	5 ans
Méthode d'allocation	Au prorata de la demande
Taux facial	Taux Fixe Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 5 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor du 15 octobre 2014, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, à savoir 3,50%, augmenté d'une prime de risque de 150 points de base, soit 5,00% . La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 5 ans (base actuarielle).
	Taux révisable annuellement pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor du 15 octobre 2014 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 2,93% augmenté d'une prime de risque de 140 bps, soit 4,33% . A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire), déterminé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 140 points de base.

Païement du coupon	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 7 novembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 7 novembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Wafasalaf. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{Taux facial} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].$
Remboursement du principal	L'emprunt obligataire subordonné fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de Wafasalaf intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de Wafasalaf.

MODALITES DE SOUSCRIPTION

	Tranche A, non cotée, taux fixe à 5,00 %	Tranche B, non cotée, taux révisable annuellement, soit 4,33% pour la première année
Nombre de titres demandés		
Montant global (en dirhams)		

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations WAFASALAF à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations WAFASALAF qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations WAFASALAF.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, et auprès de l'établissement chargé de recueillir les demandes de souscription ».

⁽¹⁾ Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

⁽²⁾ Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)